J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ↓

No 198 (18 pages) UN NUMÉRO 50 C. Mardi 27 août 1974

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Sac postal d'Yverdon : faux témoin arrêté en pleine audience

(PAGE 17)

Ouvriers étrangers en Suisse : le point de vue des Eglises

De notre correspondant de Berne :

Le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la conférence des évêques catholiques romains viennent de publier, sous forme d'un petit opuscule, le résumé des réflexions que le problème des étrangers en Suisse leur a suggérées. Ces méditations sont présentées sous une forme condensée destinée à gagner à la réflexion en commun le plus grand nombre possible de chrétiens.

La Fédération des Eglises protestantes et l'Eglise catholique romaine pensent pour leur part que le problème des étrangers doit être abordé en procédant d'abord à une information aussi complète que possible. Dans cette optique, elles ont fait paraître en 1972, en Suisse allemande, une documentation appropriée et tenue constamment à jour.

La publication des « 7 thèses » prolonge et élargit ce travail en proposant un cadre global dans lequel « la réflexion personnelle pourra s'insérer librement ». Une conférence de presse les a présentées lundi à Berne.

LES 7 THÈSES

Parmi les sept thèses, celle portant le No 7 nous paraît d'une grande importance.

1. L'immigration massive d'étrangers a été provoquée par la croissance de notre économie et par nos exigences toujours plus élevées de consommation et de services.

2. L'afflux considérable d'étrangers a non seulement placé notre société devant des problèmes nouveaux, mais a rendu également plus visibles et plus aigus des problèmes déjà existants. C'est ainsi qu'aujourd'hui le problème des inégalités sociales frappe avant tout les étrangers, que l'immigration classe, pour la plupart, parmi les catégories les moins favorisées de notre société.

3. L'anxiété et l'insécurité croissantes du peuple suisse découle en grande partie de notre incapacité à contrôler l'évolution en général. Il est faux d'attribuer ces réactions à la menace étrangère : car on ne fait ainsi que masquer les problèmes et les dangers véritables.

4. Le problème des étrangers ne saurait être résolu par une simple réglementation numérique des effectifs d'étrangers face aux circonstances actuelles, l'objectif principal doit être recherché avant tout dans l'aménagement en commun d'un avenir commun des Suisses et des étrangers.

J.-P. G.

(Lire la suite page 9)

Ils construisent.

(Archives)

LES IDÉES ET LES FAITS

La condition féminine

Il y a maintenant cinq ou six semaines que Mme Françoise Giroud, la fougueuse directrice de l'« Express », a été promue secrétaire d'Etat à la condition féminine par la grâce de M. Valéry Giscard d'Estaing contre lequel elle avait fait voter. Quel est le bilan de son action ? A peu près nul jusqu'à présent. Elle s'est bornée à rendre quelques visites à des ouvrières de fabriques et aux employées des centraux téléphoniques. Mais elle a été prise de court par le Conseil du patronat français qui, dans une déclaration retentissante, s'est dit prêt à traiter, sur le plan matériel, les femmes comme les hommes et à leur confier des postes de responsabilités, dans les entreprises, pour peu que leur compétence fût reconnue. En somme, une bureaucratie s'est ajoutée à tant d'autres en France. Il est vrai que Mme Giroud se plaint de manquer de crédits pour réaliser son idéal d'égalité des sexes.

Ce qui est plus grave, c'est la philosophie qui inspire cette journaliste devenue « ministresse », au talent indéniable, mais plus que jamais marquée par les sympathies qu'elle a témoignées aux idéologies de gauche. Elle a commencé par applaudir sa consœur commise à la Santé publique, Mme Simone Veil (qu'il ne faut pas confondre avec l'admirable écrivain Simone Weil trop tôt disparue) qui, à peine installée dans ses nouvelles fonctions, a généralisé la contraception. A l'automne, Mme Giroud entend faire campagne pour la légalisation de l'avortement. Sur cette pente où s'arrêtera-t-on ? Déjà, le savant Jacques Monod a signé un manifeste en faveur de l'euthanasie. Il est pour le moins insolite que ceux-là même qui dénoncent les tueries de la guerre (sans faire de distinction entre l'agresseur et l'assailli) 'en prennent à la vie humaine quand il s'agit de l'enfant à naître, du vieillard ou du malade. Dieu seul connaît le jour et le pourquoi de nos souffrances. Et le mal ici-bas ne peut être atténué que par de sages institutions.

Sans doute, la préposée actuelle à la condition féminine ne va pas aussi loin. Même sur le divorce, elle s'est déclarée en retrait par rapport au projet de loi en préparation, car elle pense, et c'est à son actif, précisément à la situation de la femme et des enfants. Rien de la sécheresse de cœur et d'esprit d'une Simone de Beauvoir ! Il n'en reste pas moins que Mme Giroud prône en la matière un égalitarisme idéologique qui diverge totalement de l'égalité en dignité des êtres avec leurs précieuses différences de nature. Loin de nous la pensée de refuser aux femmes la participation à la vie civique comme aux professions libérales, administratives ou manuelles quand elles y excellent et doivent de ce fait bénéficier de la même rémunération que le sexe dit fort. Mais la femme est aussi l'âme véritable de la famille qui, sans elle et avec le soutien de son mari, et en dépit des conflits de générations (qui furent de tous les temps) cesserait d'être une des principales cellules vivantes de toute société. C'est un ministère de la famille et non un sous-secrétariat à la condition féminine, notion individualiste, que M. Giscard d'Estaing aurait dû créer.

Une autre femme-auteur, Marguerite Duras qui fut longtemps à la pointe extrême de l'ultra-féminisme, vient de faire curieusement aussi marche arrière. Nous ne voulons pas, écrit-elle en substance, de femmes-cantonniers, de femmes-terrassiers et encore moins de femmes-soldats comme en Israël ou dans certains pays totalitaires. Mais elle ne pousse pas sa logique jusqu'au bout puisqu'elle refuse la complémentarité du couple. Combien sont plus pertinentes les réflexions de Mlle Jeanne Hersch, une socialiste, professeur de philosophie à l'Université de Genève, réputée pour de nombreux ouvrages : « Les femmes ont obtenu le droit de vote, disait-elle dans un discours du 1er Août... mais je doute qu'elles soient les bénéficiaires de la libéralisation des mœurs. Je doute aussi que la décriminalisation de l'avortement accroisse leur liberté de choix. Celui-ci ne sera possible que lorsqu'elles pourront choisir de garder leur enfant et l'élever dans la dignité, le respect et des conditions matérielles décentes ».

René BRAICHET

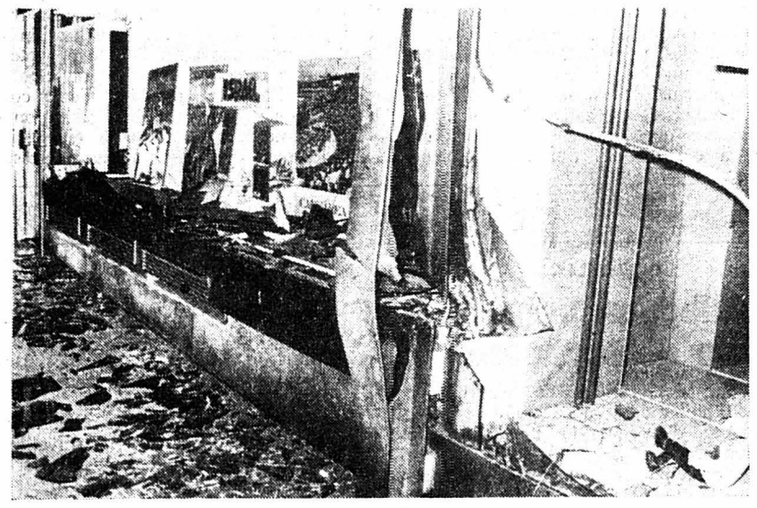

L'attentat de Francfort

FRANCFORT (AP). — Une violente explosion a sérieusement endommagé aux premières heures de la matinée de lundi, l'Office du tourisme israélien situé dans une grande artère de Francfort.

La façade de verre de l'immeuble a volé en éclats. Un magasin de meubles voisin ainsi que plusieurs voitures en stationnement ont également souffert de la déflagration. Les dégâts atteindraient 50.000 marks.

Bien qu'abattu par deux policiers saint-gallois

Alfred Dudli n'était pas l'assassin de Rapperswil

FLUMS (SG) (ATS). — L'enquête menée par la préfecture de Sargans dans l'affaire Alfred Dudli, l'homme qui a été abattu par deux policiers saint-gallois, dans la soirée du 7 août dernier, à Walenstadtberg, après une chasse à l'homme, est bientôt terminée.

Elle a révélé qu'Alfred Dudli n'est pas l'homme qui, dans la nuit du 4 au 5 août, vers 1 h 50, a perpétré un crime au cours duquel un agent de police, M. Looser, a été grièvement blessé par une balle. L'affaire va maintenant être transmise au ministère public du canton de Saint-Gall à l'intention de la Chambre d'accusation.

Sur la base des dispositions légales, la Chambre d'accusation, qui se compose d'un juge cantonal comme président et de deux membres, ainsi que de membres suppléants nommés par le Grand conseil, devra décider si des poursuites doivent être intentées aux deux policiers.

Comme l'indique la préfecture, l'enquête a prouvé qu'Alfred Dudli a eu des conversations téléphoniques, tard dans la soirée du 4 août ainsi que dans la matinée du 5. Sa présence à Rapperswil au moment du crime n'est pas prouvée. Il se trouvait probablement, au moment critique, dans son appartement à Oberuzwil.

Toutes les constatations faites lors de l'enquête de même que les déclarations de l'agent Looser permettent de conclure que Dudli ne peut être l'auteur du crime de Rapperswil.

Jura : Romands de Bienne divisés

A peine revenus de vacances, certains politiciens romands de Bienne ont repris le flambeau de l'affaire jurassienne.

PAGE 9

Incendie à Saint-Imier

Un incendie — probablement provoqué par une imprudence d'enfant — s'est déclaré lundi dans un atelier de peinture de Saint-Imier. Les dégâts se monteraient à 300.000 francs.

PAGE 17

Il se tue au Cervin

Rarement le Cervin aura été aussi meurtrier que durant ce mois d'août. Lundi encore, un alpiniste allemand a dévissé et a fait une chute de 150 mètres.

PAGE 17

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3 et 7

INFORMATIONS SUISSES : page 9.

LES SPORTS : pages 11 et 13.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO - TV : page 15.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 17.

Une prison mixte fonctionne aux Etats-Unis

FRAMINGHAM (Massachussetts) (AP). — Dans la première prison mixte des Etats-Unis, « les relations sexuelles sont interdites, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Nous serions très naïfs si nous disions cela, mais tout reste très discret », déclare M. Bishop, le directeur de l'institution pilote.

Le mélange des sexes, qui a commencé en mars 1973, a entraîné quelques problèmes, « mais ce sont des problèmes très normaux, des problèmes de relations entre hommes et femmes », ajoute-t-il.

« Si l'on ne change rien d'autre, même si le taux des récidivistes demeure exactement le même qu'avant, le fait de traiter les prisonniers plus humainement est une raison suffisante pour poursuivre cette expérience », affirme le responsable de la prison.

Les hommes et les femmes, que l'on appelle ici les « résidents » sont répartis dans quatre bâtiments, deux pour chaque sexe, entourant une cour commune. Chaque « résident » possède une chambre particulière qu'il peut décorer à sa guise. La porte de la prison est une simple barrière, et les gardes, la plupart désarmés, se mêlent en civils aux 60 femmes, et aux 60 hommes qu'ils gardent.

Les hommes peuvent travailler ou suivre des cours. Les femmes sont incarcérées pour divers types de meurtres, notamment en relation avec la drogue.

CONFIDENCES

Murdoch MacDonald, un homme de 48 ans, qui a déjà passé 22 ans en prison à la suite d'une condamnation à vie pour un double meurtre déclare que son transfert à Framingham a été « presque la meilleure chose » qui lui soit arrivée : « C'est comme une chambre de décompression », ajoute-t-il.

Diane Dixon, 23 ans, condamnée à la prison à perpétuité pour un meurtre, assure que la situation est « plus ouverte » et que les rapports entre les hommes et les femmes « se passent fort bien. »

« Nous avons de très bonnes relations », commente pour sa part Eli Lizotte, 23 ans » et les hommes ne sont pas ici pour y installer leur foyer. Ils veulent juste faire leur temps et s'en aller.

Néanmoins, un couple qui s'était rencontré à la prison a bénéficié d'une permission pour se marier, puis les nouveaux époux sont revenus à la prison.

Les bandits du Texas traqués par la police

STEPHENVILLE (Texas), (AP). — « Je crois que cette fois ils sont coincés dans notre nasse », a déclaré un des officiers de police chargés de traquer les trois bandits évadés de la prison d'Etat du Colorado jeudi dernier et qui, depuis, sèment la terreur dans l'ouest et le centre du Texas, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernière édition.

Les trois hommes, qui cherchent à se venger des gens qui les avaient fait condamner, ont déjà tué deux personnes, blessé au moins sept autres etvolé quatre voitures avant de poursuivre à pied leur course folle.

Plus de 200 policiers armés, des hélicoptères et des chiens policiers participent à une immense battue dans la région de Stephenville. Une douzaine de fermes ont été évacuées.

CHEMIN SANGLANT

Les trois hommes, Jerry Ulmer, 22 ans, condamné pour attaque à main armée, Dalton Williams condamné à 40 ans de prison et Richard Magnum, condamné à trois ans, pour vol de voitures avaient caché leur évasion en laissant des mannequins dans leur cellule et s'étaient enfuis à bord d'une voiture volée. Ils sont arrivés samedi dans l'Etat du Texas et se sont immédiatement rendus chez un fermier, M. Baker, qui avait témoigné contre Williams au cours de son procès. Le fermier, ainsi que son chien, ont été abattus.

M. Baker avait reçu il y a quelques semaines une lettre de menace écrite par Williams, mais la police n'avait pas pris cet avertissement au sérieux.

Ils ont ensuite relâché deux jeunes filles qu'ils avaient enlevées au Nouveau-Mexique, ainsi que nous l'avons déjà précisé. Les deux victimes qui, selon, la police, auraient été violentées, ont dû être hospitalisées.

Un peu plus tard, ils ont fait irruption dans une ferme appartenant à des personnes qui avaient témoigné contre eux au procès de Dalton Williams. Ils tuèrent la fermière, Mme Ott, et blessèrent son mari.

Quelques kilomètres plus loin, ils s'engouffraient dans une maison. Après avoir forcé ses trois habitants à se coucher sur le sol, ils abattirent le chien de la maison, puis s'enfuirent en volant la voiture de leurs victimes.

On pense que les trois hommes, qui ont abandonné leur dernier véhicule à trois kilomètres au nord de Stephenville, se déplacent maintenant à pied.

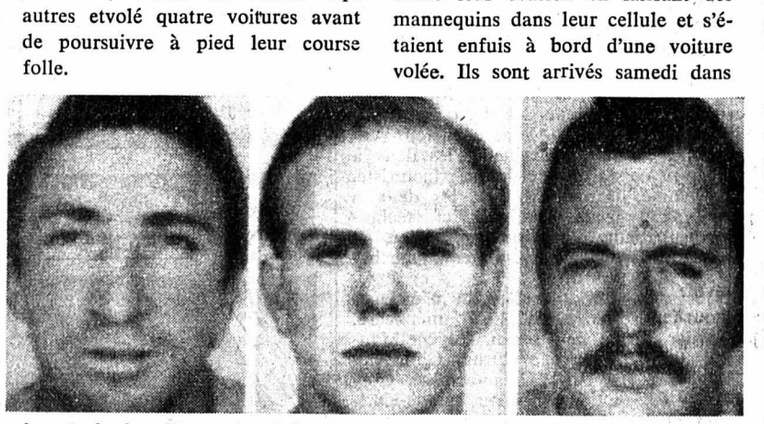

Les trois bandits recherchés. De gauche à droite : Williams, Magnum et Ulmer.

(Téléphoto AP)

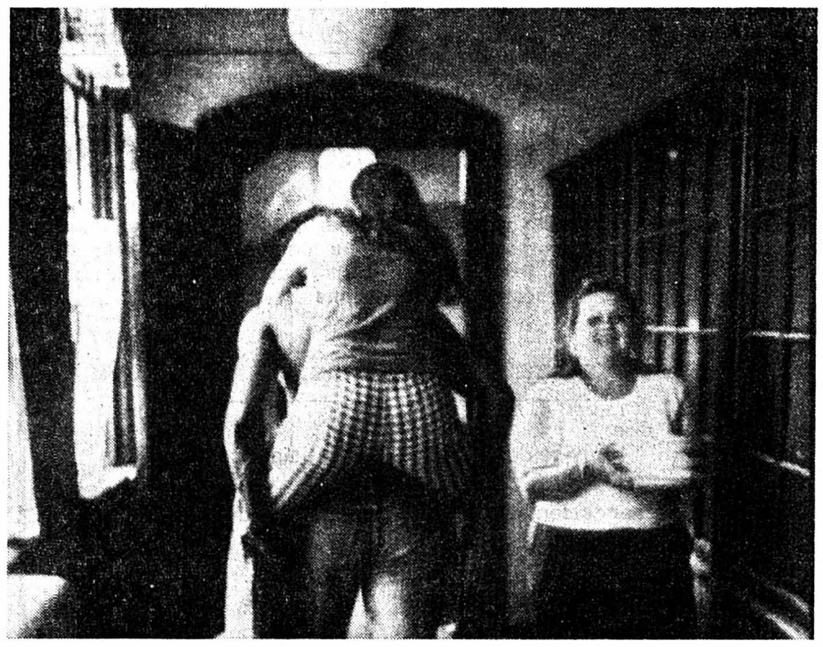

Un drôle de couloir : une drôle de prison.

(Téléphoto AP)

Six ans de survie pour le doyen des greffés

INDIANAPOLIS (AP). — Un instituteur de 49 ans, M. Louis Russell, a célébré lundi le sixième anniversaire de la transplantation cardiaque qui fait de lui le doyen mondial des greffés du cœur.

M. Russell vit grâce au cœur d'un adolescent de 17 ans tué dans une rixe, qui lui a été greffé le 24 août 1968 au centre médical de Richmond, où il revient chaque année pour subir un examen approfondi.

Une cérémonie a été organisée à l'occasion de cet anniversaire. « Je ne peux pas me sentir mieux », a-t-il expliqué à ses invités.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Un retour vers le passé de l'orphelinat Borel de Dombresson

Depuis que M. Charles Rougemont, est entré à l'orphelinat Borel, de Dombresson, beaucoup d'eau a coulé dans le modeste lit du Seyon. M. Rougemont nous écrit : « En 1884, j'avais six ans et j'avais été placé par la commune de Saint-Aubin. Je me demande combien d'enfants de l'époque sont actuellement en vie ? »

M. de Rougemont a 94 ans. Il manie la plume avec peine et nous donne quelques renseignements sur l'institution que dirigeait alors M. Ernest Bille : « En ce qui concernait les apprentissages pour les garçons, écrit-il, il n'y avait pas de problèmes. Ils étaient placés à la ferme pour apprendre le métier de domestique. On ne fréquentait pas l'école d'avril en novembre. A 16 ans, on nous plaçait chez des paysans. Pour ce qui me concerne, j'ai été placé chez M. Tripet, marchand de bois à Saint-Martin. Le 1er mars 1900, à 22 ans, prenait fin mon cauchemar de « poutze ». J'entrai en apprentissage comme mécanicien à Bel-Air »

L'institution Borel dont les travaux furent commencés en 1879 avait pour but de donner aux enfants pauvres orphelins, négligés ou abandonnés une bonne éducation, une instruction solide et de leur apprendre une profession conforme à leurs aptitudes et à leurs goûts.

L'institution était organisée d'après le système des familles. A cet effet, 20 à 30 enfants au maximum d'âge différent devaient former un groupe distinct placé sous la surveillance spéciale d'un père et d'une mère de famille adoptifs. Jamais aucun groupe ne fut composé d'autant d'enfants. L'âge d'admission était de deux ans au minimum et de douze ans au maximum. En 1880, l'institution comptait 66 pensionnaires répartis en cinq groupes. Dès l'âge de sept ans, les enfants fréquentaient l'école du village. A la ferme, les grands garçons apprenaient, entre autres, à traire et à soigner le bétail pour pouvoir plus tard « affronter les luttes et les difficultés de la vie » et remplir fidèlement la tâche que Dieu leur donnerait ».

Il y a une quinzaine d'années qu'on a commencé de parler dans le canton d'une réorganisation des maisons d'enfants. Aujourd'hui, tout ce problème longuement et patiemment étudié a été résolu. On en a déjà parlé à plusieurs reprises au cours des années passées. Rappelons que l'orphelinat François Borel a été transformé en Centre pédagogique accueillant des enfants souffrant de troubles caractériels et du comportement. Tout un nouveau complexe de bâtiments a été construit devant les immeubles de l'époque qui ont été à leur tour remis en état.

Le Centre pédagogique (CPD) comprend donc un immeuble administratif, trois pavillons accueillant chacun deux groupes d'enfants, un collège abritant quatre classes, une salle de gymnastique-spectacle, un bassin de natation pour traitements médicaux, une salle de travaux manuels et une salle de science.

Précisons que l'immeuble, à deux entrées, a été démoli. Sur son emplacement ont été construits des garages et a été aménagé le local abritant les installations de chauffage à distance des anciens pavillons.

Les travaux ont donc commencé dans le courant de l'été 1971. Il a fallu trois ans pour les achever. L'inauguration de tout le complexe aura lieu le 5 septembre sous la direction de M. Rémy Schläppi, conseillerd'Etat, président de la commission de surveillance de l'institution et cheville ouvrière de toute la réorganisation des maisons d'enfants neuchâteloises.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CAFÉ SUISSE

PLACE-D'ARMES 2, NEUCHATEL

RÉOUVERTURE

Nouvelle **BAISSE !**

ESSENCE SUPER

le litre **-.90**

SERVICE COMPRIS

STATIONS MIGROS

Portes-Rouges Neuchâtel
Saint-Blaise, Morat, Avry

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Réfection urgente au débarcadère

(c) Pour des raisons de sécurité, le Conseil communal a décidé de faire remplacer d'urgence la balustrade du débarcadère, des deux côtés et sur une longueur d'environ 60 mètres. Ce débarcadère, le plus long de la rive neuchâteloise mesure une centaine de mètres ! Ces travaux de réfection vont être entrepris immédiatement. Leur coût est estimé à 15.000 francs. Après cela, baigneurs, pêcheurs et navigateurs respecteront-ils davantage ces coûteuses balustrades trop malmenées jusqu'ici ? Il faut ajouter que les amateurs de plongeons n'ont rien à faire sur le débarcadère.

Le débarcadère n'est pas réservé aux amateurs de plongeons !
(Avipress - Perret)

Bientôt un toit pour les scouts de Boudry

(sp) Depuis la fin des vacances, les responsables du groupe scout « Areuse », ainsi que les routiers préparent l'organisation d'un marché aux puces qui aura lieu à Boudry au mois d'octobre. Il y a trois ans déjà qu'ils avaient travaillé à une telle entreprise qui avait été couronnée de succès.

Pourquoi un marché aux puces ? En premier lieu pour récupérer du matériel pouvant encore servir et non pas laisser perdre ou démolir des choses utiles. En second lieu, pour financer la construction de la nouvelle MAISEC (maison des éclaireurs), dont le besoin se fait sentir. Grâce à la générosité d'entreprises de la région et des dirigeants du Centre professionnel de Colombier, la construction s'est déjà élevée à quelques mètres du sol. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire et les frais seront importants. La commune de Boudry a mis le terrain à disposition.

L'immeuble se trouve au bas du chemin des Repaires. Pour les enfants, qu'ils viennent d'Areuse, Perreux ou Boudry, le déplacement est pratiquement le même et, chose appréciable, ils peuvent se rendre à leurs locaux par des chemins qui ne sont pas trop fréquentés par les véhicules.

Les responsables du groupe « Areuse » espèrent que le toit sera posé pour l'hiver, ensuite de quoi ils s'occuperont de l'aménagement intérieur. Ce n'est pas le travail qui manque, ni les projets, mais jeunes et moins jeunes espèrent réaliser leur rêve : être « chez eux ».

Faites contrôler votre véhicule !

Beaucoup trop d'automobilistes négligent les contrôles des phares, des freins et des tuyaux d'échappement : cela ressort d'une statistique du Touring-club suisse, lequel a examiné l'état technique de 41.000 véhicules l'année dernière.

Lors de ces contrôles, on a constaté que 38.000 phares étaient mal réglés, que des ampoules avaient été mal fixées, que le verre était fendu ou que des réflecteurs rouillés entraînaient une perte de lumière. Les freins ne paraissent pas non plus être particulièrement importants pour certains automobilistes ! 4.000 freins à pied et 4.500 freins à main défectueux ont été découverts par les équipes de test du T.-C.S. En outre, 4.700 tuyaux d'échappement n'étaient pas étanches et faisaient trop de bruit. Les pneus non plus n'étaient pas au point : 2.800 défectuosités ont été constatées.

Le T.-C. S. recommande aux automobilistes de faire contrôler leurs véhicules. Chacun pourrait ainsi contribuer efficacement à l'amérioration de la sécurité dans la circulation routière et à la protection de l'environnement. Des contrôles techniques sont effectués en toute saison, et partout en Suisse, par les associations automobiles.

Naissances

Maternité Pourtalès, le 25 août 1974
Bonjour à tous, je m'appelle
Nathalie BÖGLI
J'habiterai bientôt
34, route de Grandson, 2017 Boudry

Dominique et François FRAGNIÈRE-DECRAUZAT ont la joie d'annoncer la naissance de
Jocelyn
26 août 1974
Maternité de Pourtalès — Louis-Favre 22 Neuchâtel

Monsieur et Madame Daniel BAUDIN-BÉGUIN et Christian ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Magalie
le 25 août 1974
Maternité Pourtalès Neuchâtel — Pralaz 13 2034 Peseux

Monsieur et Madame André PROBST-BOURQUI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Olivier
le 26 août 1974
Maternité Pourtalès Neuchâtel — Cassarde 34 Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 26 août Température : moyenne : 19,2 ; min. : 14,2 ; max. : 24,4. Baromètre : moyenne : 718,7. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : direction : sud ; force : calme à faible ; de 13 h à 18 h, ouest-sud-ouest, faible à modéré, ensuite nord-nord-ouest faible à modéré. Etat du ciel : Le matin couvert ou brumeux, de 12 h 30 à 15 h 30, couvert et faible pluie, ensuite éclaircies.

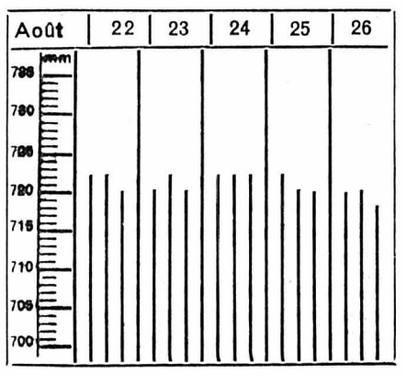

Niveau du lac du 26 août à 6 h 45 : 429.29
Température de l'eau : 21½ °

Prévisions météorologiques. — Toute la Suisse : averses ou orages la nuit. Nébulosité variable ou forte. Dans l'est de la Suisse encore quelques pluies régionales. Eclaircies en Suisse romande et en Valais. Température : au nord des Alpes, 18-22 degrés l'après-midi. Au sud des Alpes, 21-25 l'après-midi. Zéro degré 2700-3000 m. Faibles vents s'orientant au nord-ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi : Toute la Suisse : au début, nébulostié variable à forte, encore quelques précipitations au sud des Alpes. Ensuite éclaircies au nord des Alpes. Température en baisse.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Formule de changement d'adresse

Pour être agréables à nos abonnés, nous procédons gratuitement aux changements d'adresses qu'ils nous demandent d'opérer en Suisse. Afin d'éviter l'interruption de la distribution du journal, nous les prions de nous adresser leurs instructions

PAR ÉCRIT
trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnés, 4, Saint-Maurice
2001 NEUCHATEL
Changement d'adresse * temporaire * définitif
(* souligner ce qui convient)

Domicile habituel :

Nom - Prénom .

No - rue :

Localité : No postal :

Nouvelle adresse :

Nom - Prénom :

No - rue :

Localité : No postal :

Valable dès le

au y compris.

MONTMOLLIN

Avant la marche du Mont-Racine

(c) Pour la sixième fois, les organisateurs du Hockey-club de Montmollin-Corcelles mettent sur pied la marche Internationale du Mont-Racine. Malgré le magnifique parcours de montagne, les organisateurs avaient remarqué une certaine baisse d'intérêt de certains spécialistes des marches, c'est pourquoi cette année il y aura du nouveau. On a étudié un second parcours, qui se fera complètement en plaine et permettra aux spécialistes IVV de se mesurer en une marche plus reposante. Dues à ce changement, de nombreuses inscriptions ont déjà été enregistrées et la population s'apprête à recevoir une belle cohorte. Pour l'entretien de ces hôtes, plusieurs cantines ont été prévues. Rappelons encore que la médaille qui complète la collection sera cette année le chardon, Après la gentiane, la jonquille, le narcisse et la goutte de sang.

De quoi se régaler !

Olivier Molleyres, 9 ans, domicilié à Montmollin, qui parcourait les forêts avec son père champignonneur, a eu la chance de découvrir, au pied d'un hêtre, un champignon qui, selon les recueils spécialisés, est rare dans la région.

Le clavaire crépu (Sparasis crispa) *trouvé samedi pèse 2 kg 750 et mesure 48 cm de longueur sur 25 cm de hauteur. Il est comestible, mais nous serions bien embarrassé de vous dire ce qu'il vaut, gustativement parlant !*

Une pièce rare dans la région, mais de taille !
(Avipress - J.-P. Baillod)

SAVAGNIER

Rentrée des classes

(c) Les écoliers de Savagnier reprendront le chemin de l'école lundi 26 août, comme leurs camarades de Neuchâtel. **Mme L. Matthey-Claudet sera responsable des élèves de 1re et 2me années, M. J.-A. Girard de ceux de 3me, 4me et 5me années primaires.**

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Avec les boulistes

Récemment les boulistes neuchâtelois ont disputé aux Geneveys-sur-Coffrane, le challenge « Impartial ». Voici les principaux résultats : 1. Val-de-Ruz I, 580 quilles ; 2. Erguel I, 531 ; 3. Epi I, 515 ; 4. Val-de-Ruz II, 510 ; 5. Erguel II, 493.

CARNET DU JOUR

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

COMMUNIQUÉ

Quel est le sens la vie ?

Sous ce titre, M. René Querido donnera une conférence publique vendredi 20 septembre 1974, au collège des Terreaux-sud à Neuchâtel. Certains assurent que la vie est un produit du hasard. Les manifestations de la pensée, spirituelles, du psychisme, sentimentales, seraient causées par des phénomènes électro-physico-chimiques. D'autres au contraire estiment que ce sont ces phénomènes qui sont la conséquence des manifestations suprasensibles.

L'observation attentive des faits naturels peut donner une réponse à ce dilemme. Cette conférence intéressera certainement tous ceux qui cherchent à devenir conscients des phénomènes qui conditionnent tous les jours notre existence.

Etat civil de Neuchâtel

Publications de mariage. — 23 août. Foglia, Vittorio-Attilio, hôtelier, et Jacot-Descombes-dit-Gendre, Marie-Claire, les deux à Paradiso. 26. Badstuber, André, chimiste, et Masson, Marie-Thérèse-Clothilde-Hélène, les deux à Colombier ; Clottu Pierre-Alain, chauffeur-vendeur, et Maillard, Marinette, les deux à Marin ; Wüst, Marcel-Louis, facturiste, et Calame, Danielle-Hélène, les deux à Genève ; Loizeau, Denis-Xavier, technicien supérieur de laboratoire, Nice, et Loiseau, Evelyne-Marie-Renée, Neuchâtel.

Décès. — 22 août. Ruedin née Duc, Marie-Louise, née en 1927, ménagère, Cressier, veuve de Ruedin, Eugène-Maurice. 24. Kloetzer née Cornu, Gabrielle-Elisabeth, née en 1912, ménagère, Corcelles, épouse de Kloetzer, Hans-Karl-Gustav ; Laubscher, Louis, né en 1902, ancien contrôleur-conducteur, Saint-Blaise, époux de Lina-Marguerite, née Grenacher.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Emile Pête-Henry, à Lonay ;
Madame et Monsieur Marcel Tavel-Pête et leurs enfants, à Lonay ;
Madame et Monsieur Gilbert Tavel-Pête et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Antoine Pête-Renevey et leur fille, à Morges ;
Madame Violette Pête, ses enfants et petits-enfants, à Lonay ;
Mademoiselle Marie Zwahlen, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Adolphe Henry, leurs enfants et petits-enfants, à Vullierens ;
Monsieur et Madame Hermann Cavin, à Lausanne ;
Monsieur et Madame André Bettembos-Panchaud et leur fille, à Champéry ;
Mesdemoiselles Laure et Denise Panchaud, à Lausanne ;
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile PÊTE-HENRY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, neveu, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection le dimanche 25 août 1974, dans sa septante-cinquième année, après une longue maladie.

Heureux ceux qui créent la paix autour d'eux, car Dieu les appellera ses fils.
Mat. 5 : 9.

Culte en l'église de Lonay, le mercredi 28 août, à 15 h 30.
Honneurs à 16 heures.
Service au crématoire, chapelle A, à 16 h 30.
Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt de penser à la Paroisse de Lonay, c.c.p. 10 - 4622

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres du **Moto-Club du Val-de-Ruz,** ainsi que ses amis, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Bruno DEL NOBILE

dans sa 30me année, à la suite d'une noyade.

Les obsèques ont lieu en Italie.

Madame Louis Jacot, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean Kyburz-Jacot et leurs enfants, à 1009 Pully, ch. du Coteau 12 ;
Monsieur et Madame Serge Jacot-Dubois et leurs enfants, 2013 Colombier, rue du Sentier 19a ;
Monsieur et Madame Alain Jacot-Schurter, à 2014 Bôle, Beau-Site 16 ;
Monsieur et Madame Bernard Morier-Jacot, à 1630 Bulle, rue de la Léchère 13b ;
Monsieur et Madame Jean-Philippe Rollier-Jacot, à 2034 Peseux, rue du Clos 9 ;
Monsieur et Madame Louis Jacot-Hirt et leurs enfants, à Neuchâtel, rue Charles-Knapp 1 ;
Monsieur et Madame François Bays-Jacot et leurs enfants, à 2074 Marin, Cité Robinson 13 ;
Monsieur et Madame Edgar Jacot-Schreyer, à Cortaillod, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve René Jacot-Tripet, à Peseux, ses enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis JACOT

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 75me année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 26 août 1974.
(Jolimont 6)

Là se reposent ceux qui sont fatigués et sans force.
Job 3 : 17.

L'incinération aura lieu mercredi 28 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Monsieur
Paul ROLLIER-NAINE
27 août 1973 - 27 août 1974

Cher époux et papa,
Déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Ton épouse et tes enfants.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Georges MAIRE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Marcel KOLB

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Elle remercie encore très sincèrement Messieurs le docteur Pétremand, le pasteur Quinche, ainsi que Sœur Suzanne.

Peseux, août 1974.

Sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame
Jeanne Guermann-Pierrehumbert

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont su l'entourer en ces moments pénibles, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

La famille de

Mademoiselle Marguerite Anker

remercie très sincèrement tous ceux qui ont entouré la malade durant son séjour à l'hôpital, ont manifesté leur sympathie par leur présence aux obsèques ou par l'envoi d'un message de condoléances.

Neuchâtel, août 1974.

Sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Antoine Bouille

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs envois de fleurs, ont su l'entourer en ces moments pénibles, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Neuchâtel, août 1974.

Monsieur et Madame Ronald FLAIG-VUILLE
Monsieur Pascal FLAIG
ainsi que les familles parentes,

profondément touchés des témoignages de sympathie reçus, remercient toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à leur grand deuil, par leur présence, leur message ou leur don et les prient de croire à leurs sentiments reconnaissants.

Le Landeron, août 1974.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur et Madame Paul BOREL-FATTON et famille

expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont entourés durant ces jours de cruelle épreuve.

Saint-Blaise, août 1974.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le lourd tribut de Saint-Blaise à la N 5...

Saint-Blaise aussi souffre de la N 5 ! Puisqu'il fallait bien raccorder la route cantonale Neuchâtel - Saint-Blaise à la future N 5, presque terminée dans l'Entre-deux-Lacs jusqu'au Landeron, de gros travaux sont en cours depuis plusieurs mois dans les environs immédiats du port.

Ces travaux sont dictés par la suppression du passage à niveau de la route menant à Marin. Une voie secondaire est créée pour aller de Saint-Blaise à Marin.

Elle part de la N 5 actuelle au carrefour de la Poste, passera sous les voies ferrées de la ligne Berne-Neuchâtel et rejoindra l'ancienne route de Berne près de l'église catholique de Saint-Blaise.

Parallèlement, le passage souterrain pour piétons existant est en train d'être modifié en fonction de la création de ce nouveau carrefour qui sera doté ultérieurement d'une signalisation lumineuse.

Ces importants travaux commandés par le service des ponts et chaussées, ont nécessité l'utilisation de puissants engins et, dans ce quartier, la vie de Saint-Blaise s'en est trouvée passablement perturbée.

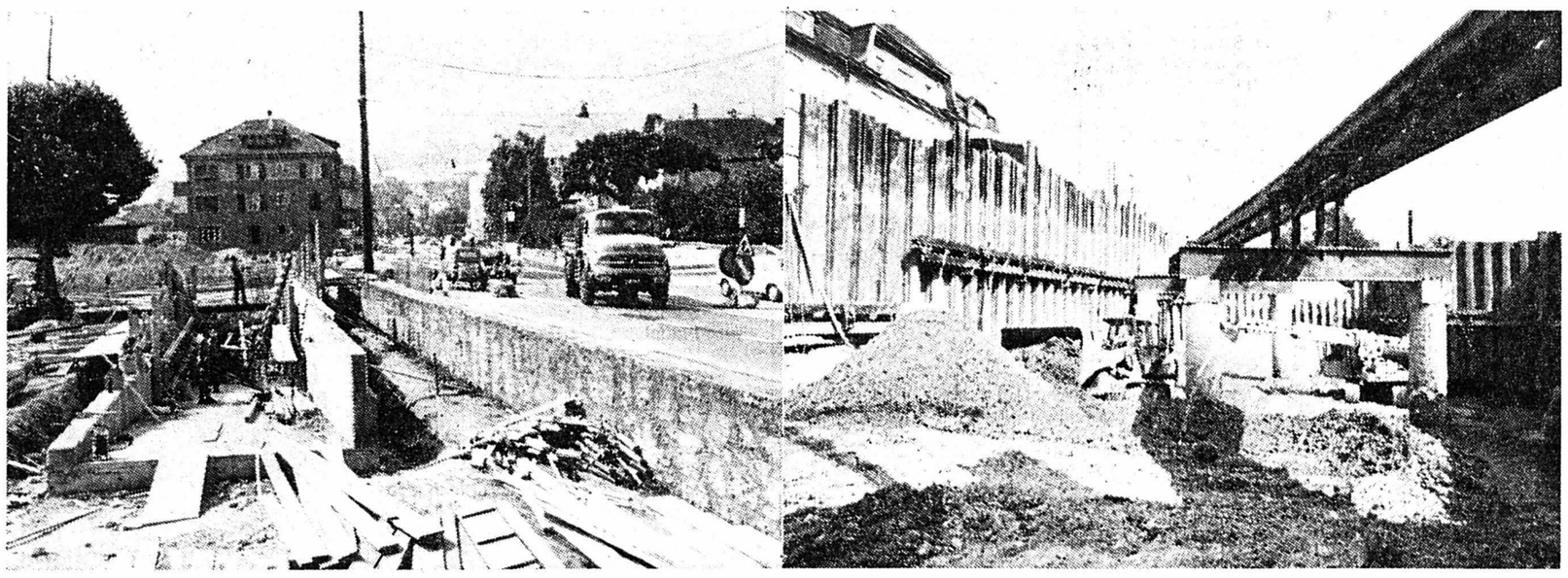

A gauche, l'agrandissement et la modification de l'ancien passage à piétons sou terrain. A droite, les travaux nécessaires pour que la route passe en dessous de la voie ferrée de la ligne Berne-Neuchâtel.

(Avipress - J.-P. Baillod)

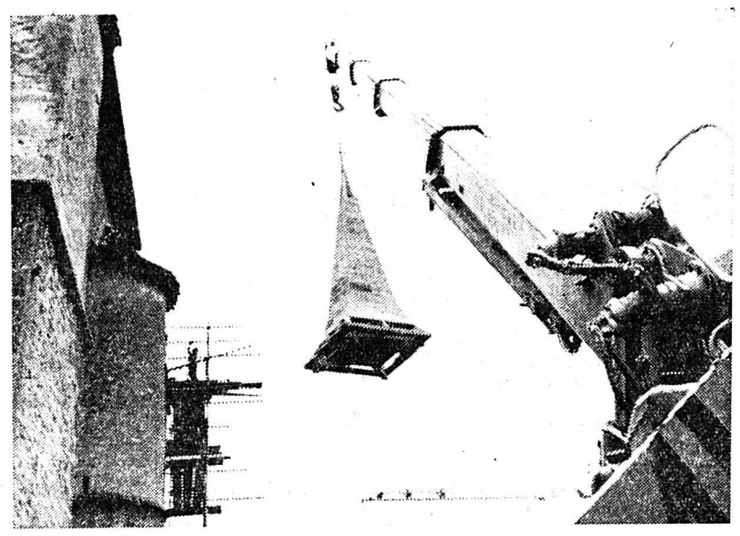

Une opération spectaculaire : la mise en place de la nouvelle tourelle.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le château de Cressier retrouve sa place dans... l'histoire

Il a fallu près de trois quarts d'heure pour « glisser », au millimètre près, la grande grue automobile dans la cour du château de Cressier. Et on dut attendre encore une bonne paire d'heures avant que ne soit mis en place, à l'angle sud-ouest du château, un nouveau clocheton destiné à remplacer celui qui avait été endommagé par la foudre le dimanche 16 juin.

Réalisé par deux artisans. MM. Jean-Pierre Tschappat (charpente) et Eric Marti (couverture), la nouvelle tourelle reconstitue fidèlement le modèle original qui date de 1610. Cette pièce a été mise en place sans difficulté, par la puissante grue, mais on peut imaginer que le travail n'avait pas été si facile il y a plus de trois siècles. A l'époque, chaque madrier constituant l'ossature de la tourelle était assemblé sur place, au faîte du toit. Le temps, alors, ne comptait pas...

A Cressier, non plus. L'horloge qui surmonte le château va être supprimée. Ce cube disgracieux, surmonté d'un clocheton, chevauchant le faîte du toit avait été ajouté à la bâtisse à la fin du siècle dernier, et nul ne sait pourquoi. De nombreuses explications, toutes plus variées les unes que les autres ont été données. La suppression de ce « rajouton » permettra enfin de rendre au château de Cressier son élégante silhouette et de le classer définitivement parmi les bâtiments historiques.

Rentrée des classes à la Coudre

De notre correspondant :

Hier matin, les enfants de la Coudre ont repris le chemin de l'école après six semaines de vacances. Une centaine de bambins sont entrés pour la première fois dans leur classe. Ce passage à la vie scolaire s'est fait sans trop de pleurs, car les mamans accompagnaient tout ce petit monde.

De nombreux changements ont eu lieu dans les collèges. Le bâtiment du Crêt-du-Chêne est maintenant entièrement occupé. Il ne comprend que des classes primaires. Trois classes qui étaient jusqu'ici logées à Sainte-Hélène y ont trouvé place. Dans l'ancien bâtiment, il n'y a plus que quatre classes primaires, les six autres locaux étant occupés par des classes préprofessionnelles.

Parmi les membres du corps enseignant, il y a aussi de nombreux changements. Quatre nouvelles institutrices primaires, Mlles F. Buchet, L. Currat, T. Haesler et R. Béguelin et un instituteur, M. P. Steiger, sont venus combler les vides laissés par ceux qui ont quitté leur poste à la fin de l'année dernière. En section préprofessionnelle, les nouveaux enseignants sont Mlle Beuret, MM. Pfund et Chardonnens.

Ces 21 classes primaires et six classes préprofessionnelles représentent un nombre impressionnant d'enfants qui ont tous, on s'en doute, recommencé l'année en prenant de bonnes résolutions...

REGION DES LACS

Deux blessés à Anet

Hier vers 8 h, M. Pierre Boegli, âgé de 54 ans et domicilié à Tavannes, circulait au volant d'une camionnette, de Sugiez à Morat. Peu après le carrefour Anet-Morat, pour une raison encore non élucidée, sa machine percuta un mur se trouvant sur sa droite.

Souffrant de côtes enfoncées, et d'une commotion, M. Boegli a été transporté par l'ambulance de Neuchâtel à l'hôpital de Bienne. Son passager, M. Manuel Rana, ressortissant espagnol également domicilié à Tavannes, qui souffre de fractures ouvertes à la jambe droite et de plaies profondes à la tête a aussi été hospitalisé à Bienne.

BEVAIX

Collision

Au volant d'une voiture, M. J.-C. F., de Pully, circulait hier vers 14 h 35, route de la Fruitière à Bevaix en direction de ce village. Dans un virage à droite, sa machine est entrée en collision avec l'automobile conduite par Mme M.R., de Peseux, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

Informations horlogères

Un émetteur à quartz pour... poissons et homards !

Depuis plusieurs années, des recherches attentives sont entreprises un peu partout dans le monde, afin de préserver le développement de la faune maritime et d'assurer une exploitation plus judicieuse de cette source de protéines qui revêtira une importance toujours plus grande dans l'alimentation mondiale.

Dans le cadre de travaux expérimentaux sur les migrations des poissons, l'Institut norvégien de technologie industrielle SINTEF, à Trondheim, a eu recours à une nouvelle technique pour suivre ces déplacements. Elle consiste à fixer un émetteur ultra-miniaturisé sur la partie dorsale d'un animal-test. Un récepteur très sensible permet ensuite d'enregistrer les mouvements du poisson remis à l'eau. Pour réaliser l'émetteur en question, l'institut SINTEF s'est adressé à l'horlogerie helvétique. C'est ainsi que l'entreprise Oscilloquartz S.A., à Neuchâtel une filliale d'Ebauches S.A., a fourni les quartz horlogers utilisés comme oscillateurs.

Il s'agit des cristaux de quartz d'une fréquence de 32 kilohertz, qui équipent habituellement les montres-bracelets à quartz précisément. Outre leur petitesse, ces oscillateurs de haute qualité ont l'avantage de fonctionner parfaitement dans les conditions les plus sévères.

Oscilloquartz S.A. est spécialisée dans la production de composants électroniques d'oscillateurs et de garde-temps à hautes performances comme l'horloge atomique dont la précision atteint une seconde tous les 6000 ans. Les recherches, qui se poursuivent cette année encore, ont permis jusqu'à présent d'apprécier la fiabilité du dispositif qui a été expérimenté sur des saumons, des colins et même des homards.

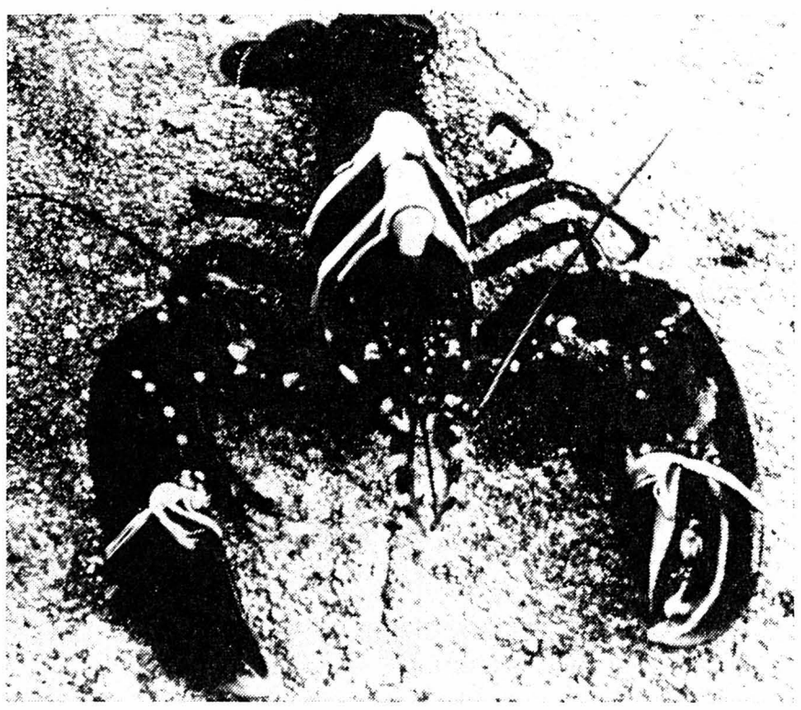

Sur le dos d'un homard, l'émetteur qui « épie » les mouvements des crustacés.

(Avipress - Ebauches S. A.)

Cycle contre auto

● DIMANCHE vers 22 h, au guidon d'un cycle, M. F.M., domicilié à Neuchâtel, circulait avenue Dubois en direction est. Dans un virage à droite, son véhicule est entré en collision avec une automobile conduite par M. G.M., de Peseux qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

Enfant renversée

● AU volant d'une automobile, M. I.P., de Neuchâtel, circulait hier vers 13 h 30 rue de la Dîme en direction est. A la hauteur du bar Dana, son véhicule a renversé la petite Manuela Biétry, âgée de six ans et domiciliée à Neuchâtel, qui s'était élancée sur la chaussée du sud au nord. Blessée, l'enfant a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Le tir du Vignoble a rassemblé quelque 400 tireurs à Cortaillod

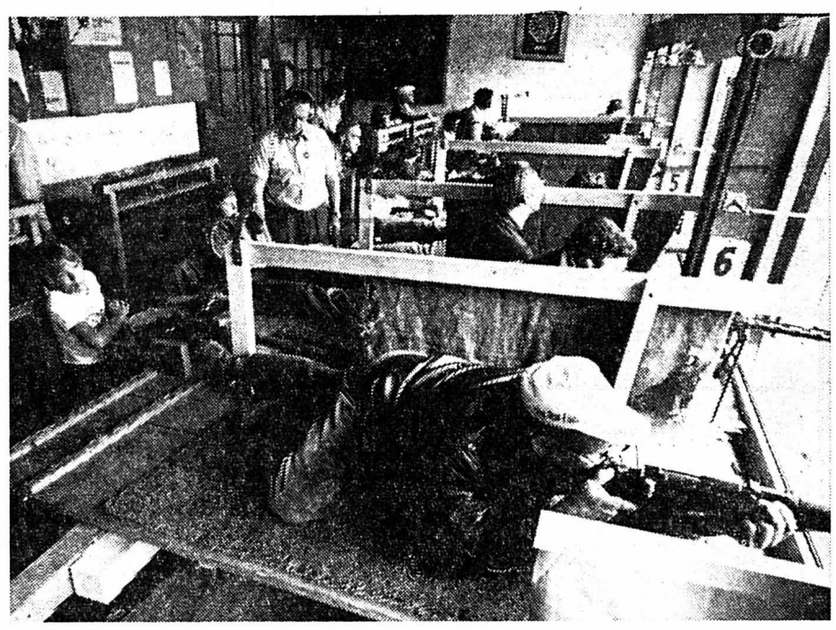

Organisé par la compagnie des Mousquetaires de Cortaillod, le tir du Vignoble neuchâtelois a rassemblé, ce dernier week-end, quelque 400 tireurs sur les 700 inscrits. Les autres rallieront le stand du Petit-Cortaillod samedi et dimanche prochains.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Le tonnage des importations passant par le «Franco-Suisse» a augmenté de 70% en un an. Mais on doit faire mieux !

Avec le chemin de fer, il faut souvent tempêter, taper sur la table. C'est ce qu'ont fait les gens de Bazas, dans la Gironde. Dix-neuf kilomètres de voie reliant cette commune à Langon ayant été fermés et cette décision condamnant l'extension d'une zone industrielle, ils ont réussi à faire rouvrir la ligne. Le 27 mai dernier, ce fut la fête à Bazas. Le train roule à nouveau. Et même le représentant de la SNCF avait le sourire ...

Taper sur la table, prêcher une évidence que certains s'entêtaient à nier : c'est ce que fait, ici, depuis de nombreuses années, la Fédération du Transjuralpin qui demande que l'axe ferroviaire Paris - Pontarlier - Neuchâtel - Berne soit plus judicieusement utilisé. Peu à peu, l'arbre a porté ses fruits. La statistique du commerce extérieur publiée par la direction des douanes et comprenant le détail du mouvement des marchandises par les différentes zones de passage fait état pour 1973 d'une très nette augmentation du trafic du Transjuralpin. En 1972, les importations par rail se chiffraient pour le Val-de-Travers à 46.991 tonnes nettes. Elles ont atteint 80.123 tonnes l'année dernière, soit une augmentation de 70 %.

COURANT INVERSÉ

Quant aux exportations, elles ont connu une semblable progression : 1876 tonnes en 1971, 7070 en 1972 et 9598 en 1973. Le trafic voyageurs est pareillement en hausse : 46.077 entrées en 1971, 54.289 en 1972 et 60.496 en 1973 ; 48.621 sorties en 1971, 108.682 en 1972 et 121.237 en 1973, soit pour l'année dernière une moyenne journalière de 322 voyageurs contre 303 en 1972 et 259 en 1971.

Dans son dernier bulletin, la Fédération du Transjuralpin compare cette progression à la situation des deux autres points frontières du Jura français, les Côtes-du-Doubs (Le Locle) et l'Ajoie. Pour l'un et l'autre, on note une diminution du tonnage des importations par rail, chute particulièrement sensible pour l'Ajoie, et une augmentation des exportations.

Mais la disprorportion entre les trois points frontières et Bâle reste frappante. En deux mots, la concentration du trafic ferroviaire sur Bâle et le suréquipement de cette gare ne se sont faits qu'au détriment des axes moins favorisés mais pourtant susceptibles de se développer et de supporter un trafic bien supérieur. Ce fut le cas, malheureusement, du « Franco-Suisse » et des Verrières. Aujourd'hui, grâce aux campagnes de prospection et d'information de la Fédération, le courant est inversé.

LA RIVE DROITE DU RHIN...

En analysant les chiffres publiés par la direction des douanes, la Fédération du Transjuralpin tire les conclusions suivantes :

● la ligne du « Franco-Suisse » et l'axe Paris - Pontarlier - Berne **sont capables d'absorber un trafic marchandises au moins deux fois supérieur ;**

● l'axe Pontarlier - les Verrières, n'étant pas reconnu comme passage de transit, permet un acheminement d'autant plus régulier à destination exclusive de la Suisse.

Dans l'avenir, de plus forts tonnages doivent donc être acheminés par Pontarlier et Neuchâtel car non seulement le Gothard est à la limite de ses capacités mais aussi parce que l'axe Paris-Berne reste bien le plus court chemin entre les deux capitales, c'est-à-dire **le plus avantageux** pour les « riverains » de cette ligne et leurs centres économiques. La Fédération du Transjuralpin insiste d'autre part sur le fait que la ligne Mannheim - Bâle, sur la rive droite allemande du Rhin, arrive à saturation. Or la SNCF a proposé à la DB de faire passer ses trains par l'Alsace ! L'axe Baltique-Méditerranée via Strasbourg va donc plus encore surcharger Bâle, gare saturée à 120 % à certaines périodes de l'année.

LE RAIL : MOINS CHER, PLUS PROPRE

Enfin, en analysant les tonnages, la Fédération du Transjuralpin constate que le trafic routier talonne celui des chemins de fer. C'est le cas des Verrières alors qu'en Ajoie et au Locle la route l'emporte déjà sur le rail. La Fédération écrit à ce sujet : « ... En cette période où l'inflation doit être combattue, l'acheminement par route devient très cher. En effet, pour transporter 1000 tonnes sur 200 miles (soit environ 322 km), il faut cinquante grands camions et 7200 litres de carburant. Or, deux trains de marchandises de 25 vagons chacun transporteraient la même charge en utilisant seulement 2700 litres de carburant. Plus la part des marchandises transportées par chemin de fer sera importante, moins l'économie aura à souffrir du manque de carburant et, par voie de conséquence, moins l'infrastructure des routes sera détériorée et moins l'air sera pollué. Des solutions urgentes devant être trouvées à la crise des moyens de transport, dont la pénurie va en s'aggravant, les autorités françaises et suisses, déjà conscientes de la situation, doivent prendre en considération, dans leur intérêt réciproque, une utilisation plus judicieuse de la ligne ferroviaire Paris-Berne par Pontarlier et les Verrières. Cette utilisation est possible dans l'immédiat déjà ».

Et les chiffres des douanes le prouvent.

Cl.-P. Ch.

	IMPORTATION (en tonnes nettes) rail	route	EXPORTATION (en tonnes nettes) rail	route
1971 Val-de-Travers	45.021	12.438	1.876	1.716
1972 Val-de-Travers	46.991	38.853	7.070	2.122
1973 Val-de-Travers	80.123	68.182	9.598	2.927
1971 Côtes du Doubs	30.155	22.270	897	2.306
1972 Côtes du Doubs	28.052	31.701	1.155	1.911
1973 Côtes du Doubs	27.882	33.231	4.300	5.224
1971 Ajoie	68.522	113.861	3.210	9.717
1972 Ajoie	85.256	123.282	3.896	12.442
1973 Ajoie	60.401	137.669	5.242	16.272
1971 Bâle, rive gauche française	2.746.510	1.952.442	169.596	125.649
1972 Bâle, rive gauche française	3.100.643	1.093.445	155.872	153.796
1973 Bâle, rive gauche française	2.984.674	1.197.027	187.253	199.580

au Jour le jour

Les locations sont bien chères...

Un millier d'appartements vides dans le canton, dont 200 à 300 dans la seule ville de Neuchâtel... Nemo ne s'étonne pas de cette situation. Pourquoi ? Parce qu'on propose au public de beaux appartements, si ce n'est luxueux, comprenant plusieurs pièces souvent aménagées de façon ultra-moderne. Bref, tout serait parfait s'il n'y avait pas... le loyer !

Nemo se demande comment peut vivre par exemple un couple de retraités, à qui l'on propose un logement de trois pièces pour quelque 460 francs. Car si le couple reçoit une retraite AVS de 1200 fr. et qu'il doit déjà en déduire le montant d'un tel loyer, que lui reste-t-il pour se nourrir après avoir payé le chauffage, les impôts, l'électricité, le gaz, les assurances ?

En outre, on construit des maisons confortables, mais les locations y sont très chères, c'est notoire. Aussi, Nemo se pose-t-il la question de savoir s'il est vraiment utile de bâtir des locatifs avec des appartements de trois ou quatre pièces, quand ce n'est pas cinq. Car il faut bien qu'on se le dise, le luxe et le modernisme se paient hélas ! Et là, c'est au client de choisir...

Mais ne voilà-t-il pas que les propriétaires de vieilles demeures, loin de rester en arrière, calquent le prix de leurs loyers sur ceux des maisons modernes et profitent ainsi de l'aubaine !

Nemo sait pourtant que la situation ne va guère s'améliorer puisque la hausse des intérêts hypothécaires de cet automne ne va rien arranger, bien au contraire !

NEMO

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE cherche

un(e) employé(e) de commerce

pour assumer le poste de secrétaire au service des écoles

Exigences :
- solide formation professionnelle
- esprit d'initiative
- sens de l'organisation
- expérience administrative.

Place stable pouvant intéresser personne dynamique, aimant travailler de façon indépendante.
Entrée en fonction : à convenir.
Traitement : en rapport avec la formation, selon l'échelle des traitements du personnel communal.
Travail varié et intéressant.
Semaine de cinq jours, caisse de retraite.
Faire offres de service manuscrites jusqu'au 10 septembre 1974, avec copies de certificats, curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, au chef du Service des écoles, hôtel communal, 2000 NEUCHATEL.

IMMEUBLES

BEL APPARTEMENT à vendre

à l'ouest de la ville, 6me étage,
4 ½ CHAMBRES + PART GARAGE.
Situation tranquille et ensoleillée.
Vue étendue et imprenable.
Place de jeux et piscine.

Pour traiter et visiter, s'adresser : ETUDE WAVRE, tél. 25 10 63.

Je cherche à acheter

IMMEUBLE LOCATIF

6 à 10 appartements à Neuchâtel ou aux environs.
Capitaux à disposition.

Adresser offres écrites à CW 2147 au bureau du journal.

A vendre, à Gorgier,

TERRAIN

pour construction de villas.
Surface 2000 m2.,

Faire offres sous chiffres HB 2152 au bureau du journal.

À VENDRE

à la Jonchère
Propriété
du Chapelet

Terrain de 3824 m2.
Maison d'habitation avec un appartement d'une cuisine, 4 chambres, dépendances. Un appartement d'une cuisine, 2 chambres, dépendance.
Immeuble ouest avec une cuisine et 2 chambres.
Belle situation en bordure de la route - Gare des Hauts-Geneveys, La Jonchère. Vue étendue.

S'adresser à :
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SITUATION IDÉALE
A vendre

immeuble commercial à la rue de la Gare, à Bienne.
Prix : Fr. 880.000.— pour acheteurs décidés.

Faire offre sous chiffres R 353 356 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Dem. à louer

Jeune peintre tapissier cherche à louer

appartement de 4-5 pièces

dans ancienne maison.
Aux environs de Neuchâtel.
Possibilité de rénover.
Tél. (031) 85 17 14.

On cherche à louer ou à acheter

petite maison

3-4 chambres, même sans confort, Peseux-Marin.
Tél. 24 26 34.

A LOUER

A louer à Saint-Blaise

studio non meublé

360 fr., charges comprises.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

Cortaillod

A louer pour fin octobre 1974

appartement de 4 pièces

avec tout confort.
Loyer, charges comprises, 570 fr. ; garage 40 fr.

Tél. (038) 24 67 41.

Boudry

A louer au chemin des Addoz

appartement deux pièces

Loyer, charges comprises, 320 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel, dans immeuble neuf, rue des Parcs 42,

ATELIER-ENTREPÔT

437 m2, chauffé, courant force, eau + éventuellement 118 m2 locaux annexes. Possibilités de subdivision. Accès facile par camion.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ✆ 24 03 63 NEUCHATEL

RENTENANSTALT
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

MONRUZY, NEUCHATEL

A LOUER, rue de Champréveyres 1, 3, 5

Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine.
Place de jeux pour enfants.
Transports publics à proximité

magnifiques appartements de 6 pièces

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.

Loyer : Fr. 828.— et Fr. 852.— ; suivant situation.
PRIX FIXÉS JUSQU'AU 31 MARS 1976.
Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

Ces prix comprennent : électricité pour machine à laver le linge et séchoirs, service de conciergerie, antenne TV-radio stores à soleil sur loggias.

Places de parc intérieures : Fr. 65.–

Location : FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
St-Honoré ✆ 24 03 63 - Neuchâtel

A LOUER

HAUTERIVE, ROUGES-TERRES
2 pièces dès le 1er janvier 1975 Fr. 419.—
2 pièces dès le 1er octobre 1974 Fr. 438.—
2 pièces dès le 24 septembre 1974 Fr. 437.—
5 ½ pièces dès le 24 septembre 1974 Fr. 965.—

NEUCHATEL, DRAIZES 40
3 pièces libre immédiatement Fr. 405.—

NEUCHATEL, ÉVOLE
4 pièces dès le 1er novembre 1974 Fr. 783.—
1 chambre indépendante Fr. 135.—
libre tout de suite

COLOMBIER, ÉPINETTES 2a
3 pièces dès le 1er novembre 1974 Fr. 509.—

LE PAQUIER, VAL-DE-RUZ
2 pièces dès le 1er septembre 1974 Fr. 380.—
4 pièces dès le 1er octobre 1974 Fr. 645.—
Situation tranquille, ensoleillée.
Accès facile en hiver avec voiture

NEUCHATEL, PARCS 42,
Appartements neufs de 4 ½ pièces, libres immédiatement Fr. 775.—
Places de parc à Fr. 70.— (dans garage collectif).
Ces prix s'entendent charges comprises.

Si vous cherchez à Neuchâtel

400 m2 de locaux commerciaux

- à l'usage de magasin, local d'exposition, etc.
- à proximité de la gare
- dans un immeuble neuf
- aménagement à discuter selon vos besoins
- avec possibilité de louer un dépôt de 55 m2
- avec possibilité de louer des places de parcage intérieures et extérieures
- date d'entrée à convenir
- loyer à discuter suivant aménagement,

nous vous renseignerons volontiers.

LA NEUCHATELOISE
Compagnies d'Assurances
Service Immobilier
16, rue du Bassin
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71.

A louer à la Coudre
pour le 24 octobre 1974
APPARTEMENT 3 pièces Fr. 510.— charges comprises

pour le 24 septembre 1974 ou date à convenir
APPARTEMENT 3 pièces Fr. 555.— charges comprises

GARAGE Fr. 65.—
PLACES DE PARC Fr. 20.—

S'adresser à : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, NEUCHATEL, tél. 25 62 01.

A louer à Saint-Aubin

magnifique attique de 6 pièces, garage, tout confort, 1200 fr., charges comprises.

Appartement 4 pièces, tout confort, 716 fr., charges comprises.

Appartement 2 pièces, tout confort, 388 fr., charges comprises.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 16 49.

A louer à Chézard (Val-de-Ruz)

1 appartement

de 3 pièces, rez-de-chaussée ouest, pour le 24 septembre 1974.

A Fontainemelon

(Val-de-Rzu)

1 studio

pour le 1er septembre 1974.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

A louer tout de suite à Marin, situation tranquille et ensoleillée,

APPARTEMENT 2 ½ pièces

tout confort, balcon.

Loyer : Fr. 473.— plus charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Tél. 25 12 55.

Cortaillod

A louer, dès le 15 septembre,

locaux

pour magasin ou atelier, 3 vitrines, surface totale 160 m2.

Tél. (038) 25 37 21, interne 16.

A louer, tout de suite, à Cernier,

3 magnifiques studios

Loyer mensuel dès 275 fr. plus charges, 30 fr.

un appartement

2 pièces, 370 fr. plus charges 40 fr. cuisine agencée ; tapis tendus ; plafonds boisés.

A louer à Hauterive

un appartement

4 pièces, tout confort, loyer mensuel 780 fr. plus charges 80 fr., libre tout de suite

S'adresser à M. G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84.

A louer à Cressier pour le 1er décembre 1974

maison familiale

5 ½ pièces, garage, dépendances, situation tranquille.

S'adresser à Louis Albert, Ratenets 5, 2088 Cressier.
Tél. (038) 47 10 04.

A LOUER, A PESEUX
dès le 24 septembre 1974,

APPARTEMENTS NEUFS

de conception moderne, avec cuisine entièrement agencée, grand balcon.

Loyers mensuels :
4 ½ pièces
de Fr. 630.— à Fr. 670.— + Fr. 90.— charges.
3 ½ pièces
de Fr. 480.— à Fr. 500.— + Fr. 70.— charges.

S'adresser à VON ARX S.A. PESEUX, rue de Neuchâtel 17, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 29 35.

A louer, à Neuchâtel dès le 24 septembre 1974,

appartement 2 ½ pièces

tout confort, tapis tendus ; cuisine agencée. Fr. 545.— charges comprises.

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 76 72.

A louer dans immeuble neuf, chemin des Grands-Pins 4, Neuchâtel, bel appartement de

1 pièce

cuisine équipée, salle de bains, balcon, confort moderne.
Loyer mensuel : Fr. 340.— + Fr. 20.— de charges. Entrée tout de suite ou à convenir.

Renseignements et inscriptions auprès de

LA NEUCHATELOISE
Compagnies d'Assurances
Service immobilier,
16, rue du Bassin.
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71.

A louer au LANDERON

1 STUDIO

libre tout de suite.
Prix 257 fr., charges comprises.

S'adresser :
Fiduciaire BERTHOUD, Pierre-de-Vingle 14.
2000 Neuchâtel.
Tél. 31 73 83.

A LOUER
tout de suite ou pour date à convenir, dans immeuble résidentiel à la rue des Cerisiers, à Gorgier.

appartements de 4 ½ pièces

au 5me étage

et 2 pièces

au rez-de-chaussée.
Garage, tout confort, ascenseur.
Situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes.
S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin.
Tél. (038) 55 27 27.

Appartement de 4 ½ pièces

à louer à Serrières, cuisine agencée avec machine à laver la vaisselle, garage, grande piscine chauffée, vue tranquillité. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Tél. (021) 33 24 00 à partir de 19 heures.

CHAMBRES

A LOUER
à la ruelle Vaucher 15, Neuchâtel,

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE

Part à la douche.
Libre dès le 1er octobre 1974.
Loyer : Fr. 160.— + Fr. 10.— de charges.

Renseignements et inscriptions : LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'Assurances Service immobilier Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel,
tél. 21 11 71.

APPARTEMENTS DE VACANCES

CET ÉTÉ LA MONTAGNE !
Vous désirez : intimité, indépendance, liberté, calme et confort ?
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en
SUISSE OU EN SAVOIE
Sélection
choix – disponibilité
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A louer à Zweisimmen

altitude 1250 m, route ouverte toute l'année, appartement de vacances dans chalet neuf, 3 chambres, 4-5 lits, chauffage central, garage, cheminée, libre dès le 15 septembre, ainsi que pour l'hiver prochain. Proximité immédiate des pistes de ski.
Tél. (030) 2 34 38.

Offres d'emplois

Famille de médecin, 3 enfants, habitant banlieue de Berne, cherche pour l'automne 1974

gouvernante-aide de ménage

aimant les enfants.
M. Nicolas de Wattewille, Bergweg 10, 3075 Rüfenacht-Berne.
Tél. (031) 83 51 23. (heures des repas).

Banque Cantonale de Berne

Nous cherchons pour notre banque

traducteur (trice)

de langue maternelle française, capable de traduire d'allemand en français des textes de tout genre, se rapportant plus spécialement au domaine bancaire.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à M. Farine, chef du personnel, Direction générale, 3001 Berne, case postale 2619.

COMMUNE DE NYON, Services industriels

La Municipalité de Nyon cherche, pour entrée en fonction immédiate ou à convenir,

MÉCANICIEN

ou

APPAREILLEUR

pour son service du gaz et des eaux, et plus particulièrement pour les travaux de conversion au gaz naturel.
Travail varié nécessitant de l'initiative.
Semaine de 5 jours.
Avantages selon statut du personnel communal.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, références et prétentions de salaire à la Municipalité de Nyon, place du Château 3, 1260 Nyon, jusqu'au 15 septembre 1974.

La Municipalité

A vendre villas indépendantes

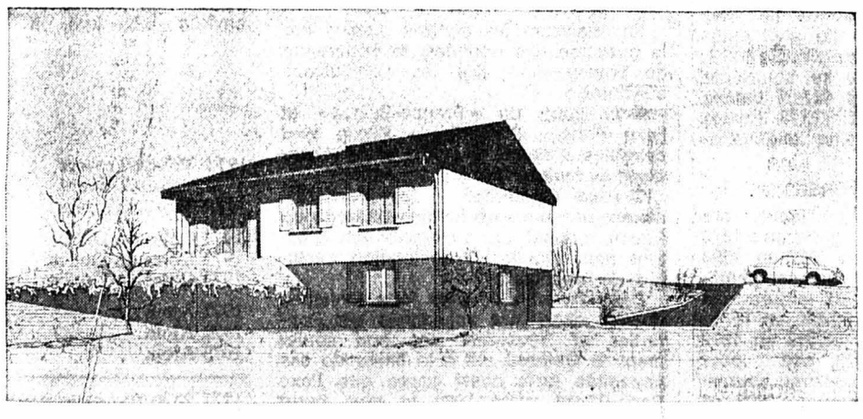

au Val-de-Ruz, à Chézard, au nord du village, dans une situation tranquille et très ensoleillée, avec vue sur le Val-de-Ruz, le lac, Chaumont.

DESCRIPTION villa de 6 ½ pièces, comprenant 4 chambres à coucher, chambre de séjour et à manger de 35 m² avec cheminée de salon, cuisine agencée, salle de bains avec W.-C., douche avec W.-C., halls, surface 130 m². Garage, buanderie équipée, deux caves, galetas, surface 125 m².

CONSTRUCTION sur deux niveaux, avec matériaux traditionnels éprouvés, chauffage à mazout avec production d'eau chaude, isolations phonique et thermique très soignées, cube SIA 750.

ÉQUIPEMENT EXTÉRIEUR comprenant accès, murs de soutènement, talutage des surfaces à engazonner.

LIVRAISON fin 1974 ou début 1975 ; possibilités de choisir tapisseries, carrelages, revêtements des sols.

PRIX Fr. 300.000.—, comprenant : villa « clés en mains », terrain de 1000 m², taxes de raccordement aux services publics, travaux extérieurs et accès. Hypothèques assurées à 70 %.
Possibilités de visiter des villas semblables complètement terminées.

Pour tous renseignements, s'adresser à Marcacci S A., Brévards 4, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 14 79.

Action

Savomatic

Produit de lessive universel pour tous les automates (40°, 60° et 95°)

Avec beaucoup de savon pur

votre linge est propre, doux et parfumé comme un jour de printemps.

Le paquet Jumbo de 3,3 kg 8.30

(kg = 2.51⁵)

au lieu de 9.80*

*Prix de vente Migros normal – pas de prix fantaisistes!

Comparez!

Produits de lessive **MIGROS** évidemment.

Prêts

immédiatement

remboursement par petits acomptes

plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038-24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Mieux **VOIR** c'est VOIR **RABUS**

Jaquet
Opticien diplômé
Tél. (038) 25 11 38
2001 Neuchâtel

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute Coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

TONNEAUX PLASTIQUE
PENSEZ BURNAND

Pas d'entretien - Toujours prêts pour macérer vos fruits.

Conditions : + remb. + port

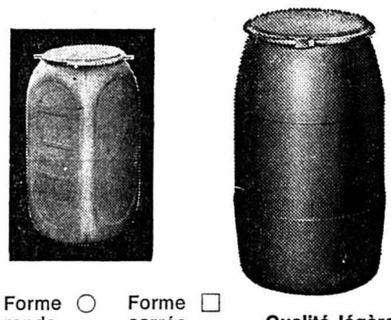

Forme ronde ○	Forme carrée □	Qualité légère
○ 60 litres	G	Fr. 43.65
○ 120 litres	G	Fr. 91.85
□ 1000 litres	DK	Fr. 538.—
		Qualité supérieure
□ 30 litres	K	Fr. 46.—
□ 80 litres	K	Fr. 90.—
○ 200 litres	K	Fr. 162.—
□ 500 litres	S	Fr. 416.—
○ 1200 litres	S	Fr. 631.60

BURNAND S.A. - LAUSANNE
Av. de Morges 46-48 - Tél. (021) 25 38 81.

Madame,

ORLANE
PARIS

vous offre

- une crème de jour
- une crème de nuit
- une eau de toilette

AU PRIX SPÉCIAL DE Fr. 19.50!
au lieu de Fr. 25.–

du 27 au 31 août

droguerie
parfumerie
currat
Rue Saint-Maurice 1
Neuchâtel
Tél. 25 31 13

N'achetez pas d'installation Hi-Fi

avant d'avoir essayé

harman/kardon

Le récepteur qui s'accommode le plus vite et le plus exactement des fréquences de 20 Hz à 20 000 Hz.

hug

Hug Musique SA
vis-à-vis de la Poste, Neuchâtel
tél. 038 25 72 12

B&W

L'avion d'une ville à l'autre, histoire de changer d'air!

Athènes
4 jours, dès
Fr. 356.-

Istanbul
4 jours, dès
Fr. 364.-

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant est compris.

Simplement trois ou quatre jours de répit. Comme ça! Pour le plaisir de changer de décor. De voir autre chose, de côtoyer d'autres gens sous d'autres cieux.

Vous venez nous voir, quelques coups d'ailes... et vous y êtes. Ces vols nous sont familiers, les grandes villes d'Europe aussi. Nous les connaissons de longue date. Une expérience qui vaut son pesant d'or quand on souhaite voir le maximum dans le minimum de temps.

Autres destinations à partir de Zurich: Amsterdam, Budapest, Dubrovnik, Lisbonne, Londres, Moscou, Paris, Rome, Vienne.

Nous vous proposons également des vols de fin de semaine avec la Swissair. Demandez le prospectus spécial.

Consultez n'importe quelle importante agence de voyage en Suisse pour tous les vols City Kuoni.

SWISSAIR

KUONI

Pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22

157.409.11

TOSALLI · PLACES DE JEUX
BALANÇOIRES - TOBOGGANS - ETC.
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

Le moment est favorable

Occupez vos enfants

avec nos engins de jeux. Pour petits et grands.

Donc, rendez-vous chez Tosalli.

MULTI-DISCOUNT BORLOZ
MULTI-DISCOUNT BORLOZ
MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Aujourd'hui DOUBLES-TIMBRES SENJ dans tous nos magasins

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

CIBA—GEIGY
cherche
pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine à Monthey, nous cherchons des

ingénieurs techniciens ETS en mécanique

qui seront chargés de l'étude et de la réalisation de nouvelles installations en génie chimique

Nous souhaitons, si possible, des collaborateurs ayant quelques années d'expérience et des connaissances d'allemand.

Notre usine en plein développement offre à de futurs collaborateurs toutes les conditions souhaitables pour une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence FAN 1870 MONTHEY VS

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/ 4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

ZURICH ASSURANCES ZURICH ASSURANCES

Je cherche :

EMPLOYÉ (E) D'ASSURANCE QUALIFIÉ(E)

situation stable et indépendante à personne capable

INSPECTEUR D'ACQUISITION

travail intéressant et bien rémunéré à personne dynamique ayant de l'esprit d'initiative ; une formation complète serait donnée à un débutant

DACTYLOGRAPHE

aimant également le dessin trouverait un poste intéressant et varié dans nos bureaux.

Dates d'entrée en fonction au plus tôt ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographie, à :

André Gavillet, agent général de la Zurich-Assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

MIKRON HAESLER
SECRÉTAIRES

Nous cherchons

Genre d'activité

Une personne pour correspondance **anglais-allemand** et une personne pour correspondance français-allemand à notre département de vente. Ce poste conviendrait à personnes aimant travailler d'une manière indépendante.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique affiliée au groupe MIKRON qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage. horlogerie, etc).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise ? Vous pouvez, par des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenaux, pour obtenir un rendez-vous.
MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.
Tél. (038) 42 16 52.

Dans le cadre d'un projet d'industrialisation horlogère pour le Pacte andin, la Société pour l'Investissement Horloger S.A. cherche un

DIRECTEUR TECHNIQUE

d'un centre de production horlogère établi en Equateur.

Le titulaire sera responsable de la production horlogère, de la qualité, de l'engagement et de la gestion du personnel de production, du traitement des contacts techniques et de réclamations avec les clients et fournisseurs.

Nous demandons :
— Formation désirée : ingénieur-technicien ETS
— expérience d'une dizaine d'années dans l'ensemble des branches horlogères
— pratique de la gestion du personnel
— connaissance de l'espagnol; en tout cas, volonté de l'acquérir dans les plus brefs délais.

Nous offrons :
— salaire en relation avec capacités
— frais de voyage et déménagement payés
— proposition de contrat: 3 ans.

Adressez vos offres de service à :

SSIH MANAGEMENT SERVICES SA
Direction du Personnel
Rue Centrale 63, 2500 Bienne
Tél. (032) 22 96 11.

SSIH

Pour notre département EXPORTATION, nous engageons une

SECRÉTAIRE

— capable de travailler de manière indépendante
— connaissances indispensables du français et de l'anglais
— connaissances d'allemand souhaitées.

Adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, au service du personnel ou se présenter sur rendez-vous.

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE
Bellevue 32 **Téléphone (039) 31 57 55**

Fabrique de décolletages au bord du lac de Neuchâtel offre, à un employé au courant du marché des métaux et de l'outillage. La place

d'ACHETEUR

Il s'agit d'un poste indépendant avec responsabilités.

— Bon salaire en rapport avec les capacités
— Caisse de retraite
— Appartement à disposition.

Faire offres sous chiffres 28-900225 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

désirant se spécialiser dans la fabrication de moules d'injection pour matières plastiques.

— Une expérience d'outilleur mouliste est souhaitable, mais non indispensable
— Une formation complémentaire pourra être assurée par l'entreprise
— Conditions d'engagement intéressantes

Les intéressés sont priés de s'adresser au bureau du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 22 03 22, à 5 minutes de la gare.

Société à Neuchâtel cherche

CADRE

pour diriger son

SERVICE IMMOBILIER

Gérances et transactions.

Situation indépendante, avec responsabilités ; contact avec la clientèle.

Faire offres sous chiffres PM 28025 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Ω OMEGA

Pour compléter l'équipe qui constitue notre secteur **« Méthodes »,** nous souhaitons engager

un agent de préparation du travail

qui se verra notamment confier

— l'élaboration et l'entretien des dossiers de fabrication pour l'ensemble des pièces d'un calibre
— l'établissement des études, analyses et propositions relatives à de nouvelles méthodes de fabrication ;

un constructeur d'outillages

qui sera appelé à

— réaliser l'étude de la construction d'outillages, en liaison étroite avec l'utilisateur
— construire des plaques de travail, des pièces d'outillages et des outils
— faire exécuter les essais de ses réalisations.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à OMEGA, Division du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

Baux à loyer
au bureau du journal

Travaux de dactylographie

avec dictaphone en langue française, à domicile, sont offerts à dame par intermittence. Machine et matériel mis à disposition.
Tél. 25 14 14.

Société multinationale

cherche

2 représentant (e) s débutant(e)s accepté(e)s

Entrée immédiate.
Fixe, frais-commissions.
Voiture à disposition.
Cours de formation rémunéré.
Promotion à l'étranger.

Si vous êtes ambitieux (euses) et dynamiques, téléphonez au (039) 31 57 17 pour fixer rendez-vous.

Maison importante de produits chimiques

cherche

représentants

Nous offrons : fixe, pourcentage sur la vente, frais de voyage, bons avantages sociaux.

Tél. (022) 41 07 17, le soir dès 19 heures.

Restaurant du Reymond, la Chaux-de-Fonds, cherche

sommelière

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 59 93.

Je cherche

coiffeuse capable

dans les environs de Neuchâtel. Bons gains. Seule collaboratrice.

Tél. (038) 41 12 22.

La pharmacie F. Tripet, Neuchâtel, cherche

aide en pharmacie

pour compléter son équipe de vente.
Tous renseignements seront donnés avec discrétion aux intéressées.
Prière d'écrire à Fred Tripet, pharmacien, case postale 1077, 2001 Neuchâtel.

MOKA BAR, Concert 4, cherche

SERVEUSE

Congé le dimanche.
Tél. (038) 25 54 24.

Restaurant du Funiculaire, la Coudre - Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

sommelière ou extra

2 horaires : 8 h - 16 h et 16 h - 24 h.
Téléphoner au (038) 33 44 66, ou se présenter.

Atelier d'horlogerie cherche

1 décotteur ou 1 emboîteur qualifié

Faire offres sous chiffres DM 2050 au bureau du journal.

Pour améliorer vos fins de mois,

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons des agents distributeurs pour Neuchâtel, Auvernier, et les environs.

Veuillez appeler le (022) 31 11 72.

AVIA & SILVANA SA

cherche, pour le 1er novembre 1974, pour son réfectoire,

une personne homme ou femme

capable de s'occuper de la préparation et de la distribution du repas de midi.

et, pour entrée immédiate,

un(e) ouvrier(ère)

pour le posage de cadrans, si possible connaissant déjà la partie.

Horaire libre

Faire offres à AVIA & SILVANA S.A., Ecluse 67 2000 NEUCHATEL ou téléphoner au (038) 25 67 01 - interne 61.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

Atelier de micro-mécanique de haute précision, situé à la Neuveville,

cherche :

mécaniciens tourneurs fraiseurs

Salaires au-dessus de la moyenne, prestations sociales d'avant-garde, caisse d'épargne, frais de déplacement. Trajet Peseux - la Neuveville assuré par voiture particulière.

Tél. (038) 51 14 14.

MIGROS

cherche
à son siège central de MARIN
(transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

employé de bureau

de langue maternelle française
pour son DÉPARTEMENT PRODUITS CARNÉS

La préférence serait donnée à candidat ayant quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons :
— place stable
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.**

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Rentrée scolaire

(sp) Lundi matin, treize nouveaux élèves ont franchi pour la première fois le seuil de l'école. Ils étaient accompagnés de leurs mères et ont été accueillis par Mme François Matthey, présidente de la commission scolaire. Il n'y a aucun changement dans le corps enseignant.

NOIRAIGUE

Vacance au Conseil communal

(sp) Nous avons annoncé la démission de M. R. Ramseyer du Conseil communal en raison de son départ pour l'étranger. Son successeur ne sera probablement pas désigné avant le mois d'octobre, aucune séance du Conseil général n'étant prévue le mois prochain.

FLEURIER

Patrick Moerlen blessé au critérium de Moutier

(c) Le coureur cycliste amateur-élite Patrick Moerlen, domicilié à Fleurier, participait dimanche au critérium de Moutier. Alors qu'il était fort bien placé pour enlever cette épreuve, il a été victime d'une chute dans une descente, les deux freins de son vélo ayant lâché simultanément.

Blessé au visage Patrick Moerlen a été conduit à l'hôpital de Moutier où plusieurs points de suture lui ont été posés. Il souffre aussi d'une commotion. Après avoir reçu les premiers soins médicaux, il a pu regagner son domicile fleurisan.

Rencontre entre l'Eglise réformée et la Croix-Bleue à la Côte-aux-Fées

De notre correspondant régional :

Dimanche, le village de la Côte-aux-Fées a vécu une journée Eglise-Croix-Bleue dans une atmosphère fraternelle et joyeuse.

Le matin, au temple eut lieu un culte inter-ecclésiastique introduit par le pasteur Delord, conducteur spirituel de la paroisse réformée. Il souhaita une cordiale bienvenue à la nombreuse assistance et en particulier à M. Francis Kubler, orateur officiel, agent cantonal de la Croix-Bleue et ancien pasteur au village.

La fanfare de la Croix-Bleue prêta son concours et assuma toute la partie musicale du culte. On eut aussi le plaisir d'entendre en soliste le chantre de la cathédrale de Genève qui prépara la prédication de M. Kubler. A la sortie de l'église, la fanfare joua quelques morceaux devant le temple. Puis à midi, un pique-nique réunit les convives dans le préau du collège.

Au début de l'après-midi eut lieu une rencontre sous la présidence de M. Richard Barbezat, visiteur de la Croix-Bleue réunissant quelque 150 participants actifs et sympathisants, dans la grande salle du collège. Ils entendirent un nouvel exposé de M. Kubler, puis un membre de la Croix-Bleue venu de Lorraine apporta un vibrant et émouvant témoignage de buveur sauvé par Jésus-Christ. Il montra qu'aujourd'hui encore des hommes peuvent être sauvés et libérés complètement.

M. Jacques Piaget, président de la section locale remercia les orateurs et invita ceux qui le désiraient à faire un tour de piste, préparé, à proximité du collège avec soin par les jeunes de l'« Espoir ». Puis des jeux pour petits et grands furent organisés qui mirent fin à une merveilleuse journée. Chacun repartit encouragé, mais conscient aussi de tout le travail qu'il reste à faire pour mener à bien et efficacement la tâche de la Croix-Bleue.

Six cents participants à la Marche populaire des gorges de l'Areuse

De notre correspondant régional :

Organisée par le Hockey-club de Noiraigue, la marche populaire des gorges de l'Areuse s'est déroulée samedi et dimanche. Le parcours empruntait les gorges jusqu'à Champ-du-Moulin, puis passait aux Moillats, avant de gagner la Ferme-Robert, puis les Oeillons et Noiraigue.

Quelque six cents personnes, hommes, femmes et enfants, ont pris part à cette promenade d'environ 12 kilomètres dans une région très attrayante. Le doyen des participants était M. Roth de Genève, âgé de... 89 ans et le groupe le plus important était formé de la famille Walther Thomy, de Noiraigue avec vingt-sept personnes.

Cette année, les marcheurs ont reçu en récompense de leur participation, une médaille frappée représentant le vieux pont de Travers.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, pratiques sexuelles en Suède (20 ans).
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Bureau de renseignements, les Verrières : Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers ; Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

LA CHAUX-DE-FONDS

Démission du directeur de la clinique dentaire scolaire

Nommé professeur titulaire de la chaire d'orthodontie à la faculté de médecine de l'Université de Louvain, le Dr José Dahan, directeur de la clinique dentaire scolaire de la ville, a informé les autorités scolaires de sa démission. Le Dr Dahan précise un communiqué de la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, était entré en fonction le 1er janvier 1968, tout en conservant un enseignement à l'Université de Fribourg-en-Brisgau. Sous son impulsion, la clinique dentaire scolaire a connu un grand développement, particulièrement dans le domaine de l'orthodontie. Cette démission survient alors que le comité des services médical et dentaire scolaire a décidé de soumettre le fonctionnement de la clinique à une expertise confiée au Dr Ludwig Rinderer, directeur de la clinique dentaire scolaire de Zurich et président du Groupe d'étude suisse pour les soins dentaires à la jeunesse.

Cette expertise devra notamment déterminer s'il est possible de réduire les dépenses d'exploitation de la clinique, sans porter atteinte à la qualité des soins dispensés aux enfants qui s'y font traiter. Le nouveau directeur sera choisi en fonction des recommandations de l'expert.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Pleure pas la bouche pleine (16 ans).
Eden : 18 h 30, Les dix doigts de la perversion (20 ans). 20 h 30, Les valseuses, (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Airport (16 ans).
Scala : 20 h 30, Tora, Tora, Tora (16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée des beaux-arts : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Guye, 13bis avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Le Locle

Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel-Jean-Richard ; dès 21 h., tél. 117.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le sergice d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Des résultats surprenants au 40me championnat suisse de boccia en double

Organisé par le Boccia-club de Couvet, le 40me championnat suisse de double s'est disputé, ce week-end, dans de bonnes conditions atmosphériques et devant un nombreux public. Le titre national est revenu à l'équipe Bachetto-Lunghi de l'association bernoise qui s'est imposée en finale face à la formation neuchâteloise Binggeli-Klein.

Disputé samedi après-midi sur une vingtaine de pistes réparties dans le canton, le tournoi préliminaire a déjà donné lieu à de nombreux duels acharnés. A ce stade de la compétition, la plupart des équipes favorites parvinrent à se qualifier. Malheureusement pour les « boccheurs » de la région, aucune équipe du Val-de-Travers inscrite à titre individuel ne parvint à franchir ce premier cap.

En début de soirée, un apéritif fut servi dans les locaux du « Bocciodrome » en prélude à la partie officielle de la manifestation. Au cours du souper qui suivit, divers orateurs prirent la parole. M. B. Oberti, président du comité d'organisation salua au nom du club covasson les invités et les participants au championnat national. M. Emery, président du comité d'honneur, s'exprima au nom des autorités communales et de la population de Couvet relevant l'honneur qui était fait à notre localité de pouvoir accueillir les participants à une manifestation d'intérêt national. MM. Italo Rossi, président de l'association suisse et Alberto Conti, président de l'association cantonale, ont remercié les membres du B.C.C. pour leur travail et leur dévouement.

Le tournoi reprit, dimanche matin, avec l'entrée en lice des équipes sélectionnées d'office. C'est alors que les premiers résultats surprenants furent enregistrés, la plupart des joueurs qui s'illustraient régulièrement depuis de longues années allaient être écartés de la compétition, éliminés le plus régulièrement du monde par plus fort qu'eux.

En huitième de finale, on retrouvait 10 équipes tessinoises, 3 neuchâteloises, 1 bâloise, 1 bernoise et une thurgovienne. Malgré une seule confrontation directe entre eux, six formations de Suisse italienne allaient être éliminées.

Les résultats sont les suivants : Boffia-Bordoli (TI) a battu De Martin-Biotti (TG) par 15 à 10 : Barchietto-Lunghi (BE) l'a emporté sur Fiscalini-Terzi (TI) par 15 à 10 et Conti-Castellani (NE) a vaincu Calstri-Bettini (TI) par 15 à 10. Righi-Oberti (BS) a battu Bavaresco-Pelligrini (NE) par 15 à 11 et Parietti-Koffel (TI) a remporté la victoire contre Mossi-Bernasconi par 15 0 8 et Binggeli-Klein (NE) a totalisé 15 points contre 11 points pour Giovanocci-Remonda (TI).

Bachetta-Lombardo (TI) battent Pasinelli-Storelli (TI) par 15-14 et Luoni-Romano (TI) Borghi-Ronchetti (TI) par 15-11.

En quart de finale, on enregistre dans l'ensemble des résultats beaucoup plus nets qu'au tour précédent, la paire Parietti-Koffel s'étant fait remarquer par son efficacité. Barchietto-Lunghi (BE) a battu Boffa-Bordoli (TI) par 15 à 7 ; Conti-Castellani (NE) Righi-Oberti (BS) par 15-11 ; Binggeli-Klein (NE) Bachetta-Lombardo (TI) par 15-13 ; Parietti-Koffel (TI) Luoni-Romano (TI) par 15-4.

Le duel opposant Neuchâtelois et Tessinois dans la première demi-finale allait permettre au public de suivre l'une des parties les plus disputées du tournoi. L'étonnante victoire des représentants du Neuchâtel-Sports permettait déjà aux plus optimistes d'envisager une finale entre joueurs du canton, car l'autre demi-finale opposait Bernois et Neuchâtelois. Les futurs vainqueurs du championnat prirent rapidement un avantage décisif et contraignirent Castellani et Conti à se contenter de la 4me place du tournoi. Binggeli-Klein (NE) l'a emporté sur Parietti-Koffel (TI) par 15-12 et Barchetto-Lunghi (BE) sur Castellani-Conti (NE) par 15-11.

Disputée devant un nombreux public d'initiés, la finale allait être riche en émotions. Prisant le jeu à courte distance, les Neuchâtelois réussirent à prendre un avantage initial et comptèrent jusqu'à sept points d'avance sur leur adversaire. Binggeli parvenait à placer régulièrement ses boules, alors que Klein réussissait à « tirer » les meilleures boules adverses. Bientôt pourtant, le calme et le métier des « Bernois » leur permirent de refaire surface et en portant le jeu à l'extrémité de la piste, à s'imposer avec cinq points d'avance (18-13). L'équipe de la Ville fédérale remporte ainsi le titre national et la coupe « Apéritif Cynar » attribuée, chaque année, au vainqueur du tournoi. Cette 40me édition du championnat suisse de double restera marquée pour longtemps dans la mémoire des « boccheurs » par la contre-performance tessinoise et l'esprit des Neuchâtelois qui n'avaient jamais été en mesure jusqu'alors de placer deux équipes parmi les quatre premières.

J.-P. D.

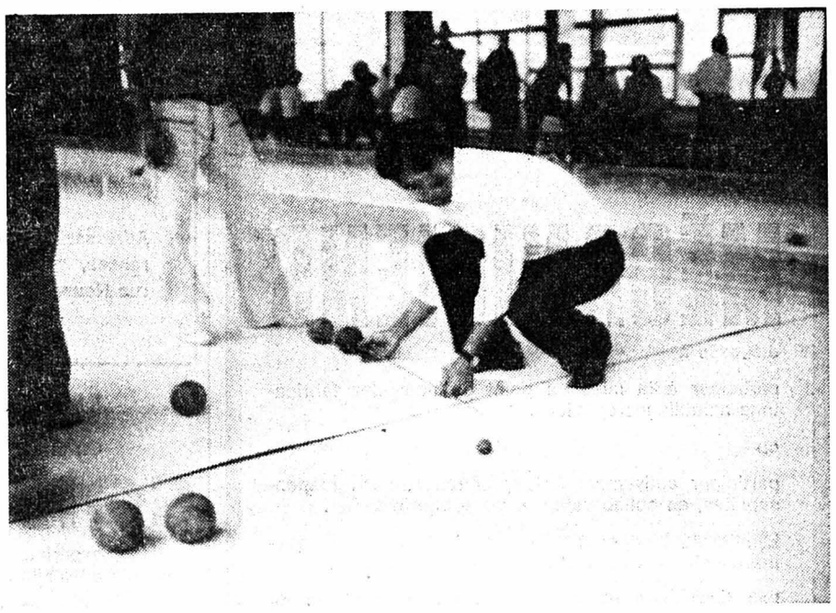

Une place se gagne au millimètre près. (Avipress Debrot)

VAUD - VAUD - VAUD

Eclatant succès de l'Abbaye de Moudon

De notre correspondant :

L'ancienne capitale du pays de Vaud savoyard possède pas moins de trois sociétés d'Abbaye, qui organisent à tour de rôle la fête annuelle, le quatrième dimanche d'août. Cette année, c'était au tour des « Fusiliers de la Bourgeoisie » et de la Société du « Cordon blanc et vert » de préparer cette importante manifestation, dont le grand chef responsable était M. Jacques Braillard, abbé-président des « Fusiliers de la Bourgeoisie ».

Comme de coutume, la fête a commencé samedi matin par l'habituelle parade, place de la Grenette. Les membres des deux sociétés ont ensuite pris le chemin du stand, afin d'accomplir leur tir de société, qui s'est déroulé dimanche matin pour ceux qui étaient empêchés d'y participer le samedi.

Un moment toujours très attendu est la cérémonie du couronnement des roys, place de la Grenette, le dimanche à midi, après une prise de drapeau spectaculaire, en présence d'un public nombreux et de tous les tireurs rassemblés. Mais auparavant, le président a eu la joie de recevoir les nouveaux membres des deux sociétés, soit 11 candidats pour les « Fusiliers de la Bourgeoisie » et 18 pour le « Cordon blanc et vert ». Il a ensuite proclamé les roys et les vice-roys, ceux-ci recevant leur couronne de la main d'une demoiselle d'honneur.

Conduits par « L'Union instrumentale », les tireurs se sont ensuite rendus en cortège à travers les rues de la vieille cité jusqu'à la cantine de fête, où s'est déroulé le banquet. Au cours du repas, les convives ont pu applaudir un magnifique concert donné par la fanfare de Moudon, sous la direction de partie oratoire qui suivit, présidée par M. Pierre Gilliéron, des discours ont été prononcés par MM. Robert Briod, directeur de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie, qui a porté le toast à la patrie, ainsi que par MM. Maurice Tombez, délégué municipal, Emile Thonney, président de la société du « Cordon blanc et vert », et Jacques Braillard, président des « Fusiliers de la Bourgeoisie ».

L'Abbaye de Moudon a aussi eu sa fête foraine et, durant deux jours, la musique et les bals ont animé les rues de la cité du « Petit Charlemagne ».

PRINCIPAUX RÉSULTATS

« Fusiliers de la Bourgeoisie » : 1. Charles Voruz, Huémoz roy du tir, 418 ; 2. Maurice Jossevel, Moudon, vice-roy, 411 ; 3. Louis Braillard, Morges, 402 ; 4. Albert Gavin, Forel, 397 ; 5. Jean-Pierre Gavin, d'Emile, Forel, 392 ; 6. Willy Faucherre, Moudon, 381 ; 7. Philippe Braillard, Moudon, 381 ; 8. Marc-Antoine Grec, Villars-sur-Ollon, 378 ; 9. Eugène Guex, Bioley-Orjulaz, 377 ; 10. Philippe Faucherre, Moudon, 375 ; 11. Marcel Dubrit, Cerniaz, 371 ; 12. Bertrand Faucherre, Orbe, 370 ; 13. François Galster, Ecublens, 365 ; 14. Philippe Burnand, Ecublens, 363 ; 15. André Gavin, Blonay, 362, etc...

« Cordon blanc et vert » : 1. Jean-Pierre Gavin, Forel-Lavaux, roy du tir, 445 ; 2. René Durussel, Moudon, vice-roy, 428 ; 3. Ulysse Jaton, Moudon, 428 ; 4. Gérald Bovay, Lausanne, 422 ; 5. André Nicod, Moudon, 420 ; 6. Marc Luthy, Moudon, 409 ; 7. Francis Richard, Forel-Lavaux, 408 ; 8. Klaus Schelling, Moudon, 407 ; 9. André Desponds, Moudon, 404 ; 10. André Gavin, Blonay, 404 ; 11. Rémy Durussel, Moudon, 402 ; 12. Bernard Duvoisin, Moudon, 398 ; 13. André Balimann, Bussy, 398 ; 14. Jean-Claude Saugy, Moudon, 398 ; 15. Louis Saugy, Chavannes, 396, etc...

PAYERNE

Exposition de tapisseries et de céramiques

(c) Depuis dimanche, la galerie Véandre, à Payerne, présente au visiteur une exposition, consacrée aux tapisseries de Malou Minder et aux céramiques de Bernard Dumont. Quelques huiles de style cubiste (1928) d'André Vuilleumier — le fondateur de la galerie Véandre, il y a trente ans — complète cette intéressante exposition.

COMBREMONT-LE-PETIT

Mort de l'ancien syndic

(c) Cet après-midi, à Combremont-le-Petit, les derniers honneurs seront rendus à M. Oscar Hollenweger, ancien commerçant, décédé à l'âge de 77 ans. Le défunt avait été durant de nombreuses années syndic de la commune, ainsi que caissier du Crédit mutuel. C'était une personnalité très connue dans toute la contrée.

ORON-LA-VILLE

Les adieux du curé

(c) Dimanche matin, au cours d'un apéritif servi à l'issue de la messe, l'abbé Emmanuel Longchamp, depuis onze ans curé de la paroisse catholique, a fait ses adieux à ses paroissiens.

L'abbé Longchamp a été nommé à Payerne où il succède à l'abbé Georges Chassot qui quitte cette paroisse après 28 ans de ministère. Ce dernier poursuivra sa mission à Riaz, en Gruyère.

Quatre dimanches de vapeur sur la ligne Yverdon-Sainte-Croix

Aujourd'hui, à 17 h 30, une grosse Mallet à voie métrique du chemin de fer touristique Blonay-Chamby sera déchargée d'un vagon spécial en gare d'Yverdon et « assise » sur sa voie. Le 15 septembre, puis les deux dimanches suivants et le 6 octobre, cette locomotive à vapeur remorquera, entre Yverdon et Sainte-Croix, un train spécial composé d'anciennes voitures à deux et quatre essieux de l'YSC.

La Mallet arrivée hier en début de soirée à Yverdon, est la locomotive « 104 » du Blonay-Chamby. De type C + CT, elle a été fabriquée en 1925 par Hanomag, à Hanovre, et avait circulé sur la ligne Zell-Todtnau, an Forêt-Noire, avant que le Blonay-Chamby puisse l'acquérir. Pourquoi cette Mallet ? Parce que celles de l'Yverdon-Sainte-Croix ont été mises à la ferraille ou sont parties à l'étranger. Les Mallet (ou locomotives à trains articulés), « 1 », « 2 » et « 3 », des machines de type 020 + 020 (ou B + BT si l'on préfère), respectivement baptisées « Reine Berthe », « Olivier » et « Major Davel », construites par la Société alsacienne de constructions mécaniques, ont passé au Lausanne-Echallens-Bercher en 1920 et 1921.

Elles ont été ferraillées depuis. La quatrième Mallet de l'YSC, une Henschel de type C + CT construite en 1917 et rachetée aux Chemins de fer économiques du département de la Meuse est partie en Ethiopie en 1945. Pour remplacer ses Mallet, l'YSC en acheta trois nouvelles aux Chemins de fer rhétiques, les « 26 » « 27 » et « 28 ». C'étaient des machines de type 120+020 construites par SLM en 1902. Deux d'entre elles sont parties en Espagne en 1946.

Faute de Mallet, le chemin de fer Yverdon Sainte-Croix empruntera une des deux machines à trains articulés du Blonay-Chamby et ces courses vapeur coïncideront avec les journées « portes ouvertes » organisées par les CFF tant à la gare qu'aux ateliers d'Yverdon.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La direction et le personnel de la Maison Edouard Dubied & Cie S. A. ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Emile ROULIN

leur fidèle collaborateur et collègue, membre du personnel de l'usine de Couvet.

Le comité de l'**Amicale des contemporains 1926, du Val-de-Travers,** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de son cher collègue et ami,

Freddy ROULIN

dont il gardera un excellent souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS TARDIFS

A la Pomme d'Or - Fleurier
Action « sensas » :
BELLES TOMATES
1 fr. 25 le kg
Ménagères, profitez de cette vente
Se recommandent : Gallo et Vermot

OFFRES D'EMPLOIS

Secrétaire du Marketing

vous nous aiderez à maîtriser des tâches aussi diverses qu'étendues :

- **publicité et promotion de vente**
- **développement de produits et observation attentive de la concurrence**
- **formation initiale et continue du personnel**
- **prévision et préparation des ventes**

Ce poste convient à une personne (collaborateur ou collaboratrice) faisant preuve d'intérêt diversifiés, d'esprit ouvert et rapide, possédant parfaitement le français et l'allemand, sans oublier de bonnes connaissances d'anglais.

Nous offrons :

- **introduction poussée dans le futur domaine d'activités**
- **une vision complète de tous les secteurs d'activité**
- **le traitement indépendant de secteurs partiels inscrits au cahier des charges**
- **un grand bureau moderne au siège central SCM, à Zurich**
- **en cas d'aptitudes, des chances réelles d'avancement**
- **un salaire à la mesure des prestations.**

C'est la chance que vous offre SCM — entreprise parmi les plus dynamiques dans la branche des machines de bureau, et possédant 10 succursales en Suisse.

N'hésitez pas : une brève offre d'emploi à SCM (Switzerland) S.A., direction du Marketing, case postale, 8031 Zurich, suffira pour établir le contact.

SCM

Diana Diana Diana Diana Diana

Diana magasins de chaussures

Diana a 35 succursales dans toute la Suisse est jeune, dynamique et progressiste

Diana agrandit continuellement son réseau de succursales a besoin de personnel très qualifié

Diana paie des salaires selon les capacités a des prestations sociales exemplaires

Diana devrait vous intéresser

Diana cherche actuellement des :

Diana **gérants (gérantes)**

Diana **dirigeant(e)s de succursale**

Diana **tournantes**

Diana **vendeuses**

Diana **apprenties-apprentis**

Diana attend votre offre vous prie d'envoyer le coupon ci-dessous

Diana magasins de chaussures, Monsieur A. Kriesemer, case postale, 4600 Olten.

Diana Je m'intéresse à

Diana en qualité de

Diana Nom-prénom

Diana Rue

Diana Lieu Tél.

OFFRES D'EMPLOIS

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

cherche pour son **laboratoire de calculatrices digitales**

mécanicien de précision ou électronicien

au bénéfice d'une bonne formation de base.

Travaux variés sur les ordinateurs et périphériques miniaturisés demandant de l'initiative personnelle et une grande facilité d'apprentissage de notions et de techniques nouvelles.

Entrée en fonction : à convenir.

Adresser les offres de service, avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats, au : Service du personnel de l'EPFL, 33, av. de Cour, 1007 Lausanne.

Cherchez-vous une place stable ?
Un service du soir vous intéresse-t-il ?

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, pour notre département journal

auxiliaire

pouvant assumer, en collaboration avec notre personnel technique, des travaux spéciaux. Formation dans la maison, pour personne capable, ayant de l'initiative, pouvant travailler avec précision.

Horaire de 40 heures en six soirs, de 19 h 30 à 2 h 30. Salaire intéressant pour candidat capable.

Adresser offres écrites à la direction technique de l'imprimerie, Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel ou téléphoner au (038) 25 65 01, interne 253, pour fixer rendez-vous.

Fabrique de la branche machines-outils cherche

employé de commerce

avec connaissance parfaite des langues : française, allemande et anglaise, pouvant assumer l'organisation de la vente des machines en Suisse et à l'étranger. Age 25-35 ans.

Adresser les offres en joignant certificats, références, sous chiffres F 920 351 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

99

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, des

VENDEUSES

pour nos départements :

CONFECTION DAMES
CHEMISERIE MESSIEURS
PAPETERIE
ALIMENTATION
MERCERIE
VERRERIE-PORCELAINE

Nous offrons :

— Places stables et bien rémunérées
— Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement
— Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.
— 13me salaire
— semaine de 5 jours par rotation

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins neuchatel 66

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

---

aux Gourmets

toutes spécialités, cherche

responsable acheteur-vendeur fruits et légumes

Nous offrons :

— travail varié et intéressant
— ambiance agréable
— horaire variable
— bon salaire

Adresser offres ou téléphoner au magasin, rue du Trésor 9, 2002 Neuchâtel, Tél. (038) 25 12 34.

Entreprise du Val-de-Ruz cherche

EMPLOYÉE DE FABRICATION

pour travaux divers : correspondance, facturation, entrées et sorties du travail, fournitures, planning, etc.

Occupation : après-midi.

Sténodactylo nécessaire.

Faire offres sous chiffres 87-103 à Annonces Suisses S. A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

---

maret

2014 BÔLE - NEUCHATEL - 038 41 10 21

Nous cherchons des

MÉCANICIENS

disposés à

participer à la mise au point de nouvelles fabricatons d'outillages spéciaux.

ou

participer activement à la production, avec responsabilités, en collaboration avec le chef d'atelier.

L'initiative, l'indépendance dans le travail et la qualité d'exécution sont nos principales exigences.

Les formations de base telles que mécanicien de précision, outilleur, faiseur d'étampes ou micromécanicien conviendraient particulièrement.

Horaire libre, transport du personnel

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

URGENT
On cherche

COIFFEUSE

expérimentée, sachant travailler seule. Si capable, possibilité de gérance. Neuchâtel, centre ville.

Adresser offres écrites sous chiffres JD 2154 au bureau du journal.

MIGROS

cherche pour son Supermarché, à PESEUX,

boucher-désosseur

Nous offrons :

— place stable
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, Service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.**

Cercle National
Neuchâtel
(Place Pury)

cherche :

aide de cuisine sommelière

Bons salaires assurés.

Se présenter ou téléphoner au (038) 24 08 22.

HOPITAL D'ORBE
100 lits, chirurgie, gynécologie et médecine, cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

1 infirmière instrumentiste
1 infirmière pour le service des soins intensifs
2 infirmières diplômées
4 aides-infirmières
1 physiothérapeute

Avantages d'un travail par équipe.
Traitement selon barème cantonal.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de diplômes, à la Direction de l'hôpital d'Orbe, 1350 ORBE.
Tél. (024) 41 12 12.

Me Claude Berger, avocat, cherche

SECRÉTAIRE

Adresser offres écrites case postale 420, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 61 44.

Nous engageons
aide-cuisinier
pour petit hôtel, de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à DX 2148 au bureau du journal.

Hôtel du Cerf,
Estavayer-le-Lac,

cherche une

SOMMELIÈRE

Horaire : 7 h 30 - 14 h ou 14 h-fermeture.

Tél. (037) 63 10 07.

AMANN & CIE S.A.,
importation de vins en gros, cherche un(e)

aide de bureau / magasinier

pour différents petits travaux de bureau et contrôle de stocks.

Faire offres à la Direction de AMANN & CIE S.A., Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel, Tél. (038) 25 67 31.

Ω OMEGA

Nous cherchons pour notre crèche d'entreprise :

nurses

de langue maternelle française.
Ces personnes seront responsables d'enfants de 8 semaines à 2 ans.

1 femme de ménage

pouvant travailler à plein temps.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres, se présenter ou téléphoner à OMEGA, Département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2629.

OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

Proposons travail immédiat à

GARANTIE DE TRAVAIL MANPOWER

1 sténodactylo française
1 mécanicien - auto
1 mécanicien de précision

Nouveau:
si vous réservez à l'avance, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité même si votre travail est retardé.
2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76

SOMMELIER (ÈRE)

est demandé(e)

Gain élevé.

Restaurant du Nord, 2610 Saint-Imier.

Tél. (039) 41 28 96.

Horlogerie
André Girard engagerait tout de suite :
régleuse
retoucheuse
metteuses en marche
Faire offres à : rue des Chansons 19 Peseux.

Maculature en vente au bureau du journal

URGENT:
on cherche

COIFFEUSE

expérimentée, sachant travailler seule. Si capable, possibilité de gérance. Neuchâtel, centre ville.
Tél. No (038) 41 18 10.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

cherche

régleuse

pour comptages sur machine Greiner. Machine à disposition, pour travail à domicile.

Faire offres ou se présenter à Champréveyres 2, Neuchâtel 8.
Tél. (038) 25 60 61.

FAVAG SA Neuchâtel

cherche

pour son service d'entretien des installations électriques

un monteur électricien

pour
— un travail indépendant et varié dans le domaine du courant fort et faible
— l'adaptation constante des installations et de la distribution du courant aux besoins de l'entreprise
— des câblages, mises au point et essais de prototypes, machines et installations de notre fabrication
— des recherches et études nécessaires pour remédier aux anomalies constatées

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel E, tél. interne 338.

FAVAG S.A., Monruz 34
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 21 11 41.

SOLVIL ET TITUS S.A.

9, faubourg de l'Hôpital

cherche

POSEUSE DE CADRANS

en vue de renforcer sa cellule de production de pièces soignées, situées au centre de la ville.

Horaire mobile — avantages sociaux propres à une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au
(038) 24 33 22, interne 31, afin de prendre rendez-vous.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

CAFÉ CENTRAL, le Locle, cherche

1 SOMMELIÈRE

Très bon salaire assuré.
Studio à disposition.
Congé dimanche et lundi.

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 60 60, Edgar Fridez.

La Perlaz maison de repos et de vacances (12 pensionnaires), 2024 Sauges-près-Saint-Aubin (NE) cherche à engager

personne sachant cuire

Téléphone (038) 55 11 75.

Entreprise de moyenne importance manquant de place, mettrait à disposition dans petit atelier de mécanique

UNE FRAISEUSE A COPIER

Nous fournirions également du travail pour cette machine.

Adresser offres sous chiffres 28-900227 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

ENTREPRISE HORLOGÈRE

jeune et dynamique, engage tout de suite ou pour date à convenir

DAMES OU DEMOISELLES

pour divers travaux fins et soignés. Atelier seulement.
Téléphoner au (038) 25 88 41, interne 71.

Nettoyages d'appartements

après déménagement.

Travaux rapides et soignés.
Abonnement vitrines.

MIKRA, 2525 le Landeron.
Tél. (038) 51 13 77.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

S'abonner, c'est économiser.

Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croissant frais en lisant votre journal? Si vous vous abonnez, vous paierez votre journal le même prix qu'un croissant. Avouez que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Des retards considérables au tunnel routier du Gothard

L'augmentation du trafic à travers l'Europe, loin de se faire sans le Gothard, rehausse au contraire l'importance de ce passage alpin séculaire. Mais la route du col, en reconstruction d'ailleurs, est de moins en moins soulagée par un trafic ferroviaire intense. Un tunnel routier est en construction. Son coût est évalué à 500 millions de francs pour des travaux dont la durée est estimée à 11 ans, compte tenu des retards survenus en cours d'exécution et dus à des causes diverses dont les difficultés imprévues de la roche.

Sur invitation du département de l'intérieur de nombreux journalistes ont visité la semaine dernière les chantiers nord et sud commencés en automne 1969.

D'après les soumissions, les entrepreneurs avaient prévu la fin des travaux au milieu de 1975 et la mise en service du tunnel en 1977. Mais des retards importants sont intervenus. Au lot sud les mauvaises conditions de roche ont causé un retard d'environ deux ans, qui risque encore de s'aggraver.

EN SOUMISSION : ATTAQUE INTERMÉDIAIRE

Des études approfondies ont cependant démontré que la mise en œuvre de nouveaux moyens par une attaque intermédiaire de la montagne pourrait permettre de terminer l'ouvrage dans des conditions acceptables. Un calcul a montré comme délai 1980. Le gros œuvre devrait, pour cela, être terminé fin 1977.

Le canton d'Uri a mis en effet au concours une attaque intermédiaire a partir du puits de ventilation d'Hospenthal. Pour l'heure, les entreprises engagées au nord à partir de Goeschenen et au sud dès Airolo ont formulé des revendications vis à vis du maître de l'ouvrage qui fait d'abord valoir le fait que les contrats conclus doivent être respectés. Aucune disposition ne donne en effet, à l'entrepreneur, la garantie qu'il réalisera un gain ? Néanmoins, constate le service fédéral des routes et des digues, les entrepreneurs engagés n'ont nulle raison de se décourager aujourd'hui. Tous ont la volonté de poursuivre énergiquement les travaux qui se révèlent néanmoins extrêmement difficiles. Sur la base des prix de 1969 ils avaient été estimés à 306 millions de francs. Sans tenir compte des revendications actuelles des entrepreneurs la direction des travaux estime actuellement le coût final à 500 millions.

Le portail nord du tunnel s'ouvre dans le massif de l'Aar, peu après Goeschenen et le portail sud débouche à Airolo après 16 km 322 de galerie, sous le massif du Gothard. La largeur de la chaussée à deux pistes sera de 7 m 80. Quatre puits d'aération ont été creusés. Quant au personnel relevons que, durant le mois de juillet de cette année, 310 hommes ont travaillé sur les chantiers du tunnel et 263 d'entre eux étaient étrangers. Le travail est continu en trois équipes de huit heures. Jusqu'à fin juin dernier les avancements maximaux par jour étaient de 10 mètres seulement dans les gneiss de la fibbia. Au 15 juillet l'avancement en calotte se trouvait au km 4,200 environ tant à partir des entrées nord que sud. L'altitude moyenne du tunnel est de 1100 mètres (point culminant : 1175 m.) et son accès ne devra poser aucun problème même en hiver. Situé approximativement sous la route du col, le tunnel décrit un large arc de cercle vers l'ouest. Tous les 250 mètres des refuges sont aménagés. Des rampes de tubes fluorescents seront en service jour et nuit. La surveillance continue sera exercée par des caméras de télévision et des détecteurs d'incendie seront situés tous les 25 mètres.

Pour se faire une idée des énormes exigences posées par la ventilation, relevons que les 18 ventilateurs auront une puissance totale de 23.000 kilowatts.

J.-P. G.

Huit sociétés suisses parmi les 300 plus importantes entreprises non américaines du monde

BERNE (ATS). — La nouvelle liste des 300 plus importantes entreprises non américaines du monde, publiée par le magazine économique américain « Fortune », contient à nouveau huit entreprises suisses. Ce sont les mêmes que l'an passé à commencer par le fabricant de produits alimentaires Nestlé, Vevey, jusqu'au groupe Holderbank.

Chacune des huit entreprises a perdu des points. La plus grosse perte a été enregistrée par le groupe de fabricants de machines de Winterthour qui a passé du 136me rang en 1972 au 163me rang en 1973. Les restrictions de crédit et la limitation de la croissance de la quantité de monnaie en circulation ont freiné la croissance des entreprises suisses. Elles n'ont pas pu suivre le taux de croissance des 300 entreprises dont le chiffre d'affaires cumulé a progressé de 34 %. Le bénéfice des « 300 » s'est accru, selon « Fortune », de 91 %. Même si l'on tient compte de la dévaluation du dollar en février 1973 et l'inflation, on peut affirmer que le déroulement de la marche des affaires des « 300 » a été extrêmement bonne.

Les affaires des 500 plus grandes entreprises américaines ont été sensiblement moins bonnes puisque leur chiffre d'affaires cumulé n'a augmenté que de 20 % et leur bénéfice de 30 %.

LE CLASSEMENT

1er Royal Dutch-Shell (NL-GB) produits pétroliers ; 2me Unilever (GB-NL) produits alimentaires ; 3me Philips (NL) électronique.

LES ENTREPRISES SUISSES

15me Nestlé produits alimentaires ; 50me Ciba-Geigy, chimie ; 61me Brown Boveri, machines ; 100me, Roche produits, pharmaceutiques ; 124me Sandoz, chimie ; 163me Sulzer, machines ; 211me Alussuisse aluminium ; 263me Holderbank, ciment.

SUITE Ouvriers étrangers en Suisse

5. Pour notre avenir commun, il est primordial que notre action même sur le plan technique, économique, social et politique soit axée sur l'homme, son bien-être et sa dignité, sa liberté et ses droits. La voie nous est ici tracée par le Christ qui a abaissé les barrières entre les hommes et s'est affirmé solidaire des faibles et des deshérités.

6. Ce n'est que par un effort commun et un partage des responsabilités que nous pourrons résoudre les problèmes multiples qui se posent aux Suisses et aux étrangers. C'est pourquoi nous voulons saisir et développer toutes les possibilités de rapprochement et de collaboration d'égal à égal entre les Suisses et les étrangers.

7. Les migrations massives des travailleurs des régions moins développées en direction des centres fortement industrialisés sont toujours néfastes pour les deux parties. C'est pourquoi le problème de la migration ne se trouvera en voie de solution que lorsque nous serons parvenus à une meilleure répartition des emplois grâce à une action globale et internationale de coopération au développement.

DES PROBLÈMES A RÉSOUDRE

La vie moderne devient toujours plus complexe, semble-t-il, et sans cesse de nouveaux problèmes surgissent. Ainsi en est-il du problème des étrangers.

Remarquons tout d'abord que la Suisse, carrefour de l'Europe, a toujours été un pays de forte immigration et l'industrialisation du XIXe siècle a fait aussi venir chez nous des étrangers qui se sont trouvés en très forte proportion à cette époque.

La complexité croissante de la vie sociale, professionnelle, administrative, juridique pose aujourd'hui le problème des étrangers en termes évidemment plus complexes.

Les sept thèses des Eglises protestante et catholique sont ainsi des vœux qui, faute d'entrer dans les modalités de la vie concrète ne constitueront qu'un rappel aux bonnes volontés. Mais il ne suffit pas de bonnes volontés, même si elles sont assez nombreuses. Il faut aussi des compétences. Le problème des étrangers doit d'abord être bien posé, car comme disait Poincaré, un problème bien posé est à moitié résolu. Mais le problème des étrangers est-il toujours bien posé aujourd'hui ? On peut en douter avec la confusion des idées et des principes à laquelle il donne lieu.

Mais un Etat constitué fort et cohérent, jouissant d'une longue tradition, doit pouvoir mener une politique d'assimilation destinée à préserver son patrimoine culturel. Cette politique d'accueil et d'assimilation ne semble guère structurée et l'afflux des étrangers chez nous, ces dernières années, s'est fait un peu au petit bonheur, sous la pression d'une demande économique que les autorités ne maîtrisaient pas.

Pourtant, on pouvait prévoir que ces masses de saisonniers pourraient s'incruster dans le pays, y amener leurs familles et charger d'autant nos infrastructures. Il fallait, à temps, poser les termes de cette évolution prévisible. Car en développant son appareil de production, la Suisse augmentait ses besoins de main-d'œuvre, une main-d'œuvre qu'il fallait absolument stabiliser en prévoyant les mesures adéquates d'équipement (logements, écoles, hôpitaux, administration, etc.). Mais les plans d'ensemble ont fait défaut, d'où le débordement soudain constaté.

Habitués à des conditions de vie souvent bien inférieures aux nôtres, certaines catégories de travailleurs étrangers en Suisse pèsent ainsi sur notre façon de vivre. Subitement, leurs exigences chargent démesurément notre économie.

L'expérience du tiers monde nous a montré quels bouleversements peuvent naître du choc des civilisations et des niveaux de vie.

En voulant souvent supprimer les étapes, ou du moins les accélérer, on a transgressé les lois de l'évolution progressive pour les remplacer par des cataclysmes et des bouleversements.

Mais le monde en explosion démographique est devenu aujourd'hui si impatient que, dans la conscience de sa brièveté, il veut ardemment brûler les étapes...

Notre pays est également soumis aux retombées de ce phénomène universel, retombées encore bien modestes étant donné notre dimension.

Pour faire face à la situation, il nous semble que, d'une part, nous devons améliorer nos structures pour assimiler davantage d'étrangers, éviter la ségrégation raciale. D'autre part, la limitation du nombre des étrangers est une sage mesure qui doit favoriser la première. Mais il ne semble pas que notre tâche soit de multiplier les avances à l'égard de ceux qui refusent de se plier à nos us et coutumes et à la limite de leur offrir chez nous un coin de leur patrie avec leurs écoles, leurs studios de radio-TV, leurs théâtres et cinémas, et que sais-je encore.

Une telle politique, poussée au pire, ne serait-elle pas une invasion de notre pays qui, tout en étant pacifique, détruirait cependant notre entité nationale ?

La question est alors de savoir si nous voudrions ainsi devenir un caravansérail au cœur de l'Europe. Notre avenir dépendra de notre volonté de préserver l'image de notre pays. Il faudra choisir sans équivoque sous peine de ne devenir qu'un navire sans mâts dans la mer en délire.

La stabilisation de la main-d'œuvre étrangère apparaît ainsi comme une mesure opportune, mais ses modalités devraient être plus dynamiquement aménagées pour aider les secteurs économiques qu'elles handicapent et dont elles compromettent pour l'heure dangereusement le développement.

J.-P. G.

Trop d'antibiotiques dans la nourriture animale...

Fabricant devant la justice lucernoise

D'un correspondant :

Lundi a débuté devant le tribunal du district de Lucerne un procès qui pourrait avoir un grand retentissement. Un fabricant de produits nutritifs pour animaux domestiques, domicilié dans le canton d'Argovie, comparaît devant la Cour pour infractions aux dispositions du canton de Lucerne sur la santé publique et l'usage de médicaments. Comme devait le préciser le président du tribunal, les articles 153, 154 et 236 du Code pénal suisse (falsification de marchandises, mise en circulation de marchandises falsifiées et de fourrages entreront également en ligne de compte.

Mais que reproche-t-on à l'accusé ? Celui-ci propriétaire d'une entreprise argovienne, a mis sur le marché un produit concentré, servant d'additif à du fourrage. Le produit en question ne correspond pas aux prescriptions légales, la concentration étant de 100 % supérieure à la norme autorisée pour le fourrage nutritif.

Le produit mis en vente tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, a laissé des traces. Le vétérinaire cantonal lucernois procédant à un contrôle, a retrouvé dans de la viande de porc une concentration massive d'antibiotiques. Une telle concentration peut avoir un effet négatif sur le corps humain, qui peut être immunisé, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur le traitement médical. Le produit vendu dans toute la Suisse et dont il est question à Lucerne, doit faciliter la croissance des animaux.

Le procès de Kriens est fort complexe. Il nécessite de la part des juges des connaissances approfondies. Le procureur a requis contre l'accusé une peine de prison ferme d'un mois et 8000 francs d'amende. Les délibérations ont été interrompues lundi matin sur la demande de l'avocat du prévenu et reportées à huitaine. L'avocat, se référant précisément aux « causes malsaines » évoquées par la cour, a demandé quelques jours de réflexion, car il n'avait pas encore été confronté avec ce point de l'accusation. En une semaine seulement l'accusé devra être en possession d'expertises, ce qui risque d'être fort difficile. Devant la Cour, l'accusé a laissé entendre qu'il n'était pas fautif, et que la faute incombait à son chimiste. Cette remarque n'a pas été très appréciée des juges. On se retrouvera donc dans une semaine à Kriens.

E. E.

Retour du conseiller fédéral Graber

GENEVE, (ATS). — Le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique, est arrivé lundi matin à l'aéroport de Cointrin après un voyage officiel de trois semaines et demie en Chine. Il a été accueilli notamment par trois représentants de l'ambassade de la République populaire de Chine en Suisse — dont un chargé d'affaires — auxquels il a adressé quelques mots. Il a voyagé dans un DC-8 régulier de Swissair.

C'est le 1er août que le chef du département politique s'était rendu à Pékin pour inaugurer l'exposition suisse d'industrie et de technologie et faire en Chine une visite officielle de 15 jours.

Cette visite a été suivie d'un bref séjour à Hong-kong où M. Graber a pris contact avec la colonie suisse. La semaine dernière il est allé en visite privée à Bangkok, Singapour et Colombo. Il a eu cependant dans ces trois capitales des entretiens avec les autorités. De Genève, le chef du département politique a rejoint Champex en Valais pour suivre les travaux de la commission du Conseil national qui s'occupe de l'initiative personnelle du conseiller national Alder (RAD-BL) relative au référendum en matière de traités internationaux.

Baignade tragique en Valais

De notre correspondant :

Durant des heures, l'appréhension la plus grande régna au sein d'une famille venue passer le week-end en Valais, la famille de M. Michel Fonjallaz, 39 ans, habitant le Crêt sur Epesses (Vaud). Le pire hélas, est arrivé. Lundi matin M. Fonjallaz a été découvert sans vie dans l'un des étangs du bois d'Aproz à mi-chemin de Sion et Vétroz. Comme on avait découvert ses vêtements dans sa voiture et qu'il avait manifesté son intention de se baigner, on pensa qu'il avait coulé. Ce fut le cas.

Durant une grande partie de l'après-midi de dimanche et de la nuit, des recherches furent entreprises dans tout le secteur. On sonda les eaux, les bois, les gravières. On arriva à la conclusion que le malheureux s'était bel et bien noyé.

Les pompiers de Sion, des agents des police cantonale et municipale, des volontaires, des hommes-grenouilles ont participé aux recherches.

Lundi matin, le capitaine Marcel Coutaz, de la police cantonale, commanda des plongeurs équipés d'un matériel plus perfectionné. C'est ainsi qu'on découvrit bientôt le corps du malheureux dans un des étangs ou « gouilles » d'Aproz. M. Fonjallaz, marié à une Espagnole, père de trois enfants en bas âge, était venu à Aproz rendre visite à son beau-frère qui — ironie du sort — est chargé précisément de la surveillance de ces étendues d'eau où toute baignade est interdite.

Les enfants de M. Foniallaz et sa femme s'amusaient à prendre des poissons lorsque leur père et mari se rendit un peu plus loin pour plonger.

Une ferme et deux granges réduites en cendres

NIEDERWIL (ATS). — Une ferme et deux granges ont été totalement incendiées dimanche après midi à Niederwil (SG). Le feu s'est déclaré dans l'une des granges, et s'est très rapidement propagé à la deuxième, puis à la maison d'habitation, de sorte que les fermiers n'ont pu sauver que leur vie. Les pompiers sont parvenus à empêcher que les flammes ne se communiquent aux bâtiments voisins. Les 107 porcs de l'étable n'ont été libérés que plus tard, alors que quelques uns avaient déjà été asphyxiés par la fumée. Les causes du sinistre n'ont pas encore été déterminées.

BIENNE-BIENNE

Jura : les Romands de Bienne divisés

A peine revenus de vacances, certains politiciens romands de Bienne reprennent le flambeau de l'affaire jurassienne. On se souvient que, peu avant le 23 juin, date du plébiscite, une assemblée constitutive d'un mouvement dit « de sauvegarde des intérêts romands de Bienne » avait échoué. Le comité provisoire, initiateur de cette assemblée, proposait, en termes assez vagues, des mesures de protection des intérêts romands et dans cette perspective, envisageait une campagne d'information. Au cours des discussions, il n'avait pas été possible de définir de quel ordre allait être cette campagne ni à qui elle allait s'adresser. La présence de personnalités telles que les députés R. Katz, Jean-Roland Graf, Daniel Graf, etc., qui par leurs activités passées avaient démontré de nettes tendances antiséparatistes, laissait planer certains doutes quant à l'authenticité des mobiles, eux aussi vaguement énoncés. Ce comité provisoire n'ayant pas voulu accepter certaines propositions faites par l'assemblée, à savoir essentiellement la non-ingérence biennoise dans l'affaire jurassienne, ni avant ni après le 23 juin, les discussions s'étaient perdues dans les sables.

SUR INVITATION

Ce même groupe, aujourd'hui, sous le nom de « regroupement des Romands des districts de Bienne, Nidau et Bueren » invite les Biennois à constituer une nouvelle assemblée à l'hôtel Touring de la Gare, ce mercredi 28 août. Curieusement, cette assemblée qui est sensée représenter et réunir les Romands de Bienne, n'est destinée qu'à quelques élus. En effet, sur l'invitation lancée, il est spécifié que seuls les porteurs de cette dernière seront admis dans la salle. Or, les Romands de Bienne qui avaient dûment écrit leur nom et adresse sur des listes préparées lors de la première tentative de constitution de l'assemblée, n'ont pas tous été invités. Cette mesure a probablement été prise afin que des troupes autonomistes du Jura ne puissent influencer les décisions. Mais, en ce qui concerne les Biennois, selon quels critères la sélection a-t-elle été faite ? Sur la convocation, il est indiqué qu'une demande d'invitation supplémentaire peut être faite. Le numéro de téléphone mentionné n'est autre que celui du secrétariat du parti national romand (P.N.R.).

DES CRAINTES

Au cours de la séance préparatoire de ce comité, un des membres, M. W. Krattiger, directeur de l'Ecole-club n'a pas pu recevoir les garanties de non-ingérence dans l'affaire jurassienne qu'il réclamait. Il s'est donc vu obligé de démissionner de ce comité. A cet effet, il écrit :

« Le 11 juin dernier, un comité provisoire échouait, dans les conditions que l'on sait, dans sa tentative de fonder un mouvement des Romands de la région biennoise.

Le 28 août prochain doit se tenir une nouvelle assemblée constitutive visant à la fondation d'un regroupement des Romands des districts de Bienne, Nidau et Bueren. Ainsi en a décidé le comité provisoire lors d'une récente séance à laquelle j'avais été invité à participer.

Les buts dudit regroupement, selon le projet de statuts qui sera soumis à l'assemblée, sont volontairement définis en termes suffisamment vagues pour permettre au groupement d'intervenir dans l'affaire jurassienne et notamment dans les importantes votations qui doivent encore se dérouler dans le Jura Sud.

Considérant d'une part que les visées de ce regroupement ne correspondent pas à mes options (non-ingérence absolue dans la question jurassienne) et que, d'autre part, un tel mouvement ne peut que diviser profondément les Biennois et supplanter, le cas échéant, les partis politiques dans les problèmes fondamentaux alors même qu'aucune analyse politique n'a présidé à la naissance du comité provisoire, je me suis retiré dudit comité le soir même où il tenait séance.

J'estime au surplus que nos concitoyens alémaniques devront être associés étroitement à la sauvegarde des droits acquis par la minorité romande. A ma connaissance, aucun contact n'a été pris jusqu'ici dans ce sens. »

NOUVEAU MOUVEMENT

M. Krattiger n'est d'ailleurs pas le seul à avoir ces craintes et à partager ces opinions. Afin d'en revenir à l'idée initiale selon laquelle tous les Biennois devraient pouvoir se prononcer sur l'avenir de la communauté bilingue, d'autres personnalités biennoises se sont senties obligées de créer un mouvement élargi à tous les Biennois. La constitution de ce « mouvement romand » (destiné aussi aux alémaniques) va probablement avoir lieu ce même mercredi 28 août, au Cercle démocratique romand à Bienne. Le comité provisoire y invite tous les Biennois et Biennoises qui sont intéressés à analyser le problème posé par la future création d'un Etat jurassien en relation avec Bienne. Les buts essentiels de ce nouveau mouvement sont,entre autres :

- **La non-ingérence dans l'affaire jurassienne.**
- **La sauvegarde des intérêts des Romands de Bienne en favorisant les contacts avec l'Etat de Berne et le futur Etat du Jura.**
- **Le maintien d'une étroite collaboration avec les Alémaniques, puisque c'est en tant que ville bilingue que Bienne a fait jusqu'à présent son petit bonhomme de chemin.**
- **Le maintien des liens culturels avec le Jura.**
- **Le renforcement du statut de bilinguisme que Bienne a le privilège d'avoir obtenu.**

A la fin de l'assemblée de ce mouvement, une résolution va être proposée.

Fillette grièvement blessée

(c) A 13 h 30, une enfant a été renversée par un camion rue Scholl et route de Mâche. Grièvement blessée, la fillette a été transportée à l'hôpital. Elle souffre d'une fracture de la cuisse avec une grave blessure à la tête. Les dégâts sont de 300 francs.

Reprise de l'activité culturelle

(c) Plusieurs expositions de peinture réactivent la vie culturelle de Bienne. A la galerie Vinelz, les peintres Heinz Peter Kohler, Rolf Spinnler, Hans Stalder, Peter Kunz, Danilo Wyss, Martin Ziegelmueller, Ronny Geiser, Schang Hutter et Peter Bergmann, exposeront jusqu'au 15 septembre, leurs dernières créations.

Après un séjour de deux ans en Amérique du Sud, le peintre W. Kohler-Chevalier, bien connu des Biennois, exposera dès le 30 août à la galerie du Ring 5 (Toni Brechbuehler).

Dans les salons de l'hôtel Elite de Bienne, c'est Pierre Stampfli qui ouvrira dès le 31 août son exposition annuelle. Ses huiles et ses gouaches ont acquis une réputation considérable.

C'est à la galerie 57 de MM. Silvia Steiner que l'artiste Lis Kocher exposera dès le 30 août ses dessins.

JURA

TAVANNES

40 ans d'enseignement

(c) M. Armand Gobat, maire de Tavannes et député au Grand conseil, a été fêté pour ses 40 ans dans l'enseignement. Il a reçu un diplôme de la direction de l'instruction publique des mains de l'inspecteur Villard, et en présence du président de la commission d'école, M. Merlet, M. Gobat a été félicité pour son bon travail.

Inauguration au Rettemberg

On se souvient que le chalet du Rettemberg appartenant aux Amis de la nature de Vicques (Jura) avait été détruit par un incendie, le 1er août 1971. Cependant, les Amis de la nature de Vicques l'ont reconstruit plus beau et plus grand qu'avant, et, dimanche 18 août, ils ont eu la joie et la fierté de fêter l'inauguration d'un chalet moderne, magnifiquement situé dans un pâturage jurassien. Précisons que ce nouveau chalet est le 20me chalet romand, et le 101me du Groupe suisse des Amis de la nature.

L'Union romande des Amis de la nature (URAN) qui regroupe 8 sections jurassiennes, 6 sections vaudoises, 4 sections neuchâteloises, 2 sections valaisannes, 1 section fribourgeoise et 1 section genevoise, avait tenu à s'associer à cette inauguration pour fêter les 20 ans de son existence. Plus de 200 personnes ont pris part à ces festivités.

SONCEBOZ

Nouveau buraliste postal

(sp) Atteint dans sa santé, M. René Boillat, buraliste postal, a obtenu sa mise à la retraite. M. J. Guillaume a été appelé à le remplacer. Après son apprentissage à Neuchâtel et quelques années passées à Saint-Imier, M. Guillaume revient dans son village natal.

Loterie à numéros : un gagnant au premier rang

La liste des gains No 34 de la Loterie suisse à numéros est la suivante :

1 gagnant avec 6 numéros : 427.607 fr. 95.

6 gagnants avec 5 numéros plus le numéro complémentaire : 16.666 fr. 65 chacun.

115 gagnants avec 5 numéros : 3718 fr. 30 chacun.

6211 gagnants avec 4 numéros : 68 fr. 85 chacun.

99.799 gagnants avec 3 numéros : 4 francs chacun.

(sans garantie)

Concours international de pêche sur les bords de l'Aar

(c) Dimanche, un concours international de pêche organisé par la Société des pêcheurs de Longeau, a eu lieu sur les bords de l'Aar, entre Meienried et Büren. Des représentants d'Italie, de France, d'Allemagne et de Suisse soit au total 284 pêcheurs y participèrent. Lors de la remise des prix, ce sont les Italiens qui se taillèrent la part du lion. Au classement par sociétés, trois équipes de deux hommes pêchant durant 6 heures c'est la société de Novarre qui a reçu la médaille d'or avec un total de 76 kg 500 de poissons. La médaille d'argent resta chez nous puisque ce sont les Compagnons du lac de Neuchâtel qui l'obtinrent en pêchant 59 kg 255 de poissons. La médaille de bronze fut attribuée à la Société de pêcheurs de Longeau et environs qui totalisèrent 54 kg 090. Au classement individuel, on retrouvait à nouveau les Italiens, en tête avec MM. Enzio Curti et Mario Zigano de Novarre, qui, à deux, et pendant 6 heures, pêchèrent 30 kg 290.

Au deuxième rang, on trouve M. Joseph Hagelbach et Hans Allemann de Granges qui totalisèrent 26 kg 050 et, au 3me rang, MM. Gianni Restini et Angelo Rosetti, tous deux de Novarre également avec 24 kg 208. En gros, on peut dire que plus d'une tonne de poisson blanc a été pêchée. Ceux-ci seront utilisés comme nourriture remise gratuitement à la colonie des Cigognes d'Altreu.

Essence super 98/100 octanes

-.86 le litre

12 pompes self-service

Carrefour

Brüggmoos / Bienne

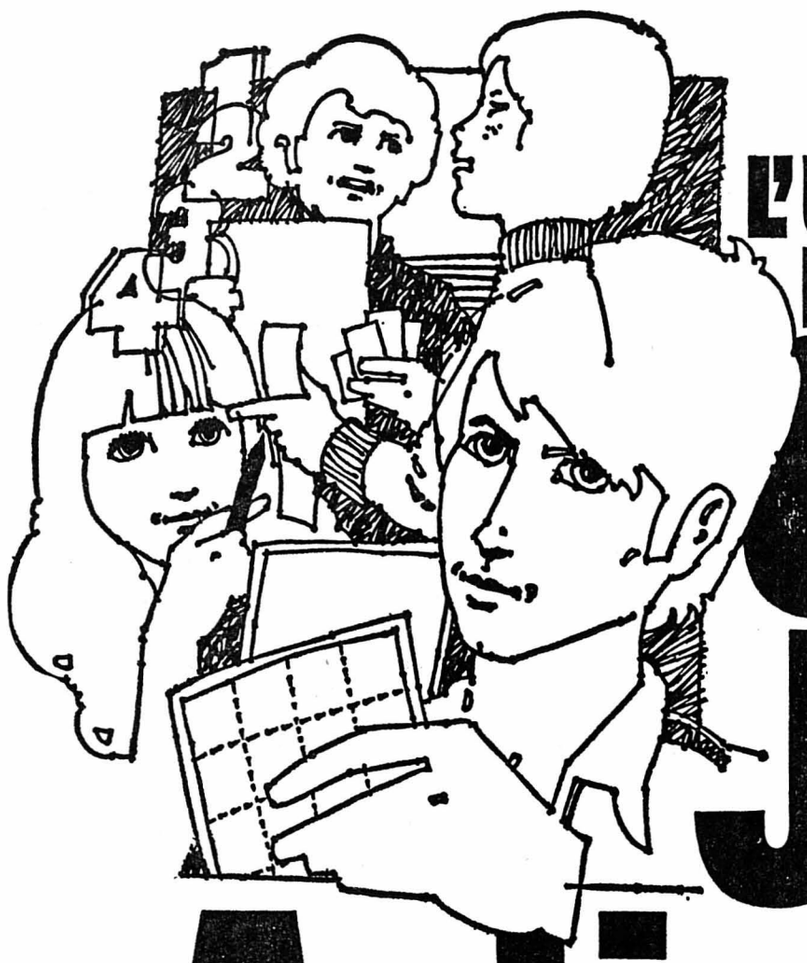

L'Union de Banques Suisses lance son grand

Concours Jeunes Actionnaires

pour tous les jeunes de 12 à 19 ans.

750 prix d'une valeur totale de 34 000 francs

1er prix

une action UBS authentique

Cours au 24 juin 1974: Fr. 3080.–

Les autres prix:
des livrets d'épargne «Jeunesse» avec:

2e– 3e prix: Fr. 1000.– chacun
4e– 7e prix: Fr. 500.– chacun
8e– 30e prix: Fr. 250.– chacun
31e–750e prix: Fr. 30.– chacun

Comment y participer:

Commandez vos actions au moyen du bulletin de participation ci-dessous. Il est également délivré à tous les guichets UBS. Dernier délai de commande: 3 septembre 1974 (le cachet de la poste faisant foi).

Chaque participant recevra 12 actions de chacune de 4 entreprises fictives, ainsi que les conditions du concours.

Il s'agira ensuite (après deux modifications de cours) de réunir, pour l'une des entreprises, un capital aussi élevé que possible. Et cela, au cours de clôture des actions. Puis, vous nous envoyez vos actions.

16 septembre: Démarrage de l'échange des actions.

De quelles actions s'agit-il?

Compagnie d'assurances «Risco»

Laboratoires chimiques «Capsula»

Fabrique d'automobiles «Sprint»

Fabrique d'équipements électroniques «Pip»

Les 30 meilleurs collectionneurs d'actions joueront la poule finale qui désignera le vainqueur.

Vous trouverez les cours d'ouverture de vos actions dans toutes les vitrines UBS le 16 septembre 1974. De plus, ils figurent également dans le prospectus descriptif du concours.

Dans ce journal et les vitrines UBS, vous trouverez

- **le 23 septembre 1974, les premières modifications de cours**
- **le 30 septembre 1974, les cours de clôture des actions.**

Dernier délai pour l'envoi des actions: 8 octobre 1974.

Poule finale à Zurich: 15 novembre 1974.

Qu'est-ce qu'une action?

L'action matérialise la copropriété à une société anonyme. Outre sa valeur nominale de 100, 500 ou 1000 francs figurant sur le titre, elle possède une valeur boursière appelée cours. Le cours est déterminé journellement à la bourse. Et, selon la situation de l'entreprise, il peut monter ou fléchir.

Le détenteur d'actions fait des projets à long terme. Il ne prend pas n'importe quel risque dans le seul but de réaliser un gain rapide. Il ne perd pas la tête si les cours baissent, pas plus qu'il n'abandonne ses projets à long terme si ses actions montent. Un bon actionnaire investit donc à long terme.

Comment devenir actionnaire au concours UBS?

En envoyant le bulletin de participation ci-contre dûment rempli.

D'autres bulletins peuvent être obtenus à tous les guichets UBS. Chaque participant ne peut en envoyer qu'un seul (celui qui en enverra plus sera éliminé d'office). Les bulletins de participation doivent nous être expédiés jusqu'au 3 septembre 1974 au plus tard.

Nous vous souhaitons bonne chance. Qui sait, peut-être serez-vous bientôt le plus jeune actionnaire de l'Union de Banques Suisses?

S UBS G

Union de Banques Suisses

Bulletin de participation

FAN

Ecrire en caractères d'imprimerie. A retourner jusqu'au 3 septembre 1974 au plus tard à: Concours Jeunes Actionnaires UBS, 8099 Zurich.

Je désire participer à votre Concours Jeunes Actionnaires. Veuillez me faire parvenir les conditions du concours ainsi que votre jeu d'actions fictives.

Prénom: Nom:

Rue:

No postal: | | | | Localité:

Date de naissance: jour | | mois | | année 1 9 | |

football

SURPRENANTS CHEFS DE FILE EN PREMIÈRE LIGUE

groupe central

Laufon seul aux commandes

Dans le groupe central, il est une équipe qui s'y connaît pour faire passer ses partisans par le régime de la douche froide et cela même en pleines canicules. Comme l'an passé, Délémont, auquel on accordait beaucoup de crédit avant que ne débute ce championnat, est parti du mauvais pied, et, déjà, on en vient à se demander si les quatre points abandonnés par le favori jurassien ne manqueront pas dans la balance lors du décompte final. Certes, il reste encore vingt-deux matches mais, après l'expérience de la saison passée, les Délémontains feraient bien de se souvenir de la fable du lièvre et de la tortue.

BON DÉPART DE PORRENTRUY

Les autres formations jurassiennes semblent l'avoir bien compris et, pour elles, ce qui est en poche n'est plus à prendre ! Telle semble, du moins, être la devise de Laufon, qui, grâce à un nouveau succès se retrouve... seul en tête du classement. Mais Porrentruy n'est pas loin et son mérite est certainement aussi grand que celui du chef de file car, après avoir battu Emmenbrucke, il s'agissait d'affronter Kriens, cela en terre lucernoise. En être revenu avec un point explique bien quelle est la volonté actuelle de la formation d'Eichmann, qui entend, dans la mesure du possible, accumuler au plus vite les points lui permettant d'envisager l'avenir avec quelque sérénité.

Enfin, on constatera que le néo-promu, Boncourt, n'a pas trop mal débuté devant son public. L'avenir pourrait même nous confirmer que d'avoir partagé l'enjeu avec Concordia n'était pas une mauvaise affaire. Il n'empêche que, pour l'instant, si Boncourt n'a pas encore « flirté » avec la victoire, il n'a pas connu la défaite non plus et, au rythme d'un point par match, son appartenance à la première ligue peut être considérée comme assurée. Mais là s'arrêteraient ses prétentions, ce qu'on comprendrait fort bien.

Par contre, on a quelque peine à l'admettre de Buochs, qui, pour sa première apparition dans ce championnat et bien que bénéficiant du soutien de son public, n'a pu faire mieux que partager l'enjeu avec Petit-Huningue. Une surprise, pour le moins. Il est vrai que le dimanche précédent, Soleure avait, lui aussi, dû abandonner un point sur son terrain. Mais depuis les joueurs de la Cité des ambassadeurs sont allés compenser cette lacune à Zoug, tant et si bien que les hommes d'Hoppler sont fort bien placés pour profiter de la moindre défaillance du chef de file. Mais ne nous avançons pas trop pour l'instant, car on sait combien la situation peut évoluer, en l'espace d'un seul dimanche. Y.I.

groupe occidental

Central sur sa lancée

Le groupe occidental va-t-il présenter un nouveau visage cette saison ? Si on attendait Bulle, Durrenast, Monthey et Nyon dans les prétendants, on était loin de compter Central dans ce lot huppé.

Pourtant, la formation confiée à Guillod vient de fêter son deuxième succès consécutif et occupe le premier rang. Ses deux adversaires n'étaient pas des moindres puisque Meyrin, en terre genevoise, et Monthey ne sont pas à considérer comme quantité négligeable. C'est dire que Central poursuit sur sa lancée du second tour du championnat passé, où il avait redressé une situation délicate pour terminer le championnat très fort. C'est aussi une des rares formations du groupe à compter sur deux ailiers véritables et rapides.

Bulle a quelque peu déçu et doit être satisfait d'avoir partagé les points à Yverdon où un manque de concentration a peut-être privé l'équipe vaudoise d'un succès. En effet, sans Laroussi, expulsé, les Gruériens venaient d'encaisser le 2me but. Yverdon se congratulait, ce dont les Bullois profitèrent pour égaliser quelques secondes plus tard ! Meyrin a réussi une bonne affaire en imposant le match nul à Durrenast, moins impressionnant qu'à Serrières, il y a dix jours. Nyon a peiné longtemps à Montreux et ce n'est qu'à l'ultime minute que Sampedro a réalisé le but de la victoire.

Audax n'a pas trop mal « digéré » la lourde défaite de Durrenast. En déplacement à Sierre, les hommes de Kauer ont empoché les deux points, qui sont un encouragement pour la suite de la compétition. Les problèmes d'effectif vont s'arranger avec le transfert de deux juniors de Neuchâtel Xamax et la rentrée de Fiorese.

Les deux autres clubs neuchâtelois n'ont entamé le championnat que samedi. Boudry commençait une belle aventure en recevant Le Locle. Ce ne fut pas du grand football mais le terrain bosselé et de petites dimensions excuse les imperfections. En revanche, le acteurs ne ménagèrent pas leur peine et travaillèrent d'un bout à l'autre avec énergie. Le résultat est logique et c'est un départ encourageant pour Boudry qui risque pourtant de connaître certains problèmes sur des terrains plus vastes. Le Locle n'a pas déçu et peut apporter, cette année encore, des satisfactions à ses partisans.

Ce championnat s'annonce ouvert ; il est difficile de séparer les favoris de ceux qui se battront contre relégation. Souhaitons aux trois représentants neuchâtelois de continuer à faire honorable figure. C'est à leur portée, s'ils poursuivent leurs prestations de ce week-end. Le championnat sera interrompu dimanche pour le troisième tour de la coupe de Suisse. Peu de représentants de ce groupe sont encore qualifiés, si bien que Le Locle recevra Yverdon vendredi soir en un match renvoyé il y a dix jours, car Yverdon était précisément occupé dans le deuxième tour de la coupe. Int.

Olympiakos-Grasshoppers avancé d'un jour

Afin de ne pas faire concurrence au match Olympiakos Pirée - Celtic Glasgow, la rencontre retour du premier tour de la coupe de l'UEFA entre Panathinaikos Athènes et Grasshoppers a été fixée au jeudi 3 octobre. Primitivement, elle devait avoir lieu le 2 octobre.

Le championnat suisse des réserves

«Carton» de Neuchâtel Xamax

NEUCHATEL XAMAX - CHÊNOIS 6-1 (2-0)

MARQUEURS - Veya 14me et 52me ; Stalder 43me et 88me ; René Rietmann 51me et 79me ; Dumont 61me.

NEUCHATEL XAMAX : Cassard-Monnier, Citherlet, Rietmann Rolf, Neri, P. Elsig, Ernst ; Stalder, Veya, Decastel, Rietmann René. Entraîneur : Chiandussi.

CHÊNOIS: Gurtner; Zullig, Destruche, Dumont, Durrenberger ; Marin, Erne ; Annen, Devanthéry, Samba, Dornbierer.

ARBITRE : M. Kehrli d'Yverdon.

NOTES : La première mi-temps est jouée à la Riveraine, en bon état, la seconde à la Maladière, chaud. A Neuchâtel Xamax, il manque toujours Nussbaum, Mundwiler, Steiger et Janoviac. Par contre, René Rietmann et Decastel sont de la partie. A la 72me minute, Samba est expulsé pour coup de pied à l'adversaire. Plusieurs changements de joueurs : à la 46me, Bussy remplace Annen ; à la 66me, Aubert entre pour Monnier ; à la 69me, Wick pour Elsig et, à la 75me, Descombaz pour Erne. Coups de coin : 9-4 (6-2).

Une rencontre qui se termine par 6-1 n'exige pas beaucoup de commentaires ! Toutefois, relevons l'excellente prestation de toute l'équipe neuchâteloise, spécialement de sa ligne d'attaque, vive, travailleuse et réaliste.

Si le résultat fut long à se dessiner en première mi-temps, ce fut dû aux petites dimensions du terrain de la Riveraine. Aussitôt que la rencontre se déroula sur le grand terrain, il n'y eut pratiquement qu'une équipe à l'œuvre.

Pourtant, les Genevois avaient une belle garniture. Ils venaient de battre, le dimanche précédent, Grasshoppers par 5 à 0. Mais, en ce samedi, les protégés de Chiandussi étaient trop forts.

E.M.

Les résultats

Groupe A : Grasshoppers-Lugano 4-1 ; Lausanne-Bâle 2-4 ; Lucerne-Young Boys 2-1 ; Neuchâtel Xamax-Chênois 6-1 ; Servette-Zurich 2-0 ; Sion-Vevey 1-2 ; Winterthour-Saint-Gall 0-0.

Groupe B : Aarau-Bellinzone 0-4 ; Granges-Nordstern 4-1 ; Fribourg-Chiasso 5-2 ; Martigny-Bienne 0-0.

IIe LIGUE JURASSIENNE

Lourde défaite de Moutier

Bévilard - Delémont 0-2 (0-1)

Bévilard : M. Affolter ; R. Maeder, Ph. Minder, Tschanz, Gigandet ; Frossard, J.-Cl. Affolter, Annoni ; Binz, Senn, Mohny II.

Delémont : Saner ; Nusbaumer II, Ory, Bron, Rossinelli ; Rottet, Nusbaumer I (Moritz), Nigro ; Weiss (Châtelat), Mathez, Schindelholz.

Marqueurs : Mathez, Schindelholz.

Ce match, primitivement prévu à Bévillard, puis déplacé à Delémont, s'est finalement joué... à Moutier... sous protêt (déposé par Delémont), étant donné qu'il débuta avec un sérieux retard. Bévilard souffrit énormément des décisions de l'arbitre. Il convient, cependant, de relever qeu les Delémontains ont sur l'ensemble de la partie, entièrement mérité leur succès. Les rentrées d'Ory, Mathez et Schindelholz ne sont certainement pas étrangères au renouveau des « jaune et noir ».

Langenthal - Moutier 5-1 (3-0)

Moutier : Muster ; Barth, Gonzales (Devanthéry), von Burg, Simonin ; Bernal, Monnier, Sbaraglia ; Eschmann, Winkler, Cavallaro (Rais).

Marqueur pour Moutier : Bernal (penalty).

On savait que Langenthal avait des prétentions cette saison. Personne n'imaginait, par contre, que les Bernois humilieraient à ce point un Moutier que d'aucuns voyaient également favori du gorupe ! L'affaire fut rapidement liquidée. Après 35 minutes, les Bernois avaient assuré leur succès : ils menaient déjà par 3-0.

Aegerten - Reconvilier 3-1 (0-0)

Reconvilier : Flaig ; Béguelin, Haussener (Boegli), Friedli II, Guerne I ; Rindlisbacher (Saunier), Vonlanthen ; Silvant, Saladin, Guerne II, Voelin.

Marqueur pour Reconvilier : Saunier.

La rencontre a été équilibrée tout au long de sa première période. Grâce aux prouesses des deux gardiens, aucun sanctuaire n'a été violé. Après le thé, en 100 secondes, la défaite des Romands a été consommée. Un instant, l'espoir est revenu dans le camp des Jurassiens, Saunier ayant raccourci la distance. En transformant un pénalty (sévère), Aegerten a scellé le résultat en fin de match.

Herzogenbuchsee Aurore 3-2 (1-1)

Aurore : Salzmann ; Rytz, Muhlemann, Boillat I, Boillat II ; Obrecht, Fleury, Devaux ; Weibel (Guyot), Montandon, Pauli (Curty).

Marqueurs pour Aurore : Weibel et Montandon.

Par deux fois, Aurore a pris l'avantage. A chaque coup, pourtant, les joueurs locaux ont égalisé. Comme ils l'avaient déjà fait huit jours plus tôt à Azzurri, ces derniers forcèrent même la décision dans les ultimes minutes. Les Romands ont été surpris par la qualité du jeu présenté par leurs hôtes.

FRIBOURG-GENÈVE-VALAIS-VAUD

Vaud

IIe ligue. — Vallorbe - Lutry 0-1, Sporting 62 - Chailly 3-2, Stade - Forward 2-0, Payerne - Crans 10-2, Saint-Prex - Moudon 3-0, Pully - Assens 1-2, Sainte-Croix - Malley 1-1, La Tour - PTT 7-2, Yverdon II - Bussigny 2-2, Orbe - Aigle 3-2, Renens - Le Mont 3-1, Concordia - Folgore 4-1.

IIIe ligue. — Prangins - Nyon II 1-1. Echichens - Gland 0-1, Perroy - Esp. Morges 5-1, Rolle - Gingins 3-4, Aubonne - Genolier 1-3, Montreux II - Puidoux - Chexbres 2-2, Saint-Légier - Oron 6-4, Villeneuve - Roche 2-2, Epalinges - Bex 2-1, Assens II - Vil.- Tiercelin 0-3, Avenches - Saint-Barthélemy 5-4, Cugy - Prilly 3-2, Echallens IA - Payerne II 2-1, Granges-Marnand - Lucens 2-0, Champvent - Yvonand 3-0, Donneloye - Baulmes 6-1, Grandson - Bonvillars 2-2, Azzuri - Yverdon - Yverdon III 6-1, Orbe II - Vaulion 8-1, Chav.-Epenex - L'Isle 0-2, Admira - Ecublens 0-1, La Sarraz - Eclépens 1-4, Crissier IB - Cossonay 1-0, It. Morges - Esp. Lausanne 1-2, LUC - Chailly II 9-0, Ouchy - Echallens IB 3-2, Stade II - Crissier IA 2-0, San Marco - Inter 66 1-2.

Fribourg

IIe ligue. — Beauregard - Tavel 1-0, Cormondes - Broc 3-1, Attalens - Courtepin 1-1, Arconciel - Romont 1-2, Domdidier - Guin 3-4, Fétigny - Portalban 0-0.

IIIe ligue. — Bulle II - Vuisternens-Rt I 2-2, Gumefens I - Vuisternens-O. I 4-2, Chénens I - Charmey I 3-2, Châtel I - La Tour I 1-1, Ursy I - Semsales I 1-2 ; Essert I - Neyruz I 0-0, Ependes I - Matran I 3-2, Corminbœuf I - Léchelles I 8-0, Beauregard II - Onnens I 3-2, Marly I - Grolley I 0-2, Villars I - Ueberstorf I 4-3, Belfaux I - Richemond I 0-0, Tavel II - Schmitten I 1-3, Giffers I - Fribourg II 3-2, Guin II - Central II 1-0, Cugy I - Montbrelloz I 1-1, Estavayer I - Vully I, 4-0, Grandsivaz I - Montagny-Ville II 2-0, Montagny I - Saint-Aubin I 1-2.

Valais

IIe ligue. — Ayent - Vouvry 2-1, Saint-Maurice - Fully 2-2, La Combe - Saxon 3-3, Vernayaz - Saint-Léonard 1-4, Naters - Savièse 0-1, Salgesch - Chalais 0-2.

IIIe ligue. — Châteauneuf - Brig 3-3, ES Nendaz - Granges 2-1, Grimisuat - Visp 4-4, Agarn - Lens 2-3, Grône - Vex 4-2, Steg - Sierre II 6-0, Vionnaz - US Port-Valais 3-1, US Collombey-Muraz - Orsières 2-1, Riddes - Conthey 2-5, Bagnes - Leytron 3-1, Saillon - Saint-Gingolph 2-2, Vétroz - Troistorrents 1-1.

Genève

IIe ligue. — UGS - CS Italien 1-1, Vernier - CS Interstar 1-0, City - Collex Bossy 0-2, Onex - US Meinier 4-2, Compesières - Plan-les-Ouates 1-1, Signal Bernex - Etoile Espagnole 1-1.

A l'étranger

Allemagne

Première journée : Eintracht Braunschweig - Borussia Berlin 5-0 ; Werder Brême - Eintracht Francfort 0-3 ; Kickers Offenbach - Bayern Munich 6-0 ; Borussia Moenchengladbach - Hambourg 1-3 ; Stuttgart - Bochum 1-0 ; Wuppertal - Duisbourg 1-4 ; Schalke - Kaiserlautern 2-1 ; Hertha Berlin - Fortuna Dusseldorf 3-3 ; Cologne - Rotweiss Essen 0-1.

Angleterre

Troisième journée : Arsenal - Manchester City 4-0 ; Carlisle - Totenham 1-0 ; Coventry - Chelsea 1-3 ; Derby County - Sheffield United 2-0 ; Ipswich - Burnley 2-0 ; Leeds - Birmingham 1-0 ; Liverpool - Leicester 2-0 ; Middlesbrough - Luton Town 1-1 ; Queen's Park Rangers - Stoke 0-1 ; West Ham - Everton 2-3 ; Wolverhampton - Newcastle 4-2. Classement : 1. Carlsle 3-6 (5-0) ; 2. Ipswich 3-6 (4-0) ; 3. Liverpool 3-5 (4-1) ; 4. Wolverhampton 3-5 (6-3) ; 5. Everton 3-5 (5-3) ; 6. Arsenal 3-4 (5-1).

tennis

Succès du tournoi de doubles du Locle

Les frères Hufschmid brillants vainqueurs

Le 8me tournoi de double messieurs des Bosses, au Locle, a connu à nouveau un très grand succès. Grâce à un temps favorable, les matches se sont déroulés dans d'excellentes conditions et le nombre record d'inscriptions a donné un attrait tout particulier à cette manifestation.

Dès samedi matin, les courts des Bosses étaient le théâtre d'une intense activité. Après les tours éliminatoires, aucune grande surprise n'était enregistrée. L'absence de la paire Sedlacek/Baumann (Sedlacek étant retenu au championnat suisse pour la finale du double mixte) n'enleva rien à la qualité du jeu présenté par les équipes favorites.

NEUCHATELOIS EN VERVE

Au stade des quarts de finale, les favoris s'imposèrent. On nota toutefois, la magnifique résistance opposée par les Neuchâtelois Richard/Buggia aux futurs vainqueurs, les frères Hufschmid de Genève. Les Neuchâtelois, confirmant leur bonne tenue de l'année dernière, furent bien près de causer la sensation. Par contre, Steininger/Henderson durent s'incliner assez nettement devant Berney/Gramegna et Capt associé à Merz, tinrent la dragée haute à Sturdza-Terrade.

Lors des demi-finales, on devait enregistrer deux surprises. Alors que les spécialistes prévoyaient une grande finale entre Sturdza/Terrade et Berney/Gramegna, les favoris durent s'incliner devant la fougue et la volonté de Hufschmid/Hufschmid et Baehler-Sauerer.

Les Vaudois, qui avaient connu un léger passage à vide face à Baehlera/Sauerer, s'imposèrent face à Sturfza/Terrade, pour obtenir une troisième place amplement méritée.

INTENSITÉ

En finale, les frères Hufschmid, en excellente condition, firent pencher la balance en leur faveur, après avoir concédé le premier set. Cette finale fut d'une rare intensité et les spectateurs apprécièrent à sa juste valeur le jeu présenté par les quatres finalistes. Succès sur toute la ligne, donc, pour ce 8me tournoi qui a pris rang parmi les grandes manifestations du tennis de notre canton. Rendez-vous à l'année prochaine.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Quarts de finale: Hufschmid/Hufschmid battent Richard/Buggia 7-4 7-6 ; Sturdza/Terrade battent Merz/Capt 6-4 6-3 ; Baehler/Sauerer battent Girod/Smitz 7-5 6-3 ; Berney/Gramegna battent Steininger/Henderson 6-0 6-2. **Demi-finales :** Hufschmid/Hufschmid battent Sturdza/Terrade 7-6 7-5 ; Baehler/Sauerer battent Berney/Gramegna 4-6 7-6 8-6. **Finale :** Hufschmid/Hufschmid battent Baehler/Sauerer 4-6 6-4 7-5 7-6.

P.M.

automobilisme

MANCHE DU CHAMPIONNAT D'EUROPE «SPORT»

ALAIN SERPAGGI VAINQUEUR À HOCKENHEIM

Pas moins de 20.000 personnes s'étaient rendues à Hockenheim afin d'assister à la cinquième manche du championnat d'Europe des voitures de sport jusqu'à deux litres. Le programme était alléchant : au total, pas moins de sept épreuves devaient se dérouler. En tête d'affiche, les deux manches du championnat des deux litres.

LEQUEL DES QUATRE ?

En l'absence des « Abarth », qui, au dernier moment, s'étaient désistées, les « Alpine-Renault » ne semblaient pas pouvoir être inquiétées. Dès les essais, le ton était donné : quatre voitures étaient inscrites, trois d'entre elles obtenaient les meilleurs temps. La question était donc de savoir qui de Larrousse, Jabouille ou Serpaggi s'imposerait.

Le déroulement de la première manche : durant huit tours, Jabouille mena le bal puis, à la suite d'une défectuosité du système d'allumage, il céda sa place à Larrousse, qui s'en alla recueillir une victoire méritée devant Serpaggi et le très régulier Britannique Lepp, au volant d'une « Chevron ». Brillant, l'ancien champion des rallyes, le français Ragnotti, finissait à la quatrième place avec une « March » qui n'est pourtant pas une voiture très compétitive. Jabouille réussit à finir, mais à la treizième place seulement.

ANIMATION

La seconde manche s'annonçait plutôt monotone. Mais il ne faut jamais préjuger de rien, car ce devait être, au contraire, une course aux rebondissements multiples. Tout d'abord, l'excellent Schurti, du Liechtenstein, qui avait terminé la première manche au sixième rang, dut abandonner à la suite d'un accrochage avec un autre concurrent. Ensuite, Ragnotti fut retardé par des ennuis d'allumage. Et puis, surtout, il s'en fallut de très peu pour que les deux « Alpine-Renault » pilotées par Serpaggi et Jabouille soient éliminées brutalement. En effet, en abordant la courbe Sachs, Jabouille, alors deuxième, entreprit une manœuvre de dépassement fort audacieuse en tentant de surprendre son adversaire par l'intérieur. Ne l'ayant pas aperçu, Serpaggi se rabattit ; la « touchette » était inévitable. Les deux voitures bleues quittèrent la piste. Si Jabouille repartit immédiatement, en revanche, Serpaggi perdit du temps à remettre son moteur en marche. Jon Lepp, toujours lui, en profita pour lui ravir la deuxième place. Quant à Larrousse, dans le même tour, il dut se retirer à cause d'une panne de moteur.

Ainsi, tout semblait dit. Mais le classement final s'obtenait en additionnant les temps réalisés au cours des deux manches. C'est pourquoi Serpaggi entreprit un véritable « forcing » qui se révéla payant et c'est avec une avance de 8/10 de seconde seulement qu'il parvint à remporter la victoire.

Les « Alpine-Renault » gagnaient donc comme prévu, mais de justesse.

La veille, lors de la course réservée aux voitures de sport et comptant pour le championnat suisse, le garagiste de Corcelles, Heinz Schulthess, était monté sur la plus haute marche du podium à l'issue d'une course qu'il avait dominée largement. Il est vrai que la concurrence était quasi inexistante. Personne ne pouvait l'inquiéter, la suprématie de sa « Lola » à moteur « Ford » 3 litres était par trop évidente. Mais qu'on ne s'y trompe pas : Schulthess joua parfaitement le jeu et c'est avec une avance de près de deux minutes sur son suivant immédiatement, Jauslin, sur « Lola » 2 litres, qu'il termina l'épreuve.

C. WENKER

Classement : 1. Serpaggi (Fr), Alpine Renault, 2 x 20 tours de 6,7 km, en 1 h 24'23"3 (moyenne 193,10 km/h). 2. Lepp (GB), Chevron, 1 h 24'24"1 ; 3. Walker (Aus), Toj-BMW, 1 h 25'54"8 ; 4. Stalber (Fr), Lola, 1 h 27'21"9 ; 5. Jabouille (Fr), Alpine, à un tour ; 6. Barrios (Esp) Chevron. **Classement du championnat d'Europe :** 1. Alpine 100 p. ; 2. Chevron 43 ; positions des pilotes : 1. Serpaggi 65 p. ; 2. Lepp 41 ; 3. Larrousse 40.

Les 400 miles de Cambridge Junction

David Pearson, au volant d'une « Mercury », s'est adjugé les 400 Miles de Cambridge Junction, épreuve réservée aux voitures de série. La course a été âprement disputée. Le commandement de l'épreuve a changé à huit reprises. Ce n'est qu'à 50 km de l'arrivée que Pearson a réussi à prendre la tête en devançant Yarborough (Chevrolet), victime d'un petit ennui mécanique. Jusqu'à la fin, Pearson dut lutter pour résister au retour de Petty et de Yarborough.

Classement : 1. D. Pearson (Mercury) ; 2. R. Petty (Dodge) à 5" ; 3. C. Yarborough (Chevrolet) ; 4. B. Baker (Ford) à un tour ; 5. B. Allison (Matador) à deux tours.

Le Grand Prix de l'A.C.S.

Le grand prix de l'ACS s'est déroulé à Hockenheim également, devant quelques 20.000 spectateurs. En voici les résultats :

Tourisme, tourisme spécial. — Jusqu'à 1300 cmc : 1. P. Saligari (Bâle), Alfa Romeo, 18 tours en 49'00"3. — Jusqu'à 2000 cmc : 1. R. Toldo (Sevelen), BMW, 18 tours en 45'50"2. — Plus de 2000 cmc : 1. W. Brun (Escholzmatt), BMW, 18 tours en 41'49"3. **Grand tourisme spécial.** - Jusqu'à 1600 : 1. F. Trisoni (Monthey), Alpine, 18 tours en 49'47"7. — Jusqu'à 2000 : 1. C. Blaaser (Buchs), Alpine, 17 tours en 44'50"9. — Jusqu'à 3000 : 1. F. Lienhard sur Porsche Carrera, 18 tours en 42'55"6. — Plus de 3000 cmc : 1. Keller (Muri), de Tomaso Pantera, 17 tours en 43'07"5.

Sport. - Jusqu'à 1000 : 1. F. Hurzeler sur Sauber C-1, 13 tours en 33'08"0. — Jusqu'à 1600 cmc : 1. G. Blaettler (Zurich), Lola T-212, 14 tours en 33'52"4. — Jusqu'à 2000 cmc : 1. R. Jauslin (Muttenz), Lola T-294, 15 tours en 34'07"1. Plus de 2000 cmc : 1. H. Schulthess (Corcelles), Lola T-284, 15 tours en 32'09"7.

Tour le plus rapide : Schulthess en 2'06"7 (moyenne 192,92 km/h.)

Une épreuve de la « Can-Am »

Le grand prix d'Elkart Lake, comptant pour la « Can-Am », est revenu au Californien Scooter Patrick, qui pilotait une « Mac Laren-Chevrolet ». Le Britannique Oliver (Schadow-Chevrolet), vainqueur des quatre premières manches, ce qui lui assure de remporter la « Can-Am », a été victime d'ennuis mécaniques alors qu'il était en tête avec 13" d'avance sur Patrick, à la mi-course.

Classement : 1. Patrick (Mac Laren-Chevrolet) 1 h 01"14 (moyenne 176,200), 10.000 dollars ; 2. Cordts (Mac Laren Chevrolet) à 33"8 (7.300 dollars) ; 3. Gunn (Lola-Chevrolet).

waterpolo

Lugano champion suisse?

A Frauenfeld, devant 1200 spectateurs, Lugano a remporté au tir des penalties le match de barrage pour le titre de champion suisse, match qui l'opposait à Genève Natation. A l'issue du temps réglementaire, le résultat était nul 8-8 et les deux prolongations de trois minutes chacune (0-0, 0-0) n'ont pas permis à l'une des deux équipes de faire la décision. Finalement, les Tessinois l'ont emporté par 5-2 au tir des penalties.

Ce match d'appui devra probablement être rejoué. Dès l'issue de la rencontre, les Genevois ont déposé un protêt. A la suite d'une erreur à la table officielle, un joueur genevois a été sorti à la place d'un Luganais et durant ce laps de temps, Lugano a égalisé à 8-8.

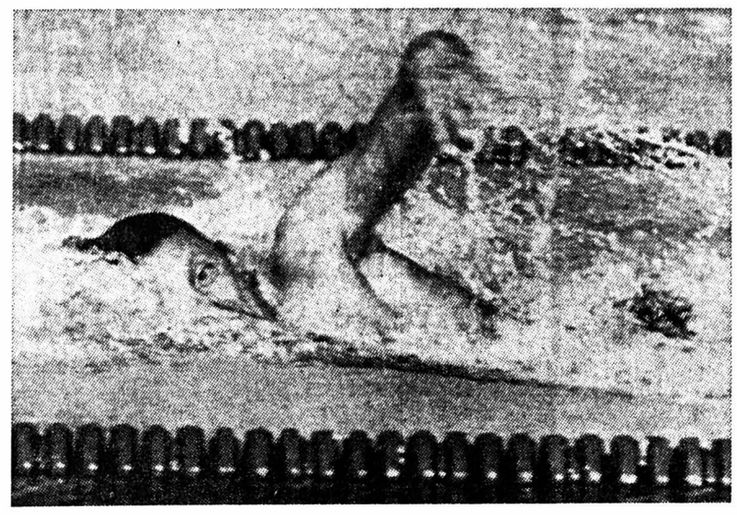

TIM SHAW. — A juste titre semble-t-il, Mark Spitz le désigne comme son successeur. (Téléphoto AP)

natation

Dimanche à Concord

Tim Shaw éblouissant

Tim Shaw (16 ans), le nouveau phénomène de la natation américaine, a battu son troisième record du monde dans le cadre des championnats des Etats-Unis, à Concord. Après avoir pulvérisé, précédemment, les records du monde du 200 et du 400 m. nage libre, Shaw a battu, dimanche, grâce à un final éblouissant, le record du monde du 1500 m. libre en 15'31"75, soit d'un dixième de seconde. L'ancien record était la propriété du jeune prodige australien Stephen Holland, depuis les championnats du monde de Belgrade (15'31"85). Shaw, parti en deuxième position derrière Mike Bruner, a pris le commandement aux 600 mètres en 6'12"55. Au passage, il a battu le record des Etats-Unis du 800 m. en 8'16"80 (ancien record 8'21"18 par Rick Demont) mais il était, alors, en retard de 2"56 sur le temps de passage de Holland. Aux 1400 mètres, il était toujours en retard mais son sprint final fut étourdissant, ce qui lui a permis de s'adjuger le record pour un dixième de seconde. Tim Shaw a, sans doute, nagé là les 50 derniers mètres d'un 1500 mètres les plus rapides de l'histoire de la natation.

JENNY TURRAL INÉPUISABLE

Dans le 1500 m. féminin, l'écolière australienne Jenny Turral (14 ans) a amélioré pour la cinquième fois consécutive en huit mois le record du monde en 16'33"94, soit 5"34 de mieux que la marque qu'elle avait établie le 3 août dernier à Mission Viejo, en Californie. L'Américain Jo Harshbarger, ancienne détentrice du record mondial, était partie très vite, battant, au passage des 800 mètres, le record du monde en 8'47"66. C'est la petite Australienne qui détenait ce record en 8'50"10, depuis le 5 janvier dernier.

Jenny Turrall avait, toutefois, très bien rythmé sa course et elle prit le commandement au passage des 1300 mètres en 14'23"28 contre 14'24"53 à Harshbarger. Cette dernière a, finalement, pris la deuxième place en 16'39"54, nouveau record des Etats-Unis.

Confiez-nous vos travaux de photo...
Avantages sur avantages!!!

MIGROS vous offre: un service rapide, la qualité et des prix sensationnels!

Dans les points de vente

	Couleur	Noir et Blanc
Développement de films négatifs	1.90	1.-
Copie 9x9 ou 9x13 depuis négatif	-.70	-.30

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

ALUSUISSE

Notre **département d'exportation** engagerait un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

de langue maternelle française et ayant une bonne formation professionnelle (apprentissage commercial ou diplôme d'une école de commerce). Age idéal. 24 à 28 ans.

Le nouveau collaborateur devra s'intéresser aux différentes activités dans le domaine de la vente de nos produits à l'étranger et prendre des responsabilités croissantes.

Prière de faire offres avec curriculum vitae, photo et références, à notre service du personnel.

Aluminium Suisse S.A., Buckhauserstrasse 11, 8048 Zurich. Tél. (01) 54 80 80.

---

coop city sa

Nous cherchons, pour entrée à convenir,

traductrice / secrétaire
français - allemand

qualifiée.

Nous confierons à notre future collaboratrice la traduction des rapports et procès-verbaux (secteur grands magasins), la correspondance française ainsi que les travaux de secrétariat habituels.

Nous offrons une activité intéressante et variée dans le cadre d'une entreprise dynamique au climat de travail agréable. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Nous prions les personnes intéressées, de langue maternelle française ou avec des connaissances de français équivalentes, de se mettre en rapport avec nous.

Nous attendons votre offre écrite ou votre appel à :
Coop City S.A., dépt personnel, Neuengasse 30, 3001 Berne. Téléphone (031) 66 01 11.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement

mécaniciens qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines.

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement à disposition.

Se présenter ou faire offres écrites au Service du personnel, Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 25 75 75.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!

L'Emploi

Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

MISE EN SOUMISSION

Division des travaux du 1er arrondissement des CFF.

Delémont, bâtiment aux voyageurs, réfection de la toiture et rénovation du logement du buffetier, des chambres du personnel et des locaux d'exploitation du buffet. Travaux de charpente, de menuiserie et de vitrerie, papiers peints, gypserie, peinture, plafonds suspendus et travaux de couverture, de ferblanterie et de revêtements de sols.

Les entreprises qui désirent participer au concours peuvent consulter les plans et obtenir les formules de soumission, du 2 au 9 septembre 1974, au bureau du chef de la section de la voie 5, à Delémont.

Les plans seront remis au prix de 5 fr. pour la menuiserie et pour la couverture-ferblanterie, 15 fr. pour la charpente, aux entrepreneurs qui en feront la demande. Ces montants ne seront pas remboursés.

Les offres doivent être adressées à la Division des travaux du 1er arrondissement des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne, le 20 septembre 1974 au plus tard, sous pli fermé portant la souscription Delémont BV + corps de métier concerné. Elles seront valables jusqu'au 31 décembre 1974.

Les soumissions seront ouvertes en séance publique le 25 septembre 1974, à 11 h, au bâtiment d'administration 1 de la Direction d'arrondissement, avenue de la Gare 43, à Lausanne. Rendez-vous au rez-de-chaussée dudit bâtiment, devant le bureau de la réception.

Une visite du chantier avec les représentants des CFF aura lieu le 11 septembre 1974. Rendez-vous à 9 h 30 sur la place de la gare.

RECUPERATION

Métaux - Ferraille - Papier - et tous déchets industriels

BORER

Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 ✆ 31 66 66

FRIGO

Modèles d'exposition, rabais ou reprises jusqu'à
Fr. 200.—
service après-vente assuré. Livraison gratuite

Cretegny & Cie Comptoir ménager Fbg du lac 43 Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

AVIS DIVERS

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Sole vin blanc
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

DETTES
DETTES
DETTES

Vos soucis sont notre spécialité.
Sans problèmes avec
FIGES
Gestion de dettes
8, place Saint-François, Lausanne.
Tél. (021) 23 93 66.
Discrétion totale. Nous venons chez vous.

PLUS QUE 6 JOURS! ET IL Y AURA UNE PETITE VOITURE, GRANDE COMME ÇA

Avec un habitacle indéformable et un réservoir d'essence abrité

Y14.18.3

Laver la vaisselle avec Miele

Testé le meilleur

- 10 couverts
- cuve inox
- adoucisseur incorporé
- 3 bras d'aspersion

dès Fr. 1990.—

Rabais ou reprise jusqu'à **Fr. 300.—**

Service après-vente très rapide par voiture. Radio-Appel.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
Fbg du Lac 43 NEUCHATEL ✆ 25 69 21

APPRENTISSAGES

La librairie-papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

1 apprenti (e) de commerce

Apprentissage complet dans une maison bien organisée et faisant le commerce d'articles plaisants.

Se présenter au bureau en prenant rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

COMMERCES

A remettre, à Neuchâtel, pour date à convenir,

BAR - RESTAURANT

sans alcool.
Prix de remise intéressant.

Faire offres sous chiffres IC 2153 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de commerce

27 ans, langue maternelle française, école de commerce, 5 ans de pratique, cherche place à Neuchâtel.
Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres écrites à PF 2113 au bureau du journal.

HORLOGER

s'installant à domicile à partir du 1er octobre, entreprendrait tous travaux d'horlogerie (décottage, posage, emboîtage, etc.).
Travail soigné.
Faire offres sous chiffres 87-50.323 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant quelques années de pratique cherche place.
Centre de la ville.

Faire offres sous chiffres N 353 352 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prof. médicales

Docteur Moll

de retour

Prof. médicales auxiliaires

MADAME
Edw. Haneschka
de retour

Rue du Concert 4
Tél. 25 19 51.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre :
MAGIRUS DEUTZ
type : Jupiter basculant 3 côtés tout terrain servo-direction
Parfait état.
Charge utile : 8190 kg.
Prix expertisé : Fr. 16.900.—.
Centre véhicules utilitaires B. BUSSY 1024 Ecublens. Tél. (021) 35 68 25-17.

A vendre
Suzuki 250 T20
Bon état.
Prix à discuter.
Tél. 31 25 59.

A vendre :
petits camions permis voiture (A).
OPEL BLITZ
1970-71, basculant 3 côtés.
OPEL BLITZ
1970-71, pont long bâché.
OPEL BLITZ
1964-65, pont long moteur neuf.
HANOMAG F 35
1972, bâché, pont bas 17 m3.
VW BUS
combi 1970
VW DOUBLE CABINE
1970
VW pick-up
1969 et 1971, ponts tôlés alu.
VW fourgons
1968 -1969
FORD TRANSIT
1972, isolé (véhicule transport alimentation.
Véhicules expertisés et garantis.
Service après-vente assuré.
Centre véhicules utilitaires B. BUSSY 1024 Ecublens, tél. (021) 35 68 25-17.

A vendre
Volvo 144
modèle 1970, parfait état.
Tél. (038) 42 14 84.

A vendre
MERCURY 4 CV
Fr. 800.—
JOHNSON 18 CV
Fr. 1200.—
JOHNSON 20 CV
Fr. 1900.—
SEGULL 6 CV
Fr. 750.—
1 bateau à moteur neuf, 3 places
Fr. 3200.—
Agence Johnson, moteurs Honda, F. Fatton, Tombet 28, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre, pour cause de départ
2 CV 6
1973, 25.000 km.
Prix à discuter.
Tél. (038) 46 10 51 (20 h).

AUTO-LOCATION
33 11 44
AUTO-LOCATION
33 11 44
AUTO-LOCATION
33 11 44
GARAGE DU ROC
Hauterive (NE)

A enlever tout de suite ! Nous vendons jusqu'à épuisement du stock des
caravanes d'exposition
à des prix particulièrement avantageux.
Conditions de paiement favorables.
Location-vente, leasing.
A décision rapide, choix important.
Caravane Waibel S.A. 3322 Schönbühl-Berne Tél. (031) 85 06 96.

A vendre
bateau à cabine
super vent-blanc
modèle 1973, état de neuf, avec moteur Johnson 18 CV ; éclairage intérieur et extérieur.
Tél. 41 33 51.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

PESEUX, chambre indépendante avec douche, à monsieur sérieux. Tél. 31 38 84.

BELLE CHAMBRE libre pour le 30 septembre, à demoiselle sérieuse, cuisine bains à disposition, près de l'université, prix : 150 fr. Tél. 25 25 83, le matin.

2 PIECES, à Neuchâtel, Grise-Pierre 5, tout confort, 367 fr., charges comprises. Tél. (039) 23 15 13.

BELLE CHAMBRE indépendante, tout confort, possibilité de cuisiner, à étudiante. Tél. 25 57 66, entre 13 et 14 heures.

APPARTEMENT 3 pièces, confort, quartier du stade ; date à convenir. Adresser offres écrites à FZ 2150 au bureau du journal.

JOLIE PETITE CHAMBRE meublée, à jeune homme. Tél. 25 39 73.

CHAMBRE tout confort, douche et W.-C., à monsieur. Tél. 25 93 25.

ATELIER POUR 10 OUVRIERS, bureau, parc. Adresser offres écrites à EO 2069 au bureau du journal.

STUDIO meublé à Cormondrèche. Tél. 31 15 57, le matin avant 9 h, le soir dès 19 heures.

STUDIO NON MEUBLE, libre immédiatement, à Peseux. Tél. 25 45 86, heures de bureau.

JOLI STUDIO meublé 2 pièces, à la campagne, libre début septembre. Tél. (038) 53 11 65.

PLACE COUVERTE pour hivernage d'un bateau au port. Long bail possible. Tél. (037) 77 17 77, le soir.

LOGEMENT DE 2 CHAMBRES et cuisine sans confort, chauffé, à personne seule. Bas d'Hauterive. Tél. 33 21 38.

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer à étudiant. quartier Beaux-Arts. Tél. 25 29 24.

BEL APPARTEMENT 4 pièces, tout confort, garage, à Peseux. 750 fr., tout compris, libre immédiatement. Tél. (038) 31 56 63, à partir de 19 heures.

A CORCELLES, belle chambre meublée, indépendante, confort, balcon. Tél. 37 20 25.

GARAGE A HAUTERIVE, Jardillets 34, dès le 25 septembre 1974. Tél. 24 44 46.

BEAU STUDIO, dans immeuble neuf, libre dès septembre, 350 fr., charges comprises. Tél. 31 28 01 dès 20 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

DEUX APPARTEMENTS, 2 et 3 pièces, confort à Neuchâtel ou environs. Tél. (038) 24 09 60.

STUDIO NON MEUBLE est cherché pour le 24 octobre, en ville. Faire offres sous chiffres MG 2157 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche chambre indépendante au Mail ou à proximité. Tél. 24 18 61 (heures bureau).

DEMOISELLE CHERCHE APPARTEMENT 2 pièces, non meublé, avec confort. Adresser offres écrites sous chiffres BT 2144 au bureau du journal.

A vendre

TOURNE-DISQUE Lenco A 75, de luxe, état neuf, 250 fr. Tél. 41 15 80.

A VENDRE, UNIQUE OCCASION, 1 marmite autocuiseur neuve, avec étages, toutes cuisines et stérilisation ; 1 appareil circulatoire et relax. les deux à moitié prix. Tél. 42 16 61.

ENREGISTREUR 4 PISTES Ho-Fi stéréo Philips, état neuf 550 fr. Tél. 53 10 47.

MAQUETTE MARKLIN HO, vagons, locomotives, etc, valeur 1200 fr. cédée à 650 francs. Tél. 31 51 70.

LIT D'ENFANT, moderne, complet, 150 fr. ; layette de bébé 100 fr. Tél. 33 48 31.

CUISINIERE électrique, 3 plaques, four, 80 francs. Tél. 25 15 75.

COUSSIN DE DENTELLIERE 4 tiroirs, fuseaux, aiguilles, cartons + table de support. Tél. 25 70 59.

AMPLIFICATEUR TUNER stéréo 2x 20 watts. Tél. 25 77 52, heures des repas.

VELOMOTEUR Cilo, monovitesse, très bon état. Tél. 31 41 17.

BON VIOLON d'étude 3/4 avec archet et étui, 250 fr., Tél. (038) 41 26 26.

SALON AVEC TABLE ; poussette, bas prix. Tél. 55 20 93.

Demandes à acheter

CAGE A PERRUCHES en bon état. dimensions minimales : 40-40 cm, hauteur 60. Tél. (038) 41 26 26.

BOILER, de 100 et 150 l. Téléphoner au (038) 33 17 92.

VIEILLES POUPEES, JOUETS, avant 1930. Bon prix. Pour collection-musée. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07 ou 23 05 05.

Demandes d'emplois

CHAUFFEUR poids lourds, cherche emploi. Chantier exclu. Adresser offres écrites à LF 2156 au bureau du journsl.

CHAUFFEUR-VENDEUR permis D, expérience vente, facturation, encaissement, cherche emploi intéressant et varié. Bon salaire désiré. Adresser offres écrites à KE 2155 au bureau du journal.

DAME, connaissance de la dactylo, goût pour les chiffres, cherche emploi à temps partiel dans bureau ou commerce ; libre dès le 15 septembres. Adresser offres écrites à GA 2151 au bureau du journal.

SECRETAIRE TRILINGUE, allemand, français, anglais, diplômée de l'école de commerce, cherche situation à Neuchâtel. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à BV 2146 au bureau du journal.

POUR EXCELLENTES leçons de piano en allemand, appelez le 33 28 43.

ETUDIANT 19 ans cherche travail dès maintenant jusqu'à fin septembre, si possible dans la région de Boudry. Tél. 42 17 38.

Offres d'emplois

URGENT - TRAVERS. Je cherche, femme de ménage 2 heures par jour. Tél. (038) 63 24 58.

PERSONNE donnant leçons d'anglais est cherchée ; lundis et jeudis de 19 à 21 h. Willy Jäggi, Place du Temple 11, 2016 Cortaillod.

Divers

MONSIEUR 60 ans, bien, aimant campagne, pêche et chasse, cherche compagne ayant mêmes goûts. Ecrire à EY 2149 au bureau du journal.

MONSIEUR, solitaire, septantaine, cherche dame pour amitié et sorties. Ecrire à AT 2145 au bureau du journal.

PETIT CHAT A DONNER contre bons soins. Tél. 42 12 78.

hockey sur glace

Calendrier du championnat suisse de 1ère ligue

Serrières à Monthey pour son premier match

11 octobre : Yverdon - Charrat. — 18 **octobre :** Yverdon - Saint-Imier. — **19 octobre :** Sion - Le Locle, Charrat - Montana. — **20 octobre :** Monthey - Serrières, Saas Grund - Vallée de Joux. — **26 octobre :** Serrières - Montana, Sion - Saas Grund, Vallée de Joux - Monthey. — **29 octobre :** Serrières - Yverdon.

2 novembre : Monthey - Montana, Sion - Vallée de Joux, Saint-Imier - Saas Grund. — **3 novembre :** Charrat - Le Locle. — **7 novembre :** Le Locle - Serrières. — **8 novembre :** Yverdon - Monthey. — **9 novembre :** Sion - Saint-Imier, Vallée de Joux - Montana, Saas Grund - Charrat. — **12 novembre :** Le Locle - Saint-Imier. — **15 novembre :** Montana - Yverdon. — **16 novembre :** Saint-Imier - Vallée de Joux, Monthey - le Locle, Charrat - Sion ;; Serrières - Saas Gund, — **20 novembre :** Vallée de Joux - Yverdon. — **23 novembre :** Saint-Imier - Charrat, Le Locle - Montana, Sion - Serrières. — **24 novembre :** Saas Grund - Monthey. — **29 novembre :** Yverdon - Le Locle, Montana - Saas Grund. — **30 novembre :** Monthey - Saint-Imier, Charrat - Vallée de Joux.

4 décembre : Saint-Imier - Serrières.— **7 décembre :** Saas Grund - Yverdon, Vallée de Joux - Le Locle. Sion - Montana, Charrat - Serrières. — **13 décembre :** Yverdon - Sion. — **14 décembre :** Montana - Saint-Imier, Saas Grund - Le Locle, Monthey - Charrat. — **17 décembre :** Serrières - Vallée de Joux. — **18 décembre :** Yverdon - Saint-Imier. — **21 décembre :** Le Locle - Sion, Serrières - Monthey, Vallée de Joux - Saas Grund, Montana - Charrat.

3 janvier 1975 : Charrat - Yverdon. — **4 janvier :** Saas Grund - Sion, Monthey - Vallée de Joux, Montana - Serrières.— **8 janvier :** Sion - Monthey. — **9 janvier :** Saint-Imier - Le Locle. — **10 janvier :** Yverdon - Serrières. — **11 janvier :** Saas Grund - Saint-Imier, Le Locle - Charrat, Vallée de Joux - Sion, Montana - Monthey. — **18 janvier :** Monthey - Yverdon, Saint-Imier - Sion, Serrières - Le Locle, Charrat - Saas Grund, Montana - Vallée de Joux. — **22 janvier :** Sion - Charrat. — **24 janvier :** Yverdon - Montana. — **25 janvier :** Vallée de Joux - Saint-Imier, Le Locle - Monthey, Saas Grund - Serrières. — **31 janvier :** Yverdon - Vallée de Joux.

1er février : Charrat - Saint-Imier, Montana - Le Locle, Serrières - Sion. — **2 février :** Monthey - Saas Grund. — **6 février :** Le Locle - Yverdon. — **8 février :** Serrières - Saint-Imier, Monthey - Sion, Saas Grund - Montana, Vallée de Joux - Charrat. — **14 février :** Yverdon - Saas Grund, Le Locle - Vallée de Joux, Montana - Sion. — **15 février :** Saint-Imier - Monthey, Serrières - Charrat. — **22 février :** Sion - Yverdon, Saint-Imier - Montana, Le Locle - Saas Grund, Vallée de Joux - Serrières. — **23 février :** Charrat - Monthey.

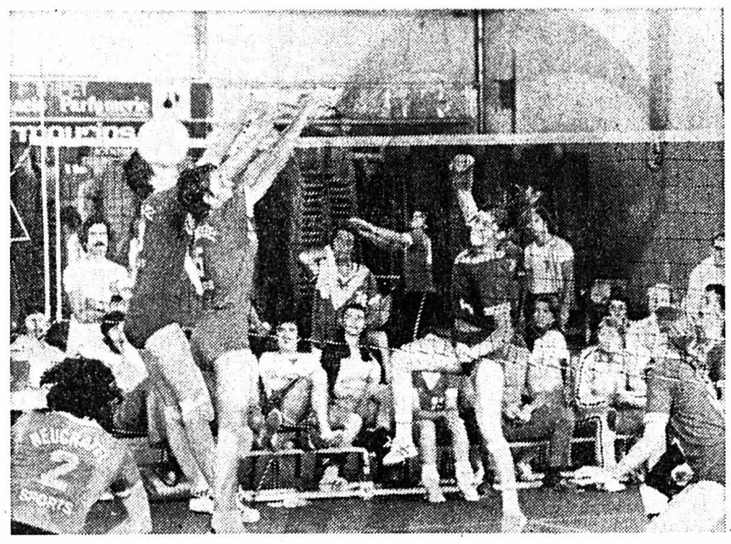

FINALE FÉMININE. — Elle a permis aux Neuchâteloises (à gauche) de s'imposer face aux Biennoises.
(Avipress - J.-P. Baillod)

volleyball

« Volleyball cup' 74 »

Neuchâteloises maîtresses chez elles

On a pu le constater lors des finales de la « Peter Stuyvesant Volley-ball Cup 74 » que le volley-ball est en passe de devenir un sport très populaire en Suisse.

Pour ces finales, six équipes féminines et six équipes masculines s'étaient qualifiées lors des éliminatoires régionales qui se sont déroulées en juillet et août sur les plages de notre pays.

Le délai de préparation, trop court, a provoqué le manque d'homogénéité dans le niveau des équipes qualifiées, quoique en finale les meilleures formations se sont retrouvées.

A la veille de sa première saison en ligue A, Neuchâtel a conquis, au dépend du vice-champion suisse Bienne, une magnifique victoire qui va le mettre en confiance. On relèvera aussi avec plaisir le bon comportement du VBC Val-de-Ruz, le représentant de notre région, qui termine bien classé.

Le clou de ces journées a été le tournoi organisé avec la participation de trois fortes équipes étrangères, invitées par le comité d'organisation, ARICCIA Rome (vice-champion d'Italie) USC Münster (Allemagne) et ASUB Bruxelles (Belgique : formations de 1re division).

Il faut relever la bonne organisation du club local, et vu le succès remporté par cette première édition, la fédération suisse de volley-ball a déjà commencé les travaux préliminaires pour l'organisation de la « Volley-ball Cup 75 ».

RMi

CLASSEMENTS

Equipes féminines : 1. VBC Neuchâtel-Sports ; 2. VBC Bienne ; 3. VBC Minerva ; 4. Mikasa Näfels ; 5. Star-Onex ; 6. Valivola.

Equipes masculines : 1. VBC Volero Zurich ; 2. VBC Bienne ; 3. Chênois ; 4. VBC Val-de-Ruz ; 5. MTV Näfels ; 6. Valivola.

Association cantonale neuchâteloise de football

Troisième ligue : Espagnol, un néo-promu fracassant

Châtelard I - Espagnol I 1-7 (0-4)

BUTS : Mora (2), Anton (2), Felipe (2), Ramon, Perrenoud.

CHATELARD : Campelo (Schreyer) ; Gilliard, Buhler, Renault, Schreyer (Perdrizat) ; Turin, Robert ; Settecassi, Perrenoud, Gagnaux, Cochand (Rod). Entraîneur : Gattolliat.

ESPAGNOL : Segura ; Ismael, Diez, Vila, Pedrosa ; Salvador, Julio, Mora ; Lopez, Anton, Felipe (Ramon - Serbulo - Pesolino).

ARBITRE : M. Desbœuf de Neuchâtel

« Rien à signaler » comme on dirait au service militaire ! Châtelard privé de plusieurs titulaires en vacances ou suspendus, n'a été que l'ombre de lui-même. Plusieurs éléments manquent encore de condition physique alors que les jeunes doivent acquérir l'expérience et le changement de rythme. L'équipe visiteuse, par contre, forme un tout homogène où chacun travaille en faveur de l'ensemble.

A.G.

Dombresson - Fleurier 1-3 (0-1)

BUTS : Pour Dombresson : Bernardi ; Pour Fleurier : Audetat (2), Cappellari.

DOMBRESSON : Padovan ; Sunier, Melchior, Helary, Kaiser ; Haller, Favre ; Schmocker I, Chatelain, Bernardi, (Patrizzi) Schmocker II. Entraîneur : Haller.

FLEURIER : Bonny ; Stua, Farrugio, Louis Jaquet, Huguenin ; Bernasconi, Rub, Cappellari, Moretti, Roulin, Audetat. (Weissbrodt). Entraîneur : Weissbrodt.

ARBITRE : M. Racine de Neuchâtel.

Pour son premier match à domicile Dombresson recevait Fleurier (relégué de IIme ligue et un des ténors du groupe). Dombresson a entamé la partie sur un rythme assez lent pour tenter d'endormir son adversaire. L'ouverture de la marque est survenue à trois minutes de la pause à la suite d'un coup de coin. La reprise vit Dombresson élever la cadence ce qui se traduisit par un beau but. Fleurier, plus homogène, forca sa victoire dans le dernier quart d'heure. Battu, Dombresson, par sa discipline (surtout en 1er mi-temps), fera tout de même souffrir bien des adversaires.

S.V.

Saint-Imier II - Le Locle II 1-4 (1-1)

BUTS : Mussini pour Saint-Imier ; Aebischer (2) Lesquereux (2) pour le Locle.

SAINT-IMIER : Humbert ; Zizzari, (Colaci), Huguenin, Kistler, Wittmer ; Piazza, Rossini ; Schafroth, Mussini, Meyer, Chiquet (Grobéty). Entraîneur : Grobéty.

LE LOCLE : R. Castella ; P. Castella, Salodini, Chapatte, Aellen ; Fillisdorf, Lesquereux ; Di Marzo, Aebischer, Murrini, Della Fuente, (Velasquez). Entraîneur : Furrer.

ARBITRE : M. Contriciani des Geneveys-sur-Coffrane.

Ce fut un match de bonne qualité. La première mi-temps vit les deux formations faire pratiquement jeu égal, avec cependant un avantage technique aux Loclois, qui présentèrent un football mieux pensé et élaborèrent des actions plus coordonnées que leurs vis-à-vis. Pour leur part, les hommes de Grobéty, compensèrent, certaines lacunes par une grande débauche d'énergie, qu'ils payèrent en seconde période. En effet, dès la 65me minute l'équipe locale, baissa visiblement pied et les gens de Furrer, ne se firent pas faute, d'exploiter les erreurs de la défense de Saint-Imier pour s'imposer.

L.B.

Etoile Sporting - Travers 2-0 (1-0)

BUTS : Voirol (5me) ; Gigon Dick (60me).

ETOILE SPORTING : Venaruzzo ; Gigon Dick, Paratte, Jean-Claude Gigon, Jean Jaquet ; Bristot, Schmidt, Matthey ; Guidi, Ribera, Voirol. Remplaçants : Laura, Fonti. Entraîneur : Fonti, Venaruzzo.

TRAVERS : Ricca ; Fluckiger, Otz, Geiser, Martin ; Jacot, Perrinjaquet, Schlefereit ; Colainni, Courvoisier, Fornoni. Remplaçants : Grisel, Fluckiger II.

ARBITRE : M. Benito Fasciolo, de Cortébert.

On attendait beaucoup de ce match, les deux «belligérants» n'ayant pas encore jamais eu l'occasion de se rencontrer la saison passée. Dès les premiers instants de la rencontre, les Stelliens allaient donner le ton en ouvrant la marque par Voirol très à l'aise dans ses évolutions acrobatiques. Bien qu'offrant une bonne résistance, les visiteurs n'ont pas su inquiéter Etoile. Au contraire, sur un centre de Bristot, Dick Gigon s'infiltra à travers la défense et de la tête, scella le résultat final.

P. H. S.

Lignières I - Le Parc I 2-1 (1-0)

BUTS : pour Lignières, Conrad ; Serge Chiffelle.

LIGNIÈRES : Voirol ; Curti, Hofer, (Bonjour), Humbert-Droz ; E. Bonjour, Cl.-A. Bonjour, Conrad ; P. Stoppa, B. Stoppa, Cl.-A. Conrad, Chiffelle. Entraîneur : Bonjour.

ARBITRE : M. Hadzivasiliou, Bôle.

Pour son premier match, le F.-C. Lignières a remporté une belle victoire. Le match a été très âpre, parfois même rude. Le Parc a montré un peu plus de maturité. Lignières a obtenu la victoire grâce à sa plus grande volonté. Ce qu'il faut relever c'est que les buts ont été obtenus par les deux benjamins de l'équipe Chiffelle (17 ans) et Jean-Pierre Conrad (18 ans). L'équipe de Lignières est très jeune (22 ans de moyenne d'âge) elle a donc encore la possibilité de progresser énormément. Nous sommes persuadés que nous assisterons à l'avenir à de très belles rencontres et à la pratique d'un bon football.

M. G.

Floria - Auvernier 1-1 (1-1)

BUTS : Dufaux ; Jacot.

FLORIA : Etienne ; Schaerer, Staehli, Rohrbach, Guyaz ; C.-A. Bieri, J. Bader, Calame, (J.-L. Bieri) ; M. Bader, Jacot, (Bégert), Vaucher. Entraîneur : J.-L. Bieri.

AUVERNIER : Gyger ; Perez, Longaretti, Ravezzani, Pasquier ; Jeanneret, Walzer, Magnin (Goffinet) ; Decosterd, Dufaux. Entraîneur : P. Pasquier.

ARBITRE : M. G. Jan, le Locle.

Après son succès en match amical, Floria faisait figure de favori. Dès le début, ils imposa un rythme élevé qui surprit Auvernier. Néanmoins, ce dernier sut réagir du fait que cette supériorité ne fut pas concrétisée par des buts. Il fallut attendre la 35me minute pour voir le premier but de la partie. Celui-ci arriva contre le cours du jeu. En effet, après quatre occasions manquées par Floria, ce fut Dufaux qui marqua prenant à défaut la défense. Mais la réplique ne se fit pas attendre, Calame centra sur Jacot qui de la tête égalisa.

R. V.

Deportivo - Saint-Blaise 0-2 (0-1)

BUTS : Laederach (2).

DEPORTIVO : Lourerio ; Giacomini, Molina, Serrano, Corsini ; Navarro, Felix ; Mata, Vanoli, Eisenring, David ; (Rodriguez, Banos). Entraîneur : Corsini.

SAINT-BLAISE : Albano ; Dupasquier , Schvermann, Peccolot, Peluso ; Aegerter, Rothpletz ; Loederach, Thoutberger, Schweizer, Roth ; Peltier, Coulet). Entraîneur : Schweizer.

ARBITRE : M. Fornachon, Auvernier.

Pour son premier match Saint-Blaise a démontré clairement ses intentions. Deportivo, privé de cinq titulaires, joua prudemment en début de partie. Mais les joueurs du Bas prirent logiquement l'avantage ; puis, au fil des minutes, Deportivo s'assura la direction des opérations. L'égalisation était dans l'air, mais Loederach se défit de son cerbère Corsini inscrivant ainsi un deuxième but qui coupa littéralement les jambes des joueurs locaux. A noter le bon arbitrage et la correction des joueurs.

L. C.

Areuse - Colombier 1-5

BUTS : Engler (penalty), Abbet (2), Sandoz, Droz, Tontini.

AREUSE : Kopp ; Buelli ; Del Orefioe ; Colaianni ; Morel ; Drago ; Modolo ; Pizzolante ; Geng ; Amstutz ; Tontini ; Di Capua.

COLOMBIER : Ducommun A. ; Bozzi, Ducommun J.-Cl. ; Ponchi ; Probst ; Engler ; Abbet ; Wiedmer ; Monnier ; Sandoz ; Droz ; Jacot ; Egger.

ARBITRE : M. Goullet.

Dominé durant toute la rencontre Areuse ne put rien face aux attaquants de Colombier qui, par cinq fois, trouvèrent le chemin du but de Kopp. Disons à la décharge d'Areuse que plusieurs titulaires étaient encore en vacances, ce qui diminua nettement le rendement de l'équipe.

K. M.

Comète - Gorgier 0-0

COMETE : Vallino ; Pidoux, Russillon, Gauthey, Juillard ; Pittet, Meier (L. Wenger) ; Zuccarello, Rusconi, Ardia, Gogniat. Entraîneur : Luc Wenger.

GORGIER : Cassard ; Sansonnens, Calame, Natali, Jeanmonod ; Pedretti ; Runpf, Stauffer, Howald, Pierrehumbert, Graf (J. Wenger). Entraîneur : Jean Wenger.

ARBITRE : M. Grobéty (La Chaux-de-Fonds).

Comète a mal commencé. Son jeu agréable au centre du terrain, devint rapidement brouillon dans la zone de réalisation. Gorgier a surpris en bien. Son avant centre Howald (ex Boudry) fut un danger constant pour les Subiéreux, mais la défense locale resta solide. Comète aurait pu remporter les deux points, si Rusconi avait réussi un penalty à cinq minutes de la fin. Mais, le resultat est logique. Il reste beaucoup de travail pour les frères Wenger pour amener leur équipe à leur rendement espéré.

Cw

Ticino I - Cortaillod I 2-0 (0-0)

BUTS : Da Pare (2).

TICINO : Cellamare ; Fornasiere, Berly, Battiston, Meroni ; Prandi, Avanzi, Comisso ; Chiantaretto, Da Pare, Redin (Capitanucci). Entraîneur : Capitanucci.

CORTAILLOD : Schick ; Glauser, Röthlisberger, Schindler, Jaccottet ; Valazza, Jost, Schild M. ; Schreyer, Erbahr, Schild F. Entraîneur : Jaccottet.

ARBITRE : M. R. Cosci (Marin).

Pour cette reprise de championnat, Ticino a bien réussi son entrée en s'imposant de belle manière face à Cortaillod. La première mi-temps fut marquée par une légère domination des locaux qui ne parvinrent pas, cependant, à trouver le chemin des filets adverses. A la reprise, le jeu s'équilibra quelque peu et Cortaillod se montra dangereux à plusieurs occasions, mais se heurta à une défense très disciplinée. A la 20me minute, Ticino inscrivit son premier but grâce à une très belle action collective. Dès cet instant, la pression locale devint constante et un deuxième but concrétisa logiquement cet avantage. Il faut encore relever la parfaite correction des deux équipes.

D. B.

Deuxième ligue fribourgeoise

Fétigny - Portalban 0-0

FÉLIGNY : Mauron ; Berchier, Joye F. Godel, Dessarzens ; Codourey, Renevey, Joye P. ; Karlen, (Vorlet) Marchello, Corminbœuf. Entraîneur : Codourey.

PORTALBAN : Turberg, Christinaz, Singy, Borgognon ; Chambettaz J.-M., Purry, (Chambettaz M.), Corminbœuf, Déjardin, Castek, (Thévoz) Riera, Jacot. Entraîneur : Bertschy.

ARBITRE : M. Andrey (Gimmel).

C'est par une chaleur étouffante que s'est jouée cette rencontre qui a malgré tout tenu ses promesses. Durant la première partie, les visiteurs firent preuve d'une certaine supériorité territoriale et alertèrent plus souvent la défense locale qui cependant se montra intransigeante.

En seconde partie, après un bon départ des visiteurs, Fétigny dicta sa volonté durant près d'une demi-heure. Fétigny eut l'occasion de gagner les deux points à la 83me minute mais F. Joye tira un penalty à côté des buts ! Il n'est pas douteux que les deux équipes joueront un rôle en vue dans la présente saison.

Domdidier - Guin 3-4 (0-3)

BUTS : Zosso (2) ; Pürro (2) ; Schneiter ; Cotting ; Mulhauser.

DOMDIDIER : Krieg ; Moret ; Chardonnens, Brasey, Stritt ; Schneiter, Waeber, Godel ; Cotting ; Rossier, Ballaman (Muhlhauser, Pury). Entraîneur : Waeber.

GUIN : Jungo ; J. Schmutz ; Brühlart, Rumo, A. Schmutz ; Haenni, Birbaum, M. Jungo ; Püro, Zosso, Grossrieder. Entraîneur : Grossrieder.

ARBITRE : M. Trechtesman (Paudex).

Après la correction reçue à Portalban, Domdidier devait à tout prix effacer sa contre-performance, sans quoi sa position serait déjà devenue incomfortable. Après une première mi-temps très décevante de la part des maîtres de céans, durant laquelle Guin réussit trois buts, on pouvait craindre le pire pour les Broyards. Après la reprise, Domdidier força l'allure et remonta son déficit de quatre buts pour n'échouer que de peu afin d'arracher l'égalisation. Les joueurs locaux ont certinement manqué de chance puisque deux de leurs envois ont abouti sur les poteaux et qu'ils ont raté un pénalty ! Quant à Guin, il a profité au maximum des erreus de la défense adverse et a gagné son match en première mi-temps. Les Singinois ont donc bien débuté leur championnat et sur la lancée de leur promotion peuvent encore surprendre bien des équipes.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 34 des 24-25 août 1974 :

199 gagnants avec 12 points, 520 francs 20.

3899 gagnants avec 11 points, 19 francs 90.

20.981 gagnants avec 10 points, 3 francs 70.

YB s'en prend à M. Doerflinger

Kurt Linder, entraîneur de Young Boys, et ses dirigeants ont déclaré la guerre à M. Doerflinger. L'arbitre bâlois s'était illustré samedi soir en expulsant Bruttin (17me) ce qui permit aux Lucernois et l'avant-centre Kuttel luttaient minutes ! Cette expulsion avait moins fait parler d'elle, que le penalty accordé aux Lucernois, alors que les Bernois menaient encore (0-1). Un défenseur bernois et l'avant-centre Kuttel luttaient pour le ballon dans les « 16 mètres », lorsque Kuttel tomba à terre. M. Doerfinger siffla et Blusch égalisa pour ses couleurs. Ce but rompit la cadence des visiteurs et les néophytes l'emportèrent finalement (3-1).

Ce qui se produisit après la rencontre devant la cabine de l'arbitre doit être qualifié de regrettable. Les joueurs bernois formèrent une haie à la sortie du terrain, mais l'arbitre passa à côté, sur quoi il fut... follement applaudi par les Bernois ! Jean-Claude Bruttin, fou de rage, tenta de s'introduire dans le vestiaire de l'arbitre, en criant : **Je vais lui présenter la facture.** Grâce à la vigilance du masseur lucernois et au renfort d'un garde-sécuritas, le pire put être évité. Kurt Linder, interrogé par les journalistes, déclara à qui voulait l'entendre : **Doerflinger a faussé la rencontre, mais je ne peux pas dire ce que je pense.** Dans une interview, accordée dimanche à un confrère alémanique, Linder devait sortir de sa réserve, précisant : **C'est à M. Doerflinger qu'il faudrait mettre la carte rouge sous le nez. Son comportement a été scandaleux. Et ce n'est pas la première fois qu'il nous désavantage. Maintenant c'en est trop. Nous allons prendre les dispositions qui s'imposent.**

E. E.

Présélection allemande

Helmut Schoen a désigné un premier contingent de joueurs susceptibles d'affronter la Suisse le 4 septembre à Bâle. Parmi les 19 joueurs retenus figurent huit des champions du monde. L'Allemagne jouera à cette occasion son premier match depuis son succès en finale à Munich.

Comme prévu, Muller et Overath n'ont pas été retenus a leur demande, puisqu'ils ont décidé de mettre un terme à leur carrière en équipe nationale, tout comme Paul Breitner, qui est passé au Real Madrid. Netzer (Real Madrid), Kleff et Wimmer (Borussia Moenchengladbach) n'ont pas été désignés.

Les nouveaux joueurs sont Karlheinz Koerbel et Bernd Nickel (Francfort).

LES JOUEURS RETENUS

Gardiens : Maier (Bayern Munich), Nigbur (Schalke 04).

Défenseurs : Vogts (Borussia Moenchengladbach), Cullmann (Cologne), Beckenbauer, Schwarzenbeck, Kapellmann (Bayern Munich), Koerbel (Eintracht Francfort), Helmut Kremers (Schalke 04), Hoettges (Werder Brême).

Demi et attaquants : Bonhof, Heynckes (Borussia Moenchengladbach), Hoeness (Bayern Munich), Flohe (Cologne), Nickel, Grabowski, Hoelzenbein (Eintracht Francfort), Herzog (Fortuna Dusseldorf), Held (Kickers Offenbach).

Denis Law renonce à la compétition

L'international écossais Denis Law a décidé de mettre un terme à sa carrière qu'il commença à Huddersfield (Angleterre). Après avoir été transféré en 1961 à Turin, il défendit l'année suivante les couleurs de Manchester United. Avec cette équipe, il joua plus de 300 matches de championnat. L'année passée, il avait toutefois rejoint les rangs de Manchester City.

Denis Law a porté à 55 reprises le maillot écossais. Il joua son dernier match international contre le Zaïre à l'occasion de la dernière Coupe du monde.

motocyclisme

Après le G.P. de Brno

De nouveaux champions du monde

Après le Britannique Phil Read (500 cmc), quatre nouveaux pilotes ont été sacrés champions du monde à l'occasion du Grand prix de Tchécoslovaquie, qui s'est déroulé à Brno. Il s'agit du Hollandais Henk van Kessel (50 cmc), du Suédois Kent Andersson (125 cmc), de l'Italien Walter Villa (250 cmc) et de l'Allemand Klaus Enders qui, en compagnie de son compatriote Ralf Engelhardt, règne sur la catégorie des side-cars. Enders et Engelhardt ont, toutefois, été les seuls parmi les élus à passer à côté de la victoire, dimanche. A noter qu'en 350 cmc, catégorie qui ne figurait pas au programme de ce Grand prix, le classement n'est pas établi de façon définitive, tout au moins en ce qui concerne la première place.

AGOSTINI DÉCEVANT

Côté helvétique, c'est Bruno Kneubuhler qui s'est mis le plus en évidence. Par deux fois, il figure parmi les cinq premiers du classement général des différentes catégories, notamment en 125 cmc. Où Andersson le devance, toutefois, de 31 points. Champion du monde à treize reprises, Giacomo Agostini a raté le coche, cette année. Son passage de « MV-Agusta » chez « Yamaha » n'a, semble-t-il, pas porté les fruits escomptés. A Brno, il a dû se contenter de la 6me place en 500 cmc. Il est plus que probable, toutefois, qu'il parvienne à s'octroyer un nouveau titre mondial en 350 cmc, à l'occasion des grands prix de Yougoslavie et d'Espagne.

RÉSULTATS

50 cmc : 1. van Kessel (Ho) Kreidler, 38'46"5 ; 2. van Zeebrœck (Be), Kreidler, 39'05"6 ; 3. Thurow (All-O), Kreidler, 39'21"6.

Classement provisoire du championnat du monde :

1. van Kessel 84 points (champion du du monde) ; 2. Kunz 50 ; 3. van Zeebrœck 49. **125 cmc :** 1. Andersson (Sue), Yamaha, 39'31"9 ; 2. Pieri (It), Mortid, 40'02"3 ; 3. Buscherini (It), Malanca, 40'02"7 ; puis 5. Kneubuhler (S), Yamaha, 40'43"8. — **Classement provisoire du championnat du monde :** 1. Kent Andersson (Sue), 84 p. (champion du monde) ; 2. Kneubuhler (S), 53 ; 3. Buscherini 48. — **250 cmc :** 1. Villa (It), Harley-Davidson, 48'15"7 ; 2. Katayama (Jap), Yamaha, 48'25"9 ; 3. Braun (All-O), Yamaha, 48'49"9 ; 4. Kneubuhler (S), Yamaha, 48'52"7. — **Classement provisoire du championnat du monde :** 1. Walter Villa (It) 77 p. (champion du monde) ; 2. Katayama (Jap) 43 ; 3. Pons et Braun 38 ; 5. Kneubuhler (S) 35. **500 cmc :** 1. Read (GB), MV-Agusta, 55'16" 8 ; 2. Borena (It) MV-Agusta, 55'17"6 ; 3. Laensivuori (Fin), Yamaha, 55'27"4. — **Classement provisoire du championnat du monde :** 1. Phil Read (GB), 82 p. (champion du monde) ; 2. Bonera (It) 69 ; 3. Laensivuori 67. — **Side-cars :** 1. Schwaerzel/Kleis (All-O), Kœnig, 44' 34"7 ; 2. Enders/Engelhardt (All-O), Busch-BMW, 44'34"8 ; 3. Schauzu/Kalauch (All-O), BMW, 47'32"9. — **Classement provisoire du championnat du monde :** 1. Enders/Engelhardt 66 p. (champions du monde) ; 2. Schwaerzel/Kleis 64 ; 3. Schauzu/Kalauch 60.

athlétisme

Record d'Europe

A Moscou, le Soviétique Alexandre Batichnikov a amélioré le record d'Europe du poids avec un jet de 21 m. 70. Le précédent record était détenu par l'Allemand de l'Est Hartmut Briesenick avec 21 m., 67. Le record du monde est la propriété de l'Américain Al Feuerbach avec 21 m. 82.

cyclisme

Et de deux pour la Française Gambillon

Deux ans après avoir triomphé à Gap, la Française Geneviève Gambillon a remporté un nouveau titre mondial sur route. Elle s'est imposée au sprint devant quatre rivales avec lesquelles elle s'était échappée depuis le 20me kilomètre (2me tour).

Classement : 1. G Gambillon (Fr) 1 h. 47'36 pour les 60 km ; 2. B. Tsaune (URSS) ; 3. K. van Oosten-Hage (Ho).

● Erich Spahn a remporté en solitaire une épreuve sur route à Daeniken. Le professionnel zuricois a battu de 14 secondes l'amateur yverdonnois René Ravasi au terme des 124,5 km.

boxe

Arbitres punis aux « Mondiaux » amateurs

L'élimination d'un champion olympique et la qualification des quatre demi-finalistes des poids papiers ont été les faits les plus notables de la neuvième journée des championnats du monde amateurs, à La Havane. Le Hongrois Gyorgy Gedo, médaille d'or à Munich de la plus petite des catégories, s'est, en effet, incliné aux points à la suite d'un combat serré devant le Cubain Jorge Hernandez. Ainsi, Cuba est-il d'ores et déjà assuré de glaner deux médailles, avec Hernandez et le poids lourd Teofilo Stevenson, demi-finaliste lui aussi.

Mais le plan purement sportif n'a pas retenu tout l'intérêt lors de cette neuvième journée. L'association internationale (Aiba) a en effet décidé de suspendre un arbitre, et d'en exclure un autre, pour la suite des championnats, les protestations s'étant multipliées contre les verdicts injustes. Les noms des arbitres sanctionnés n'ont pas été révélés.

SPORTS dernière

GYMNASTIQUE

● Le comité central de la Société fédérale de gymnastique a décidé, au cours de sa dernière réunion, d'envoyer une équipe suisse masculine et féminine aux prochains championnats du monde de Varna (Bulgarie).

HIPPISME

● Sept concurrents helvétiques ont été sélectionnés pour le C.S.I.O. d'Aix-la-Chapelle (7-15 septembre). Il s'agit de Pierre Badoux, Bruno Candrian, Gerhard Etter, Juerg Friedli, Walter Gabathuler, Willy Melliger et Paul Weier.

presse minute

PRESSE MINUTE

ouvre son nouveau département

PHOTOCOPIE-MINUTE

La photocopie 25 c.

A partir de 5 exemplaires du même original, vous bénéficiez de rabais très intéressants. Prenez contact avec nous, c'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

DÉPARTEMENT RAPIDE DE L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

RUE DU CONCERT 6, NEUCHÂTEL, Tél. 25 65 01

Excursions FISCHER

MERCREDI 28 AOUT

FORÊT-NOIRE - TITISEE
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 38.— (AVS : Fr. 30.50)

GRUYÈRES
Dép. 13 h 30 Fr. 22.50 (AVS : Fr. 18.—)

JEUDI 29 AOUT

LES 2 TUNNELS
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard
Dép. 6 h 30 Fr. 46.— (AVS : Fr. 38.—)
(passeport ou carte d'identité)

Renseignements - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHATEL Tél. 33 25 21

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
couleurs & vernis
Seyon 15

Dépositaire des produits
SIKKENS
ET CAPAROL
Tél. (038) 25 40 50

Pierre Keller
création
la boutique

présente

créations

*

DEFILES DE MODE

hiver 74-75

mardi 27 août 15 h + 20 h 30
mercredi 28 août 20 h 30
jeudi 29 août 15 h + 20 h 30

dans notre show-room, Marché 16, Bienne

ENTRÉE LIBRE — RÉSERVATION Tél. (032) 22 37 72

LOTERIE GRATUITE

REMPLACE L'AVIS DE SAISON

COUTURE KELLER + CO, 16, rue du Marché, 2500 Bienne. Téléphone (032) 22 37 72.

AF

Frigos
140 litres dès **298 fr.**
congélateurs
toutes grandeurs
dès **324 fr.**
Livraison par nos soins.

Discount du Vignoble
Fornachon & Cie, Bevaix.
Tél. (038) 46 18 77.

COURS du JOUR

branches commerciales

(diplôme de sténodactylographe, de secrétaire et de secrétaire de direction)

langues

(français pour élèves de langue étrangère, matin et après-midi ; allemand - anglais)

Rentrée des classes : 9 septembre

Bénédict
Ruelle Vaucher - Tél 25 29 81

AU VIEUX VAPEUR

RESTAURANT - ROTISSERIE

Tous les midi dès 12 h
BUSINESS LUNCH
Fr. 12.— avec entrée Fr. 16.—
ASSIETTE - TERRASSE
dès Fr. 6.—
Potage du jour ou jus de fruit
10 SORTES DE SALADES
au choix et à discrétion Fr. 7.—
GRAND ASSORTIMENT DE COUPES ET PATISSERIE
Cuisine jusqu'à 23 h 30
A LA TERRASSE : TOUS LES SOIRS DÈS 21 H « HIT PARADE »
Tél. 24 34 00.

---

31 56 87

Depuis 1940
LA MOB
ENTREPRISE DE NETTOYAGES EN TOUS GENRES
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel - Peseux

FIDUCIAIRE A. BARRELET
Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion
de comptabilités à domicile
Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste

CILO

CADY - ALLEGRO - MOOR - VICTORIA

RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel rejchland
parcs 10
neuchatel
tel: 24 62 12

PIERRE GUTH ÉLECTRICITÉ

Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Installations électriques et téléphoniques

Villas, immeubles locatifs
Dépannage, transformations
Devis sans engagement.

Maîtrise fédérale.

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Au «service traiteur» dans tous nos magasins

Emincé chasseur

Préparé avec de la viande de bœuf, des champignons, de la purée de tomates, du vin rouge, du madère, des oignons, du sel et des épices

Qualité M Qualität Qualità

les 100 g 1.20

Servir chaud avec du riz, des pâtes avec de la salade de saison, des légumes de saison avec des pommes de terre.

La sensation de la Foire de Bienne: Pfister ameublements sa

Présentés dans un décor magnifique, vous trouverez **nos derniers modèles exclusifs** ainsi qu'un assortiment choisi de **tapis d'Orient à des prix extraordinaires!**

La Foire est ouverte du **22 août au 1 septembre,** de 13 h 30 à 22 h 30 les jours de semaine et de 10 h à 22 h 30 les samedis et **dimanches.**

Nº tél. du stand: 032 - 23 40 75. Succursale: 032 - 42 28 62
Taxi-Pfister gratuit de la Foire à la succursale.

Faites-nous l'honneur de visite au **«Monde fascinant du meuble»** à la Place du Marché-Neuf. Vous en serez enthousiasmé.

Soyez les bienvenus!

1718-74

Rentrée : 2 septembre

Dir. : Jocelyne Bolle - Picard.

DOUCHES ESCAMOTABLES

Sans travaux de plomberie pour chalet, week-end, appartement sans confort.

LABEL. L. Rochat ; Remparts 29 à côté du zoo Service. 1400 Yverdon. Tél. (024) 21 60 80.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MACHINES A LAVER

dans toutes marques : Schulthess, Adora, Miele, AEG, etc.

LOCATION VENTE

Conditions sur demande
ALAM, Grand-Saint-Jean 20, Lausanne
Tél. (021) 20 66 06.

De l'argent

en 24 heures : j'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.

F. San, acheteur concessionnaire Missionsstrasse 58, 4000 Bâle.

SUBITO

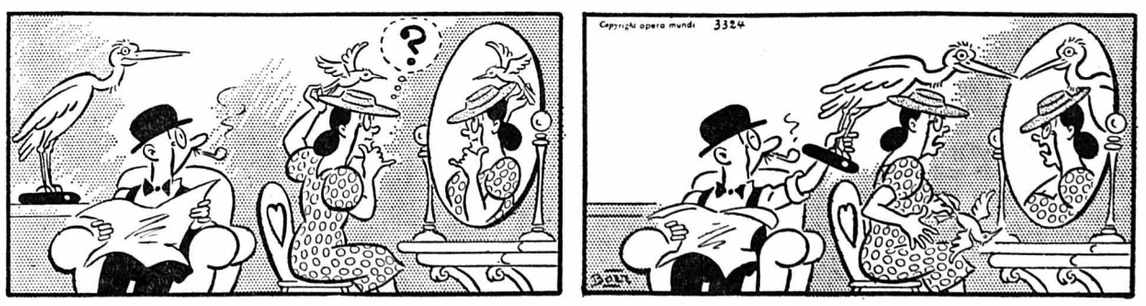

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.20 (C) Téléjournal
18.30 (C) Vacances-Jeunesse
18.55 (C) Le Manège enchanté
19.00 (C) Prune
19.10 A vos lettres
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Arpad le Tzigane
20.20 (C) Paul et Virginie
21.10 (C) Plateau libre
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 TV scolaire
10.30 TV scolaire
11.10 TV scolaire
11.50 Fin
17.00 L'heure des enfants
17.30 (C) L'art gothique
18.50 Fin de journée
19.00 (C) Téléjournal
19.05 (C) Dick et Doof
19.30 Michael Kohlhaas
20.00 (C) Téléjournal
20.20 Médecine pratique
21.20 Fête fédérale de lutte
22.20 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.30 Le francophonissime
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Etranger d'où viens-tu ?
20.30 La piste aux étoiles
21.30 Vocation
22.40 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (N) Andalousie
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Malaventure
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Les dossiers de l'écran
(C) Des insectes et des hommes
(C) Débat
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Regards sur le monde
19.55 (C) L'œil apprivoisé
20.30 (C) Le Réveillon
21.20 (C) La vallée des merveilles
22.10 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per la gioventu
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Tresori sommersi
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 La giungla del quadrato
22.25 (C) Jazz club
22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Madame Elisabeth Marquardt. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, variétés. 21 h, Bouvard et Pécuchet. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Konny et ses amis. 17.35, plaque tournante. 18.25, Arpad le Tzigane. 19 h, téléjournal. 19.30, mariages en justice. 21 h, téléjournal. 21.15, l'Allemagne d'est en ouest. 22 h, Mein Kampf de A. Hitler. 23 h, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, spécial-vacances. 9.05, M.V. 10.05, la Radio buissonnière. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.03, news service. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités d'ailleurs. 16.05, Un grand-père en béton armé. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20 h, plages privées. 20.30, soirée théâtrale, Le Voyage de Monsieur Perrichon, comédie de E. Labiche et E. Martin. 21.50, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, debout les enfants. 8.30, les chemins de la connaissance, histoire humaine et scientifique de la physique. 9.03, nos patois. 9.15, plein feu. 10 h, portrait sans paroles. 11 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15, comment dites-vous. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomerigio. 18 h, plus. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, rhythm'n pop. 20.40, les nouveautés de l'enregistrement. 21.40, nocturnes. 22.40, médecine et santé. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare militaire. 9 h, le pays et les gens. 10.05, Apothéose de Lully, extrait F. Couperin. 10.20, radioscolaire. 10.50, apothéose de Lully, Couperin. 11.05, ronde de chansons. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, lecture. 14.30, capriccio du Studio de Genève. 15.05, La Fiancée vendue, extrait Smetana. 16.05, lecture. 16.30, pour les aînés. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, sud. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme. 21.30, discorama. 22.25, jazz traditionnel. 23.05, quintette Joe Muranyi. 23.30, musique populaire.

TV DÉPANNAGE toutes marques
Annoncé avant
Réparé le même jour 9 h
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

Le seul aspect de la matinée met en jeu des influences poussant à la rêverie et à la fantaisie; il se fera sentir toute la journée.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour, surtout ceux nés le matin, auront une nature capricieuse, et très peu pratique.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé : Soins dentaires à donner. **Amour :** Vous trouverez un bon accueil. **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé : Evitez les pièges de la gourmandise. **Amour :** Ecoutez la voix de la raison. **Affaires :** La chance vous est actuellement favorable.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé : Le changement d'air serait favorable. **Amour :** Ne vous compliquez point l'existence. **Affaires :** Clarifiez le mieux possible la situation.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé : La marche vous serait bénéfique. **Amour :** Ne vous attardez pas sur le passé. **Affaires :** Cherchez à rendre service.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé : Evitez tout excès. **Amour :** Ayez la confiance dans vos sentiments. **Affaires :** Mettez du cœur à l'ouvrage.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé : Attention aux accidents. **Amour :** Ne critiquez pas systématiquement. **Affaires :** Attachez-vous aux détails.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé : Douleurs aux reins. **Amour :** Essayez d'harmoniser les caractères. **Affaires :** Envisagez une réorganisation totale.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé : Gorge et oreilles à soigner. **Amour :** Soyez pondéré. **Affaires :** Réfléchissez avant d'agir.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé : Rhume et grippe à craindre. **Amour :** Faites confiance à vos amis. **Affaires :** Vous allez au-devant d'ennuis.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé : Articulations un peu fragiles. **Amour :** Tournez-vous résolument vers l'avenir. **Affaires :** Contrôlez attentivement votre budget.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé : Risques de foulures. **Amour :** Soyez prêt à faire des concessions. **Affaires :** Soyez moins indépendant.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé : Couvrez-vous chaudement. **Amour :** Eloignez les doutes. **Affaires :** Ne vous avouez pas vaincu.

MOTS CROISÉS

Problème No 1

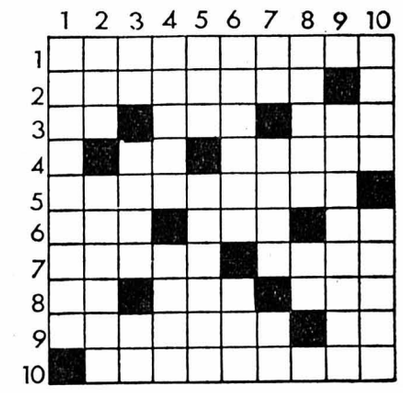

HORIZONTALEMENT

1. Pâtisserie fraîche. 2. Fuites. 3. Fait aller droit. – Dans la bourse de la mousmé. – Affaibli. 4. Article. – Ville du Piémont. 5. Qui percevaient telle redevance sur les roturiers. 6. L'âme humaine conçue comme unité. – Le sel n'y manque pas. – Possessif. 7. Chose très agréable. – Place de l'enfant puni. 8. Symbole. – Rivière du Languedoc. – Confus. 9. Répéter souvent. – Négation. 10. Elle rajeunit la batterie.

VERTICALEMENT

1. Qui ne disent pas tout. 2. Nulle mère ne l'a bercée. – Mettre au même rang. 3. Note. – Entêté, il a de qui tenir. – Ile. 4. Sortis. – Illustre prélat gallo-romain. 5. Maréchal de France. – Ville de Grèce. 6. Un des dialectes grecs. – Fils de Noé. 7. Préposition. – (En) désordre. – Note. 8. Elle justifie la réforme. – Désagréable rencontre. 9. Périodes limitant l'exercice des fonctions d'une assemblée. 10. Etat militaire. – Fils de Gaia.

Solution du No 392

HORIZONTALEMENT. – 1. Rafraîchir. 2. Em. – Aubaine. 3. Gui. – En. – Via. 4. Uster. – Pet. 5. Léon. – Saris. 6. I. – Unité. – Ac. 7. Ev. – Amorale. 8. Rab. – Al. – Sen. 9. Gargousse. 10. Patienta. – S.

VERTICALEMENT. – 1. Régulier. – P. 2. Amuse. – Vaga. 3. F. – Itou. – Bat. 4. Ra. – Enna. – Ri. 5. Aver. – Image. 6. Ibn. – Stolon. 7. Ca. – Paer. – Ut. 8. Hiver. – Assa. 9. Initiales. 10. Réa. – Scènes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Radis
Côtelettes de porc
Haricots verts à la tomate
Abricots

LE PLAT DU JOUR :

Haricots verts à la tomate

Dans une cocotte, mettez 250 g de haricots verts tendres avec une noix de beurre, 2 tomates, un oignon, 1 bouquet garni, sel et poivre. Cuisez à l'étouffée pendant 20 minutes.
Vérifiez la cuisson : les haricots doivent rester un peu fermes sous la dent.

Questions et réponses

– J'ai acheté un meuble ancien que j'aime beaucoup, malheureusement il est troué par les vers. Que faire pour les dissimuler ?

L'ancienneté d'un meuble se reconnaît souvent à ce qu'il est troué par les vers. Il s'agit de larves qui vivent dans le bois et s'en nourrissent, creusant des galeries sinueuses. Pour arrêter l'action destructive de ces insectes, il faut enduire le meuble d'un produit spécial vendu dans le commerce, après nettoyage de la poussière. A l'aide d'une seringue hypodermique, projetez le liquide dans chaque trou et attendez environ deux jours. Une fois le meuble traité, certaines personnes préfèrent garder les trous, ainsi, sans les reboucher, mais puisque vous voulez le faire, voici comment procéder :
Utilisez soit un mastic pour bois, de la teinte de votre bois, soit de la cire d'abeilles en pain qui sera chauffée pour la rendre coulante, également de la couleur du meuble. Le rebouchage sera alors très simple avec un petit couteau à mastic, et un peu de patience.

– Un mariage entre cousins germains est-il dangereux, même si ceux-ci sont en excellente santé ?

En principe, si les deux sujets sont sains, leur union ne produira aucune anomalie et leurs descendants seront normaux. Mais, s'ils portent à l'état latent, c'est-à-dire de façon cachée, une même anomalie, celle-ci sera visible chez un quart de leurs descendants, restera latente chez une moitié et disparaîtra chez le dernier quart.
La consanguinité risque donc de faire apparaître une nouvelle anomalie, restée jusque-là invisible.

– A quelle distance faut-il s'installer, pour regarder la télévision sans fatigue et pourquoi conseille-t-on toujours de placer une lumière derrière l'écran ?

La source lumineuse placée derrière l'appareil maintient la pupille dans un état de contraction qui lui permet de protéger l'œil contre les fluctuations de la luminosité venant de l'écran. Cette lumière d'ambiance est indispensable pour atténuer la fatigue visuelle que provoquent le manque de netteté de l'image, l'absence de nuances dans les contrastes, la succession trop rapide des images, etc... La distance idéale pour regarder la télévision dépend des dimensions de l'appareil. Cette distance doit être de 5 à 8 fois plus grande que celle du diamètre de l'écran. Donc pour un écran de 59 cm, on se placera à une distance allant de 3 à 4 m 50 environ.

Poulet Maryland

(Pour 4 personnes)

Ingrédients : Un poulet maïs, 3 dl de vin blanc, un citron, 2 cuillerées à café de paprika, 1 dl de rhum blanc, un bouquet garni, 3 verres à liqueur de rhum coloré, un peu de pâte à frire, une boîte de quatre épices de maïs, 5 cuillerées à soupe d'huile, une cuillerée à café de curry, deux cuillerées à soupe de concentré de tomate, du sel, du poivre, deux bananes, deux œufs, de la chapelure, de la farine, 1 dl de crème fraîche.
Détaillez le poulet en morceaux que vous placerez dans une terrine. Laissez mariner 24 heures avec le vin blanc, le jus de citron, le paprika, le rhum blanc, le bouquet garni, le curry, du sel et du poivre. Egouttez les morceaux de poulet, épongez-les et roulez-les dans de l'œuf battu avec l'huile. Passez-les dans la farine, à nouveau dans l'œuf, puis dans la chapelure. Faites réduire la marinade de moitié sur feu doux. Ajoutez-y le concentré de tomate et la crème. Passez-la. Faites frire les morceaux de poulet une vingtaine de minutes. Passez les bananes coupées en deux dans la pâte à frire et faites-les frire. Faites revenir les épis de maïs égouttés dans de l'huile chaude. Dressez le tout sur le plat de service et faites flamber avec le rhum. Servez la sauce en saucière.

Préparation : 25 minutes plus marinade. **Cuisson :** 20 minutes (poulet) ; friture à 160 degrés.

A méditer

La télévision c'est ce qu'on a inventé de mieux après les pantoufles.

J. DEVAL

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

L'Australie victime... des carpes

Entre la carpe et le lapin, l'Australie connaît bien des ennuis. Hier, c'était l'explosion démographique de cet innocent rongeur qui menaçait l'équilibre écologique et l'économie du continent australien, sauvé par une épizootie « dirigée ». Maintenant, ce sont les carpes qui infestent les lacs et les rivières de la moitié du continent.

Introduites en Australie au cours du siècle dernier, les carpes ont tellement proliféré que, dès 1962, elles étaient considérées comme des animaux nuisibles. En détruisant la végétation aquatique et en troublant les eaux, elles empêchent les autres poissons de frayer et dépeuplent les rivières. A cette époque, une guerre sans merci a été engagée au cours de laquelle 1300 étangs et réservoirs ont été empoisonnés par hélicoptère pour les débarrasser de ces hôtes indésirables.

Un an après, les carpes réapparaissaient et, en dix ans, elles ont envahi la plupart des rivières et des lacs d'Australie orientale jusqu'en Australie méridionale et au Queensland. Actuellement, à Melbourne, l'Institut Rylah de recherches sur l'environnement étudie un procédé biologique qui permettrait de se débarasser des carpes sans porter atteinte aux autres espèces. (ACI)

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire : Cartes à jouer et tarots.
Charles Rollier et Lucien Schwob, peintures.
Aspects du Musée national suisse.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Reptiles.
Centre culturel neuchâtelois : Athos Ugolini, peintre naïf italien.
Galerie Ditesheim : Gravures originales de l'atelier Rossi, Rome.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 254242.

CINÉMAS. – Rex : Fermé pour rénovation des installations de projection.
Studio : 20 h 30, Les 10 derniers jours d'Hitler. 16 ans.
Bio : 18 h 40, Fillmore. 20 h 45, Cabaret. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Pour qui sonne le glas. 16 ans. 17 h 45, Charlot joue Carmen. 7 ans.
Palace : 20 h 30, Le Grand Bazar. Enfants admis.
Arcades : 20 h 30, Les Aristochats. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : G. Montandon, Epancheurs. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (251017) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 311347.

AUVERNIER

Galerie Numaga I et II : Kolos-Vary, Paris, rétrospective.

COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Jeunes Filles au couvent.

IMPRIMERIE CENTRALE
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

OSS 117 : HALTE A MALTE

L'HOMME AU VISAGE BRÛLÉ

RÉSUMÉ : Un homme à la large carrure fait les cent pas devant l'aéroport de Schiphol, qui dessert Amsterdam.

Un individu court sur pattes apparut, portant d'une main une serviette en crocodile et une valise très plate de l'autre. A la vue de celui qui attendait, il s'arrêta net. L'homme à la large carrure alla vers lui. « Vous êtes Storkis ? » demanda-t-il. « Oui. » – « Je suis Cooper. Venez, nous allons prendre un taxi. » – « Comment vont les choses ? » s'inquiéta Storkis. « Plutôt bien. Je vous raconterai. » Storkis s'assit le premier sur la banquette arrière, imité par Cooper.

Un homme long et maigre, aux tempes grisonnantes, était assis à une table du bar. A la vue de Cooper, il se leva. « Voici M. Storkis », dit Cooper. Storkis inclina la tête et parut ne pas voir la main qui se tendait vers lui. Posant ses bagages, il s'assit, et remarqua que Walstart semblait s'ingénier à ne lui présenter que son profil gauche, de façon à dissimuler les traces de brûlures qui avaient profondément creusé sa joue droite.

« Il n'y a pas de tulipes en Hollande à cette époque de l'année, dit Cooper quand le véhicule eut démarré. Vous ne pourrez donc voir ce trésor botanique dû au savant Clusius, qui l'introduisit dans le pays en... » – « Les tulipes ne m'intéressent pas, grommela son compagnon. Je vous renouvelle ma question : Où en sommes-nous ? » – « Bob Walstart vous dira ça. » – « Qui est Bob Walstart ? » – « Mon associé. Il nous attend au bar du Hilton où nous pourrons bavarder tranquillement. »

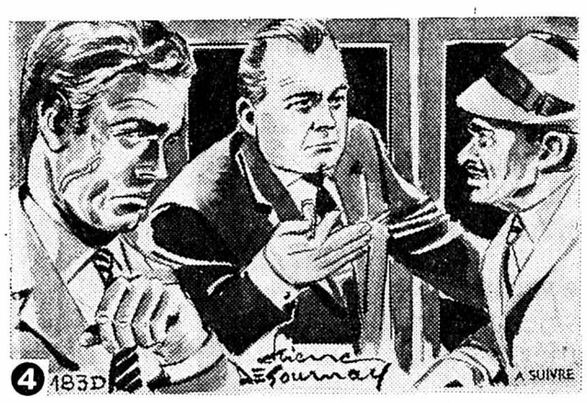

« Whisky pour tout le monde ! » ordonna Cooper au garçon qui s'approchait. Puis, se tournant vers Storkis, il demanda : « Vous avez fait bon voyage ? » – « Messieurs, dit Storkis, je suis venu pour savoir les résultats que vous avez obtenus. » – « Mais, répliqua Cooper, votre associé Jean Bordes a dû... » – « M. Bordes n'a plus rien à voir dans mes affaires, dit Storkis. Parlons du chèque de cinquante mille dollars sur Genève qui vous a été remis. Vous l'avez reçu, n'est-ce-pas ? »

Demain : Un autre avion particulier

NOTRE FEUILLETON 9

LE TEMPS DE L'OUBLI

par LILIANE ROBIN

Elle avait failli dire : « n'avait rien de passionnnt, avant que nous nous rencontrions ».

– Dites tout de même, insista-t-il en allumant une cigarette.

Elle lui fournit quelques détails sur la période qu'elle avait passée à Paris, lui dit qu'elle avait cessé d'étudier et ajouta :

– Je ne vais plus à Saïda. Je suis partie pour venir m'installer à Beyrouth, à la suite d'un différend avec mon père.

– Grave ?

– Assez, se borna-t-elle à répondre.

Il n'insista pas et leva son verre de kasa, en prononçant :

– Je forme des vœux sincères pour que tout s'arrange entre votre père et vous.

– Moi aussi, soupira-t-elle, sans trop y croire.

Elle regarda la mer, aussi bleue que ses yeux. Elle avait un profil plein de grâce qu'il admira en demandant :

– Pourquoi ne complétez-vous pas vos études ?

Elle tourna la tête vers lui et avoua :

Parce que je n'en ai plus les moyens. J'envisage de chercher une situation à Beyrouth.

La sirène d'un navire résonnait dans le lointain. Heureuse de cette diversion, Deborah désigna la coque blanche, surmontée de deux cheminées, qui se dirigeait vers le port ;

– Ce doit être un bateau de croisière. J'ai toujours rêvé d'un long voyage en mer, sur un paquebot comme celui-ci, avec de brèves escales autour de la terre.

Pensif, Olivier sourit :

– Ce genre de désir vient à ceux qui ont besoin d'évasion, d'oubli. Je le connais.

Elle n'aimait pas l'expression assombrie de son regard. Pour qu'il retrouvât son insouciance, elle aiguilla le dialogue sur un sujet plus banal.

Longtemps, ils continuèrent à deviser de choses et d'autres, impersonnelles. Puis, soudain, Deborah s'aperçut que la terrasse s'était remplie aux approches du soir. Le temps avait filé pour elle comme le sable entre les doigts.

– Puis-je vous demander de me ramener à Beyrouth ? pria-t-elle. Je voudrais rentrer avant la nuit.

Olivier régla les consommations et ils regagnèrent la voiture.

– Une fois dans la ville, vous m'indiquerez le chemin et je vous reconduirai jusqu'à la maison de votre sœur, offrit-il.

– Je préférerais que vous me déposiez à l'angle de la rue, dit-elle.

– Vous craignez d'être en ma compagnie ?

– Non, mais je n'ai pas confié à Léila que j'avais un rendez-vous et...

– Pourquoi le lui cacher ? Vous feriez bien de la prévenir en rentrant que nous nous verrons dimanche.

Cette nouvelle invitation causa à Deborah un vif plaisir.

– Nous pourrions aller à la plage ? suggéra-t-il.

Elle le taquina :

– Avec Léila ?

– Je suppose que votre sœur consacre son temps à son mari, répondit-il sans se démonter.

Deborah sourit :

– Je le crois, en effet.

Ils pénétraient dans les faubourgs de la capitale. Olivier devint plus attentif à la circulation, à la foule qui traversait la chaussée. Ils coupèrent à travers la ville et gagnèrent les quartiers résidentiels.

– Vous pouvez arrêter ici, dit bientôt Deborah. La maison carrée que vous voyez un peu plus loin est celle de mon beau-frère.

Il se rangea le long du trottoir et elle descendit.

– Merci de cette agréable promenade, dit-elle en lui tendant la main.

– Je vous retrouverai ici, dimanche, à quatre heures. N'oubliez pas votre costume de bain !

Où les mènerait cette idylle naissante ? Appréhendant l'avenir, elle voulut refuser, mais il ne lui en laissa pas le temps.

La voiture démarra et elle se retrouva seule dans le crépuscule.

CHAPITRE V

Pendant les deux jours suivants, Deborah oscilla entre la résolution de ne pas se rendre au rendez-vous d'Olivier et le désir de le revoir. L'attirance qu'elle ressentait à son égard l'effrayait et elle se disait qu'il serait sage de rompre toute relation avec lui, avant qu'il ne soit trop tard. Que pouvait lui apporter cette faiblesse pour un étranger dont tout la séparait, sinon une déception ? Promis à de lointains voyages, il ne reviendrait certainement plus au Liban et son départ ne lui laisserait que regrets et chagrin.

Dès leur première rencontre, Olivier avait produit sur elle une forte impression. Ses traits étaient restés gravés dans son subconscient et, lorsqu'elle l'avait retrouvé à la réception, un insolite émoi l'avait envahie. Etait-ce cela le coup de foudre ?

Quand elle se fut posé la question, Deborah se trouva désemparée. N'avait-elle pas assez de soucis sans que vienne s'y ajouter une affaire de cœur ?

Cette nouvelle rencontre fut suivie de beaucoup d'autres, au cours des deux mois suivants. Un sentiment de tendre amitié s'était installé entre les deux jeunes gens. Pourtant, Olivier n'en enfreignait jamais les limites, et Deborah se demandait s'il redoutait, ou s'il ne désirait pas s'engager dans une idylle sentimentale. Elle s'efforçait de ne pas songer à l'avenir, de vivre la minute présente et de croire que le temps suspendrait indéfiniment son impitoyable vol et retarderait le jour de leur séparation. Le fait qu'Olivier et son collègue et ami, Philippe Grange, avaient été désignés pour rester sur place pendant un délai de trois mois, alors que leurs camarades avaient quitté le Liban, contribuait à lui en donner l'illusion.

Peu à peu, et bien qu'il ne se livrât que par bribes, elle avait appris quelques détails sur la vie d'Olivier. Il était né et avait grandi dans une maison bourgeoise, située près de Vichy. Plus tard, il était allé poursuivre ses études à Lyon et y avait obtenu son diplôme d'ingénieur hydraulicien. Ses parents étaient morts quelques années auparavant, le laissant seul avec sa sœur Hélène, de trois ans sa cadette. Hélène, devenue hémiplégique à la suite d'un grave accident, vivait en compagnie d'une femme de charge dans la maison familiale qui leur appartenait en indivis.

Deborah avait remarqué qu'Olivier n'évoquait pas volontiers l'existence qu'il avait menée à Vichy et elle attribuait ses réticences à la maladie d'Hélène qui devait avoir assombri leur jeunesse. Jamais il ne lui avait parlé des circonstances de l'accident et elle n'avait osé le questionner. La mélancolie, la tristesse qu'il ne parvenait pas toujours à vaincre, provenaient-elles de ce drame ?

Il y avait à peu près deux mois qu'ils se connaissaient, lorsqu'un soir Olivier bouleversa la vie de Deborah.

C'était un jeudi. Parce que le ciel était de plomb et la chaleur insupportable, ils avaient cherché refuge hors de la ville, sur les hauteurs. Après avoir laissé la voiture au bord de la route qui cheminait à flanc de colline, ils avaient fait quelques pas dans la campagne et étaient allés s'asseoir sous un cèdre vénérable, dressé à l'écart des maisons.

Deborah parlait de ses projets. Elle avait l'intention de commencer à travailler et avait pris rendez-vous avec la direction de deux écoles privées pour le début de la semaine suivante. Elle s'aperçut soudain qu'Olivier la regardait avec une expression dont la gravité ne lui échappa pas. S'interrompant au beau milieu d'une phrase, elle interrogea :

– Qu'est-ce qui ne va pas, Olivier ? Vous paraissez soucieux, aujourd'hui.

Tout d'abord, il la contempla sans mot dire. Dans la lumière irréelle du jour finissant, il y avait tant de douceur et d'anxiété sincère sur ses traits purs qu'il se sentit rasséréné.

– Deborah, je pars en congé à la fin du mois, dit-il enfin, et je ne reviendrai pas au Liban.

Il sembla à Deborah que son cœur allait cesser de battre. Elle reprit sa respiration et murmura, éperdue :

– A la fin du mois...

Le frémissement de ses lèvres tendres, la crispation de ses doigts trahissaient son bouleversement. Olivier ne douta plus de son amour pour lui. Etouffant ses scrupules, il lui saisit les mains avec fièvre :

– Deborah, voulez-vous m'épouser ?

L'émotion la terrassa, la laissa sans voix.

– Je crois que nous pourrons être heureux ensemble, poursuivit-il. Vous avez pris une très grande place dans ma vie, Deborah. J'ai besoin de vous...

Si, parfois, elle avait imaginé ce dénouement, jamais elle n'avait osé croire qu'il pouvait devenir réalité.

– Olivier, balbutia-t-elle, tandis qu'une joie timide se levait en elle.

– Je devine que ma demande brutale vous déconcerte quelque peu. Aussi, si vous préférez attendre à demain pour me donner votre réponse....

(A suivre)

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

LOCARNO

Vacances d'automne prolongées jusqu'à la fin d'octobre

29 septembre : Fête du raisin,
13 octobre : Fête des châtaignes
Concerts, spectacles folkloriques, Casino Kursaal.
Piscine couverte, excursions, parcours Vita.

Renseignements : ENTE TURISTICO DI LOCARNO E VALLI, 6600 Locarno.

Riviera du Gambarogno

LAGO MAGGIORE

avec les caractéristiques villages de Magadino, Vira, Piazzogna, S. Nazzaro, Gerra, S. Abbondio, Caviano et Indemini est la région sur la rive gauche du lac Majeur (vis-à-vis de Locarno-Ascona).
Des hôtels bien soignés, des pensions et des maisons de vacances offrent au touriste une hospitalité tranquille et familiale. Excursions et promenades. Plages naturelles.

Informations : **ENTE TURISTICO DEL GAMBAROGNO, 6574 Vira-TI. Tél. (093) 61 18 66.**

ASCONA

SÉJOUR IDÉAL EN TOUTE SAISON

Festivals de musique, du 16.8.-2.10.74, exposition d'art, revue de modes, grandes compétitions internationales de golf, tournois de tennis, régates à voile, ski nautique, patinoire artificielle et piste de curling. Parcours Vita.

Vacances tout compris en octobre.
Syndicat d'initiative ASCONA et LOSONE. 6612 Ascona.
Tél. (093) 35 55 44. Telex 79079.

Hôtel-restaurant Cereda

6514 SEMENTINA - BELLINZONA
Tél. (092) 27 24 31 - 27 24 32.

- 50 lits avec bain ou douche
- grand jardin ombragé
- parc pour autos
- Merlot Cereda
- Piscine chauffée

Propr. Fam. Cereda

Hôtel Monte Verità

Ascona
rénové en 1972

Une maison de classe, située au-dessus d'Ascona, à l'écart du grand trafic routier. Parc naturel de 75.000 m2. Restaurant. Bar. Pianiste. Piscine chauffée. Court de tennis. Centre d'excursions variées. Garages. **Tél. (093) 35 12 81. Direction : A. Cotti.**

TESSIN

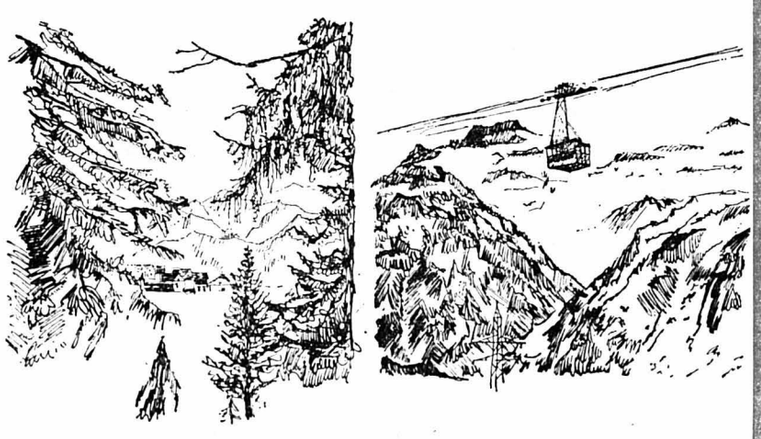

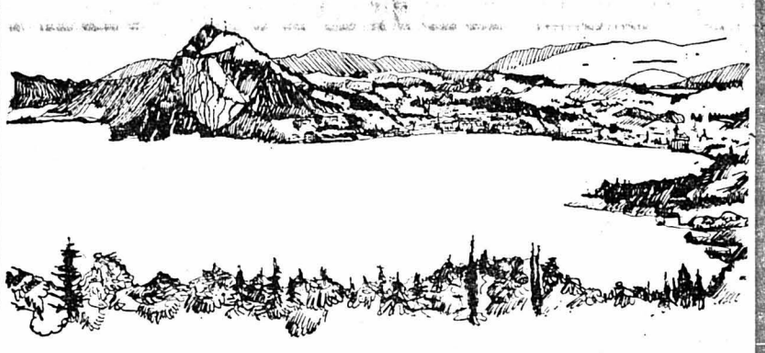

ses villages pittoresques,
ses vallées et ses montagnes,
Lugano, Locarno, Ascona:

un programme de vacances
au sud des Alpes riche de
paysages variés.

ENTE TICINESE PER IL TURISMO
Piazza Nosetto 6500 Bellinzona
Téléphone : (092) 25 70 56

HÔTEL UNIONE

VIA G.-GUISAN - BELLINZONA

- Hôtel de premier ordre
- 75 lits - toutes les chambres avec bains.
- cuisine soignée et cave bien garnie
- jardin et parc pour autos

Propr. Fam. Berini-Berset.
Tél. (092) 25 55 77. Telex 73474.

HÔTEL ASCOLAGO

6612 ASCONA **Tél. (093) 35 20 55**

Maison récente de 1er rang, admirablement située au bord du lac avec panorama magnifique. Piscine couverte et en plein air. Massages, sauna, parking et garages.
Toutes les chambres avec bains, bar et terrasse.
Nombreuses spécialités culinaires.
Belles excursions dans les vallées. Golf à proximité.

TESSIN

PENSION ANITA

6515 GUDO
10 km de Locarno.

Place tranquille idéale pour vacances reposantes. Beau jardin ensoleillé et terrasse. Parc pour autos. Chambres avec eau froide et chaude. Appartements avec douche, chauffage central.
Garni ou demi-pension.

Fam. Cupic-Schneider. Tél. (092) 64 11 97.

HOTEL LA PALMA AU LAC-LOCARNO
Tél. (093) 33 67 71 - Telex 79322. Ouvert toute l'année. La résidence du client exigeant. Cuisine renommée. Rôtisserie, bar avec pianiste. Salle pour conférences et banquets. Piscine chauffée avec solarium. Lido privé, sports nautiques. **Arrangements spéciaux pour longs et brefs séjours.**

MOTEL RIVIERA

6702 CLARO - TESSIN
Tél. (092) 66 15 13

Sur la route du col du Gothard
Cuisine italienne.
Terrasse — Jardin — Piscine — Grand parc pour autos.
Septembre — Octobre : Chambres Fr. 15.—.
Propr. Romana LANZA

GRAND HOTEL LOCARNO

Tél.(093) 33 17 82 Telex 79454

La maison avec traditions. Grand parc tranquille. Piscine chauffée dans jardin ensoleillé et piscine séparée pour enfants.
Arrangements spéciaux pour longs et brefs séjours.
Appartements de vacances avec cuisine.

MOTEL SAN GOTTARDO

6702 CLARO - Tessin

Le premier motel que le touriste trouve en descendant des cols du Gothard, du Lukmanier et du Nufenen.

Endroit idéal pour des excursions.
Restaurant — Bar — Terrasse.
Place de jeux pour enfants.

Tél. (092) 66 15 66.

Pension-restaurant Stazione

INTRAGNA - TESSIN

Place tranquille, idéal pour des vacances reposantes. Belles chambres. Cuisine soignée. Piscine chauffée, massages subaquatiques compris dans le prix. A 10 minutes d'Ascona et Locarno.
Grand parking.
Prix : pension complète Fr. 50.—
demi-pension Fr. 40.—
Tél. (093) 81 12 12 Fam. Broggini-Fölmi.

Hôtel de la Poste

6776 PIOTTA
Tél. (094) 89 12 21
(en dessous d'Airolo)

50 lits - confort - garages.
Prix modérés.
Restaurant - Spécialités de chasse - **PIZZERIA**
Court de tennis - Parc pour autos.

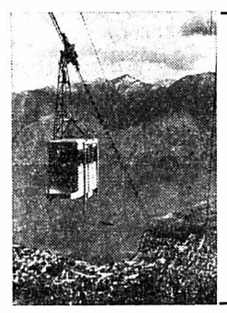

LOCARNO
MADONNA DEL SASSO
CARDADA
CIMETTA

200 m - 1700 m s/M
Vue superbe sur le lac Majeur, les vallées tessinoises, sur les Alpes du Valais et l'Oberland bernois.

En hiver « Le paradis du Sud des skieurs »

HÔTEL BATTELLO

MELIDE

L'hôtel idéal au lac, près de l'arrêt des bateaux. Terrasse avec vue sur le lac. Chambres modernes avec douche ou bains et W.-C. Cuisine soignée.

Prix avant-saison favorables (possible avec ou sans pension entière).

Tél. (091) 68 71 42.

Hotel PESCE

Vacances au bord du lac de Lugano 6988 **PONTE-TRESA** (près de Lugano)
Tél. (091) 71 11 46

Piscine chauffée au bord du lac. Terrasse ensoleillée. Toutes les chambres avec vue sur le lac, bains ou douche, W.-C., téléphone, radio. Parking. Proximité golf (18 trous) et courts de tennis. Prix dès Fr. 28.— par personne y compris petit déjeuner ; pension complète dès Fr. 48.— par personnes, service et taxes compris.
Cuisine soignée. Demandez nos prospectus.

MOTEL PONTE-TRESA

Tél. (091) 71 15 44

Situation tranquille, vue incomparable.
Cuisines française et italienne.
Piscine.

Dir. Marlis Cuonz

HOTEL BEHA - LUGANO

Maison de classe moyenne, idéale et d'excellente renommée, locaux d'accueil sympathiques, 3 minutes du lac. Ascenseur. Beau jardin. Le bus s'arrête devant l'hôtel. Parc pour autos.
Prix forfaitaires à partir de Fr. 34.— ; chambres avec bains - W.-C. ou douche-W.C. à partir de Fr. 42.— ; demi-pension : Fr. 4.— de moins.

Nous espérons que nous aurons le plaisir de vous recevoir chez nous.

Fam. Hans DIETSCHI tél. (091) 54 13 31.

HÔTEL-GARNI CASTELNUOVO

6963 LUGANO-PREGASSONA **Tél. (091) 51 44 49**

Maison moderne et soignée, appartements et chambres avec tout confort, avec et sans niche-cuisine.
Beau jardin avec Swimming-pool chauffé, grill du jardin à disposition. Prix Fr. 20.— à 28.— tout compris.
Demandez nos prospectus. Se recommande : M. Castelnuovo-Stampfli.

ROVIO près de Lugano

Hôtel Garni ROSA D'ORO

(alt. 500 m.) à 15 minutes d'auto de Lugano, sur le versant sud du Monte-Generoso. Vue magnifique sur le lac de Lugano. Possibilités d'excursions (promenades). — Parking. Transport par auto privée de la gare de Lugano. Chaque chambre avec terrasse. Cuisine internationale.
Nous vous donnerons volontiers tous les renseignements sur les prix favorables.
Fam. Cugini-Molinari - Tél. (091) 68 73 27
RESTAURANT « NOVA ANDRADINA » petite pension complète.

HÔTEL COLIBRI

6974 Aldesago, Lugano (altitude : 600 m) Tél. (091) 51 42 42 - Tél. (091) 51 71 47
SOLEIL — TRANQUILLITÉ — REPOS — CONFORT
Vue magnifique sur le lac — Grande piscine chauffée, ouverte toute l'année - Salle pour réunions et conférences. Appartements. **PARKING** **A. de Marchi**

LUGANO

PENSION VILLA SELVA

Le petit hôtel soigné dans la plus belle situation. Grand jardin avec piscine chauffée. Cuisine soignée. Prix réduits en mi-saison. Repas diététiques selon désir.

Fam. Foletti, Via Tesserete 36. Tél (091) 2 65 78.

De vraies vacances...

Caslano-Lugano
H.-G. Schniderlin
Tél. (091) 71 17 16

Piscine chauffée, terrasse ensoleillée, parc, propre grotte, cadre antique, situation idyllique. Proche du lac, golf, tennis, yoga. Promenades faciles. Tranquillité rurale. Tél. (091) 71 17 16. Ouvert toute l'année. Parking.

HOTEL Garni CATTEDRALE
6900 LUGANO **46 lits**

Central mais tranquille, Confort. Fr. 21.— à Fr. 25.— p. pers. en chambres doubles, inclus petit déjeuner, service + taxe.

Dir. M. + C. Boesiger Tél. 091/2.68.61

Direction romande

Lugano - Paradiso

A l'Hôtel ALBA

vous serez bien accueilli en ce site idéal, proche de la ville et du lac, au pied du **Monte San Salvatore.**
Parc ombragé, terrasse.
Garni tout confort.
Prix adaptés. Parking.
Ouvert toute l'année
Attilia Hurni
Tél. (091) 54 37 31-2-0

VALAIS

Encore un mort au Cervin

(c) Rarement le Cervin aura été aussi meurtrier que durant ce mois d'août.

Lundi un nouveau drame était signalé. Un groupe composé de trois Allemands — une groupe non encordé hélas... — avait quitté à l'aube la cabane Hornli. Les trois hommes avançaient gaillardement vers le sommet, lorsque soudain l'un d'eux dévissa et bascula dans la face est. Il fit une chute de 150 mètres et fut tué sur le coup. Les trois Allemands empruntaient pourtant la voie normale.

La victime dont l'identité n'est pas connue encore est âgée d'une quarantaine d'années.

L'un des camarades témoin du drame fut si choqué qu'il dut recevoir des soins. C'est le gardien qui l'a ramené en cabane. Quant au mort, il a été arraché à la montagne par un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

L'alpiniste qui connut un destin si tragique s'était déjà attaqué au Cervin en 1968. Il avait dû rebrousser chemin et s'était juré d'y revenir.

Le malheureux portait enroulée sur le sac la corde qui aurait dû le relier à ses compagnons et qui lui aurait sans doute sauvé la vie.

Drame de la route

MARTIGNY (ATS). — Dimanche, vers 3 h du matin, une auto conduite par un jeune homme de Martigny et occupée par trois jeunes Valaisans a fait une embardée sur la route reliant Fully à Charrat. Le véhicule dérapa dans un virage et alla s'écraser contre une glissière de sécurité située près d'un pont enjambant la ligne internationale du Simplon. Cet accident devait coûter la vie à Mlle Ginette Chappot, 23 ans, qui a succombé lundi à ses blessures. Les autres occupants sont à l'hôpital.

VAUD - VAUD - VAUD

L'affaire du sac postal d'Yverdon

Un faux témoin arrêté en pleine audience

De notre correspondant :

Le vol du sac postal en gare d'Yverdon le 12 juillet 1972, a été évoqué hier devant le tribunal correctionnel d'Yverdon. Cour à quatre juges qui peut infliger une peine allant jusqu'à six ans de réclusion. Trois accusés principaux : un Suisse, Pierre-André H., 22 ans, mécanicien-électricien, domicilié à Yverdon qui avoue être l'auteur du vol ; Sergio B., 21 ans, manœuvre, et Enzo B., 24 ans, appareilleur, tous deux Italiens et domiciliés à Yverdon. Ils sont accusés notamment de vol en bande, de recel, et d'entrave à l'action pénale. Quatre accusés dont une jeune fille de 21 ans, sont poursuivis pour recel ou pour le délit mineur si l'on considère le vol du sac postal, d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Une accusée fait défaut : Jacqueline R., 31 ans, d'Yverdon, vendeuse, actuellement sans domicile connu et qui est poursuivie pour recel. Tous ces jeunes gens ont en effet, un point commun, ils gravitaient peu ou prou autour d'un orchestre « pop » et certains d'entre-eux s'adonnaient au haschisch, au LSD ou à la marijuana.

A en croire Pierre-André H., lui et les deux B. décidèrent un beau jour de se procurer de l'argent par un moyen autre que le travail dont ils ne paraissent pas avoir été des bourreaux !. Alors, une veine insolente va les servir. Ils apprennent en effet que le mercredi, tous les quinze jours, deux employés de la Banque Vaudoise de Crédit d'Yverdon vont à la poste mettre un sac qui doit contenir un joli magot.

On exerce une surveillance. Le mercredi 12 juillet 1972, on repère les porteurs du sac ; on les suit jusqu'au guichet de la poste ; on observe les lieux. C'est Pierre-André H., qui se charge de cette surveillance ; puis il se rend dans un appartement de la rue du Lac reprendre les deux B. qui, selon lui, sont ses complices dans cette affaire. Une autre chance sert les auteur du vol. Le 12 juillet Pierre-André H. aurait dû être à l'école de recrues. Il l'a bien commencée mais il en est renvoyé à cause d'un « chagrin d'amour ». On sait en effet que l'armée Suisse craint par-dessus tout une dépression nerveuse des recrues.

A LA GARE, PEU AVANT MIDI ...

De retour rue du Lac, toujours selon B., on boit pas mal de whisky pour se donner du cœur au ventre à moins que le système de défense de l'accusé principal consiste à faire croire à la cour qu'on a agi sous l'influence de l'alcool, voire de la drogue prise auparavant. Brusquement H. se souvient qu'un train quitte Yverdon à 11 h 31. On s'excite donc, toujours selon H., et on se rend à la gare pour s'emparer du sac postal durant son transport entre la poste et le vagon des ambulants. H. et les deux B. prennent place dans la voiture de H. On ne désigne personne pour s'emparer du sac mais c'est H. qui sort de la voiture.

Le chariot de la poste arrive. H. s'empare du dernier sac de la rangée cependant que le postier convoyeur ne s'aperçoit de rien. C'est dans l'ambulant que l'on constatera la disparition du précieux sac. H. qui est vêtu d'une salopette, traverse alors les voies en courant selon un témoin.

On enfourne le sac dans la voiture et on part. La voiture tombe en panne ; on la laisse à son garage non sans avoir ouvert le sac et, là encore, coup de chance : le sac dérobé est le bon. Il contient le versement adressé à la Banque nationale à Lausanne par la Banque vaudoise de crédit d'Yverdon, soit 4000 billets de 100 fr., et 200 billets de 500 francs. On place l'argent dans des sacs en plastique et on abandonne dans la voiture, sous une salopette, le restant du sac postal constitué par diverses autres valeurs non négociables. Les voleurs iront plus tard les brûler à la décharge publique entre Treycovagnes et Suscévaz, mais les débris du sac consumé seront retrouvés par les enquêteurs.

Toujours d'après H., qui a donné quatre versions du vol, les trois lascars regagnent séparément la rue du Lac pour le partage du butin. Selon Pierre-André H., Enzo B. aurait « pris » 250.000 fr., Sergio B. aurait touché 100.000 fr. et Pierre-André H. 150.000 francs. Josiane R. qui était alors très liée avec Enzo B., aurait touché pour sa part 6.000 fr. Après avoir gardé l'argent sur lui, Pierre-André H. se serait rendu à Onnens où il aurait « planqué » le magot chez un nommé Claude-Olivier G., antiquaire, receleur malgré lui. La police devait effectivement découvrir à Onnens, dans un sac portant le nom de l'ex-ami de H., 10.000 fr. et un peu de haschisch.

Le 19 juillet, Pierre-André H. voyage ; il se rend à Londres et à quatre reprises en Italie où il « jettera » l'argent par les fenêtres. Il se fera même voler à Milan, 80.000 fr., soi-disant destinés à une opération immobilière. Cette somme, H. dit l'avoir dissimulée dans les sangles sous le siège du conducteur ; on retrouvera la voiture volée avec ce siège en moins.

PAR LES FENÊTRES...

Ce changement de vie devait attirer l'attention des policiers ; il est possible qu'une dénonciation soit aussi venue faciliter leur travail car H., par plaisanterie, a souvent déclaré être l'auteur du vol. Ce qui avait d'ailleurs provoqué à Yverdon un certain penchant aux gags ; il suffisait que quelqu'un paie une tournée dans un café pour qu'immédiatement on lui demande « ce ne serait pas toi qui as « piqué » les 500.000 francs ? ».

IL NIE

Enzo B. nie toute participation à ce vol, et prétend avoir été absent d'Yverdon le jour du larcin. Puis il est parti en Italie où il se serait livré à diverses activités commerciales en compagnie de son amie Jacqueline F. Arrêté en Italie après l'émission d'un mandat d'amener international, il est relâché après 48 h. car, dit-il, la police italienne « a bien vu que j'étais innocent ». Enzo B. sera arrêté à Modane par la police française tandis que son amie et Sergio B. poursuivaient leur voyage vers Paris. A Modane, on devait découvrir sur Enzo B., 6000 fr. en argent suisse, somme que le prévenu dit venir d'économies réalisées sur les gains qu'il a faits en Italie.

C'EST UN MENTEUR !

Sergio B., lui aussi, nie toute participation au vol du sac postal et dit que H. est un menteur. Les trois principaux accusés ont déjà eu affaire aux tribunaux de mineurs et à d'autres tribunaux pour des fautes peu graves. Quant à l'expertise psychiatrique concernant Pierre-André H., qui n'est pas lue en audience, elle lui attribue une responsabilité légèrement diminuée. L'audition des témoins. plus souvent de moralité, qui n'apporte pas de grands éclaircicements sur l'affaire, est marquée par une arrestation en cours d'audience. Le défenseur d'Enzo B., révèle qu'un homme lui a téléphoné pour lui dire que le témoin qui se trouvait alors à la barre, lui avait proposé d'aller retirer un chèque dans une banque de la Côte vaudoise en échange d'une commission de 5000 francs. Le témoin, Patrick J., nie le fait. Le président Grignoli délivre alors un mandat d'amener contre M. Daniel B. qu'un gendarme va quérir. Daniel B. confirme ses dires.

On procède alors à une confrontation entre ce dernier et Patrick J. qui, avec réticence, reconnaît qu'il a une fois ou l'autre à titre de plaisanterie fait cette proposition à Daniel B. Le président qui avait auparavant attiré l'attention de J. sur les risques que comporte le faux témoignage en justice, fait arrêter et incarcérer dans les prisons d'Yverdon, Patrick J. Aujourd'hui la cour entendra la partie civile, la Banque vaudoise de Crédit, et le réquisitoire de l'avocat général.

Villa cambriolée à Yverdon

(c) Comme nous l'avons déjà signalé dans l'après-midi du dimanche 25 août, un individu s'est introduit par effraction dans une villa du quartier des Iles à Yverdon pendant une courte absence du propriétaire. Après avoir fracassé un meuble et une porte, l'auteur s'est emparé d'une forte somme d'argent, notamment de deux billets de 1000 francs. Toute personne à qui le change de tels billets paraîtrait suspect, est priée d'en informer la police.

AUTOUR DU MONDE

La Grèce fermerait les bases de l'OTAN

WASHINGTON (AFP). — La Grèce aurait l'intention de fermer toutes les bases de l'OTAN sur son territoire, laissant ainsi un « trou béant » dans le système défensif occidental dans les douze mois à venir, écrit le chroniqueur américain Jack Anderson.

Se référant à d'« importantes sources diplomatiques confidentielles », Anderson précise que le gouvernement d'Athènes est bien décidé à appliquer cette politique « à moins que ne survienne un changement radical dans l'attitude américaine à l'égard de Chypre ».

Anderson ajoute que « même les principaux dirigeants américains ignorent le caractère sérieux de cette menace ». Mais les sources qui l'ont renseigné, dit-il, avaient « des documents à l'appui ».

D'après Jack Anderson l'Alliance atlantique dispose, en Grèce, d'installations navales, aériennes (bombardiers), de lancement de missiles et des lignes de communications. Ce dispositif lui donne une « puissance de feu directement tournée contre le flanc de la Russie soviétique et de ses satellites ».

Le chroniqueur américain souligne que des parlementaires américains reprochent au président Ford et au secrétaire d'Etat Kissinger leur «politique affligeante» à propos de Chypre, et notamment le maintien de l'aide militaire des Etats-Unis à la Turquie.

Anderson a également appris que lors d'une rencontre entre M. Kissinger et cinq répresentants des deux partis, d'origine grecque, « Kissinger bégaya, il recula en chancelant et rougit. Il quitta la réunion pour téléphoner au premier ministre turc Ecevit, et courtoisement demanda aux parlementaires de revenir le voir ».

Toujours selon le chroniqueur le plan américano-britannique, « partagerait Chypre en enclaves grecques et turques, à la consternation des Grecs ».

Coups de feu à la frontière gréco-turque

ALEXANDROUPOLIS (Grèce) (AP). — Les troupes turques massées près de la frontière greco-turque ont tiré hier, plusieurs rafales de mitrailleuses contre un poste avancé grec, a-t-on appris de source sûre à Alexandroupolis.

Il y aurait eu cinq ou six rafales du côté turc, mais il n'y a eu ni victime ni risposte. Les troupes des deux pays, massées de part et d'autre de la rivière, sont distantes de 300 à 400 mètres.

Charles Lindbergh est mort

HONOLULU (AP). — Charles Lindbergh jr est mort lundi matin à Hawaï.

Selon le Dr Milton Howell, le pionnier de l'aviation, qui avait 72 ans, est mort d'un cancer du système lymphatique.

Sa femme, Ann Morrow, et son fils Land étaient avec lui au moment du décès.

Sa maladie était sans espoir et il avait demandé à quitter le centre médical presbytérien de Columbia, où il vient de passer un mois, afin de pouvoir mourir en paix. Il voulait mourir à Honolulu, où il allait depuis des années en vacances.

Le 20 mai 1927, alors qu'il était encore un timide jeune homme de 25 ans, Charles Lindbergh, avait conquis la célébrité en traversant seul l'Atlantique à bord de son petit avion monomoteur « The Spirit of Saint-Louis ». Il était le premier à accomplir cet exploit.

En 33 h et 29 minutes, celui que ses camarades appelaient avant le « petit Lindbergh » était devenu grand.

Ignorant qu'après son départ la presse et les radios du monde entier avaient été alertés, il ne s'attendait pas à ce que 50.000 personnes l'attendent au Bourget. Il ignorait aussi, faute de radio, qu'à New-York, au « Yankee stadium » où se déroulait une rencontre de boxe, le « speaker » avait demandé aux 40.000 spectateurs une minute de silence et des prières pour lui.

Quand son avion atterrit à 22 h 23 au Bourget, il vit une marée humaine s'avancer vers lui et entourer l'appareil. Pas très sûr de ses instruments et de lui-même, il s'enquit timidement : « Est-ce le Bourget ». Une voix américaine lui répondit : « Oui monsieur, c'est bien le Bourget ».

Il crut alors bon d'annoncer : « Je suis Charles Lindbergh ». Une clameur lui répondit et il lui fallut près d'une heure 30 avant de pouvoir poser le pied sur le sol de France tant l'enthousiasme était grand.

Après ce vol mémorable, il se consacra à l'aviation commerciale, puis, le 27 mai 1929, il épousait la fille de l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, Anne Spencer Morrow. Ils vivaient dans une maison isolée du New-Jersey. C'est là que le 1er mars 1932, leur premier fils, le petit Charles junior, né le 22 juin 1930 — que les Américains surnommaient affectueusement « L'Aiglon » — fut enlevé. Ce drame eut un retentissement international.

Le ravisseur avait laissé un billet demandant une rançon de 50.000 dollars. La rançon fut versée, mais le 12 mai, le cadavre de l'enfant était retrouvé. Il avait dû être tué peu après son enlèvement.

FRIBOURG

Auto contre cyclomoteur : jeune fille blessée

(c) Hier, vers 6 h 50, un automobiliste de Fribourg, âgé de 33 ans, circulait route de Berne à Fribourg en direction de Schmitten. A la sortie d'un virage à droite, peu après la Ploetscha, il perdit le contrôle de sa machine, qui quitta la route sur la gauche, revint sur sa droite, et entra en collision avec une jeune cyclomotoriste qui arrivait normalement en sens inverse. La jeune fille fut blessée et transportée à l'hôpital cantonal. Elle souffre d'une fracture ouverte à une jambe et de blessures à une main. Il s'agit de Mlle Josianne Marro, 16 ans, étudiante, domiciliée à Bundtels (Guin). Les dégâts sont évalués à 1500 francs.

Conducteur et passagère grièvement blessés

(c) Hier, vers 18 h, un automobiliste bernois, M. Marcel Buhler, 25 ans, de Muenchenbuchsee, circulait de Courtepin en direction de Courlevon. Entre ces deux localités, dans un virage à gauche, pour une cause que l'enquête établira, il perdit le contrôle de sa machine, qui fit 4 à 5 tonneaux et s'immobilisa dans un champ sur la droite. Grièvement blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital de Meyriez. Il souffre de multiples fractures et éventuellement de lésions internes. Sa passagère, Mlle Ursula Rothen, 22 ans, domiciliée à Ittigen (BE) souffre également de plusieurs fractures et de diverses contusions. Elle a été hospitalisée à Meyriez. Les dégâts sont estimés à 2000 francs. La voiture est hors d'usage.

Accident de travail

(c) On soigne à l'hôpital cantonal à Fribourg M. José Rodriguez, 21 ans, domicilié à Bulle, ouvrier dans une entreprise bulloise, M. Rodriguez s'était blessé hier au cours d'une chute, alors qu'il travaillait sur le chantier de la route Farvagny - Rossens.

JURA

Gros incendie à Saint-Imier

Un incendie s'est déclaré, lundi après-midi, vers 15 heures, dans un atelier de peinture situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de Saint-Imier.

On suppose qu'il a été provoqué par une imprudence d'enfant. L'appartement situé au-dessus de l'atelier a été complètement dévasté, deux autres appartements se trouvant au rez-de-chaussée de l'immeuble et au premier étage ont souffert des flammes et subi d'importants dégâts d'eau.

Les trois familles vivant dans la maison sinistrée ont pu être relogées. Les dégâts se monteraient à quelque 300.000 francs.

Trois blessés à Porrentruy

(c) Hier soir vers 19 h, une violente collision s'est produite à Porrentruy, à la bifurcation de la rue de la Porte de Fer et de la route de Courchavon entre une voiture conduite par un habitant de Courgenay et une auto française. Trois personnes, dont un enfant, ont été blessées et hospitalisées. Les dégâts s'élèvent à 14.000 francs.

Les blessés sont M. et Mme Jean-Claude Munier-Domine et leur fils Cyrille qui souffre d'une fracture du fémur. M. Munier, qui est blessé au visage, a été transporté dans une clinique bâloise.

VIGNOBLE

Jeune cyclomotoriste blessé à Saint-Blaise

Au volant de sa voiture, Mme B.W. de la Neuveville circulait hier vers 19 h 15 rue des Deleynes à Saint-Blaise. A la hauteur de l'immeuble No 16, elle eut sa route coupée par un cyclomoteur qui débouchait d'un parc et piloté par le jeune Rodrigue Facchinetti, 11 ans. Le garçon, renversé par la voiture et blessé, a été hospitalisé aux Cadolles.

DERNIÈRE HEURE

Lancement de « Soyouz 15 »

MOSCOU (ATS - Reuter). — L'Union soviétique a lancé un vaisseau spatial, « Soyouz 15 », a annoncé cette nuit l'agence Tass, précisant que le lieutenant-colonel Gennady Serafanov et l'ingénieur de vol Lev Demin se trouvaient à bord.

bulletin boursier

NEUCHATEL

	23 août	26 août
Banque nationale	550.— d	560.— d
Crédit foncier neuchât.	600.— d	600.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	110.— d	110.— d
Cortaillod	2150.— d	2000.— d
Cossonay	1575.— d	1575.— d
Chaux et ciments	580.— d	600.—
Dubied	345.— d	360.—
Dubied bon	350.— d	350.— d
Ciment Portland	1925.— d	1900.—
Interfood port.	3725.— d	3650.— d
Interfood nom.	760.—	700.— d
Navigation N'tel priv.	60.- d	60.— d
Girard-Perregaux	600.— d	600.— d
Paillard port.	420.— d	410.—
Paillard nom.	150.— o	150.— o

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1015.—	1015.—
Crédit foncier vaudois	775.—	775.—
Ateliers constr. Vevey	450.— d	450.— d
Editions Rencontre	430.— d	430.— d
Rinsoz & Ormond	660.—	750.— o
La Suisse-Vie ass.	2250.— d	2250.— d
Zyma	1500.—	1500.— d

GENÈVE

Grand-Passage	325.— d	320.— d
Charmilles port.	800.— o	790.—
Physique port.	230.—	180.— d
Physique nom.	180.—	190.—
Astra	—.25	—.20 d
Monte-Edison	3.40	3.25
Olivetti priv.	4.60	4.60
Fin. Paris Bas	76.—	78.—
Alumettes B	76.— d	75.—
Elektrolux B	161.50	156.—
S.K.F.B.	200.—	203.— d

BALE

Pirelli Internat.	165.— d	165.— d
Bâloise-Holding	245.— d	240.— d
Ciba-Geigy port.	1395.—	1365.—
Ciba-Geigy nom.	810.—	790.—
Ciba-Geigy bon	1120.—	1120.—
Sandoz port.	4650.—	4600.—
Sandoz nom.	2280.—	2240.—
Sandoz bon	3625.—	3525.— d
Hoffmann-L.R. cap.	121000.—	116000.—
Hoffmann-L.R. jce	82000.—	79000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	8300.—	7900.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	470.—	465.—
Swissair port.	485.— d	473.—
Union bques suisses	2700.—	2660.—
Société bque suisse	490.—	480.—
Crédit suisse	2420.—	2380.—
Bque hyp. com. port.	1490.—	1490.— d
Bque hyp. com. nom.	—.—	1350.— d
Banque pop. suisse	1660.—	1630.—
Bally port.	530.— d	540.—
Bally nom.	—.—	500.—
Elektro Watt	2380.—	2290.—
Holderbank port.	400.—	393.—
Holderbank nom.	380.— d	380.—
Juvena port.	1400.—	1340.—
Juvena bon	88.—	85.—
Motor Colombus	1410.—	1400.—
Italo-Suisse	150.— d	150.— d
Réass. Zurich port.	3200.—	3150.—
Réass. Zurich nom.	1910.—	1900.—
Winterthour ass. port.	1360.—	1350.—
Winterthour ass. nom.	1000.—	1020.—
Zurich ass. port	8000.—	8000.—
Zurich ass. nom	5825.—	5825.—
Brown Boveri port.	1030.— d	1020.—
Saurer	1150.—	1010.— d
Fischer	750.—	735.—
Jelmoli	850.—	835.—
Hero	3750.— d	3725.—
Landis & Gyr	1000.—	970.—
Nestlé port.	2935.—	2810.—
Nestlé nom.	1550.—	1510.—
Roco port.	2600.— o	2550.—
Alu. Suisse port.	1450.—	1410.—
Alu Suisse nom.	—.—	650.—
Sulzer nom.	2900.—	2875.—
Sulzer bon	395.—	382.—
Von Roll	1020.—	1005.—

ZURICH (act. étrang.)

	23 août	26 août
Alcan	87.—	85.—
Am. Metal Climax	110.—	109.— d
Am. Tel & Tel.	129.50	127.—
Beatrice Foods	45.50	44.50
Burroughs	236.—	227.—
Canadian Pacific	40.—	39.75
Caterpilar Tractor	149.—	139.50
Chrysler	41.—	37.75
Coca Cola	222.—	221.—
Control Data	60.—	57.25
Corning Glass Works	159.—	148.—
C.P.C. Int.	76.— d	73.—
Dow Chemical	184.—	178.—
Du Pont	385.—	361.—
Eastman Kodak	236.—	225.—
EXXON	207.—	206.—
Ford Motor Co	119.—	116.50
General Electric	116.50	106.50
General Foods	57.50	54.—
General Motors	58.50	115.—
General Tel. & Elec.	117.—	58.—
Goodyear	45.—	44.50
Honeywell	109.—	104.—
I.B.M.	583.—	566.—
International Nickel	79.—	77.—
International Paper	132.50	123.—
Internat. Tel. & Tel.	56.—	54.50
Kennecott	90.—	87.—
Litton	18.75	18.25
Marcor	76.50	64.—
MMM	180.50	172.—
Mobil Oil	111.—	109.—
Monsanto	172.—	166.—
National Cash Register	84.75	81.50
National Distillers	41.—	39.—
Philip Morris	126.—	122.50
Phillips Petroleum	128.—	125.50
Procter & Gamble	252.—	250.—
Sperry Rand	90.50	82.50
Texaco	72.—	71.—
Union Carbide	125.50	123.—
Uniroyal	22.—	21.—
U.S. Steel	132.—	130.—
Warner-Lambert	65.—	60.50
Woolworth F.W.	37.—	36.50
Xerox	234.—	228.—
AKZO	61.—	59.75
Anglo Gold I	184.—	181.—
Anglo Americ.	17.75	17.25
Machines Bull	22.—	21.—
Italo-Argentina	79.50	76.50
De Beers I	13.50	13.75
General Shopping	394.— d	—.—
Imperial Chemical Ind.	12.75	12.—
Péchiney-U.-K.	72.50	71.50
Philips	28.25	28.75
Royal Dutch	84.25	84.—
Sodec	16.50	16.50
Unilever	95.—	93.—
A.E.G.	94.—	92.—
B.A.S.F.	142.—	142.50
Degussa	243.—	245.—
Farben. Bayer	130.50	130.—
Hœchst. Farben.	134.50	133.50
Mannesmann	197.—	193.50
R.W.E.	127.50	125.— d
Siemens	241.—	238.—
Thyssen-Hütte	75.25	73.75
Volkswagen	93.50	92.—

FRANCFORT

A.E.G.	83.50	82.10
B.A.S.F.	125.80	125.50
B.M.W.	128.—	123.—
Daimler	231.—	226.50
Deutsche Bank	254.50	251.30
Dresdner Bank	173.—	171.50
Farben. Bayer	116.—	115.50
Hœchst. Farben.	118.80	118.10
Karstadt	350.—	347.—
Kaufhof	187.—	185.50
Mannesmann	173.50	172.—
Siemens	213.80	211.—
Volkswagen	81.90	82.—

MILAN

Assic. Generali	59200.—	58490.—
Fiat	1185.—	1131.—
Finsider	345.—	342.—
Italcementi	27560.—	27110.—
Monte Amiata	1330.—	1281.—
Motta	2600.—	2590.—
Pirelli	881.—	875.—
Rinascente	126.—	123.75

AMSTERDAM

Amrobank	57.70	57.40
AKZO	55.40	54.20
Amsterdam Rubber	230.—	234.—
Bols	105.—	103.20
Heineken	149.90	149.—
Hoogovens	67.90	66.70
K.L.M.	54.80	54.10
Robeco	156.80	155.50

TOKIO

Canon	244.—	237.—
Citizen	202.—	194.—
Fuji Photo	308.—	306.—
Fujitsu	232.—	234.—
Hitachi	155.—	153.—
Honda	591.—	585.—
Kirin Brew.	254.—	255.—
Komatsu	265.—	262.—
Matsushita E. Ind.	402.—	396.—
Sony	1820.—	1750.—
Sumi Bank	350.—	340.—
Takeda	220.—	221.—
Tokyo Marine	445.—	430.—
Toyota	430.—	425.—

PARIS

Air liquide	265.—	257.—
Aquitaine	377.—	384.—
Cim. Lafarge	171.—	170.10
Citroën	31.—	31.20
Fin. Paris Bas	129.—	—.—
Fr. des Pétroles	118.80	118.10
L'Oréal	1490.—	1453.—
Machines Bull	36.30	35.60
Michelin	742.—	710.—
Péchiney-U.-K.	118.—	117.10
Perrier	178.—	174.—
Peugeot	171.—	170.—
Rhône-Poulenc	129.—	126.—
Saint-Gobain	106.—	103.90

LONDRES

Anglo American	255.—	
Brit. & Am. Tobacco	200.—	
Brit. Petroleum	290.—	
De Beers	160.—	
Electr. & Musical	79.—	
Imperial Chemical Ind.	177.—	
Imp. Tobacco	47.50	
Rio Tinto	112.—	
Shell Transp.	177.—	
Western Hold.	24 1/8	
Zambian anglo am.	121.—	

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	33-7/8	34-3/8
Allumin. Americ.	44	42-1/2
Am. Smelting	17-5/8	18-7/8
Am. Tel & Tel.	43-1/8	42-1/2
Anaconda	21-5/8	20-1/8
Bœing	19-7/8	19-3/4
Bristol & Myers	41-1/8	41-1/2
Burroughs	77-1/4	78-3/8
Canadian Pacific	13-3/8	13-1/4
Caterp. Tractor	46-3/8	46-1/2
Chrysler	12-7/8	12-3/4
Coca-Cola	73-1/8	74-1/2
Colgate Palmolive	19-1/4	20-7/8
Control Data	20-5/8	20
C.P.C. int.	24	24-1/4
Dow Cheminal	59-3/4	60-1/8
Du Pont	119-3/4	120-3/8
Eastmann Kodak	75	77
Ford Motors	39-3/8	39
General Electric	38-3/4	37-3/8
General Foods	15	18-1/4
General Motors	35-1/4	39-1/8
Gilette	24-1/4	24-1/4
Goodyear	18-1/4	14-5/8
Gulf Oil	18-1/8	17-3/4
I.B.M.	190	193-1/2
Int. Nickel	25-7/8	26-3/8
Int. Paper	40-5/8	42
Int. Tel & Tel.	18-3/8	18-1/2
Kennecott	29-3/8	29-3/4
Litton	6-3/8	6-1/4
Merck	57-5/8	59
Monsanto	55-1/2	56-1/2
Minnesota Mining	58	59
Mobil Oil	36-1/8	36-1/2
National Cash	27-5/8	28
Panam	2-5/8	2-1/8
Penn Central	1-3/4	1-3/4
Philip Morris	41-1/2	42
Polaroïd	19-5/8	21
Procter Gamble	84-1/4	82
R.C.A.	12-7/8	13-1/8
Royal Dutch	28	27-5/8
Std Oil Calif	23-7/8	24
EXXON	58-5/8	68-7/8
Texaco	23-5/8	23-1/4
T.W.A.	7-1/2	7-1/2
Union Carbide	41-3/8	41-1/2
United Aircraft	27	27-7/8
U.S. Steel	44-1/2	43-7/8
Westingh. Elec.	10-3/4	11
Woolworth	11-7/8	11-3/4
Werox	77-1/4	80-3/8

Indice Dow Jones

	23 août	26 août
industrielles	686.80	688.13
chemins de fer	143.06	142.95
services publics	54.16	63.58
volume	13.570.000	—.—

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

NEW-YORK (AP). — Marché irrégulier, lundi, à la bourse de New-York, où, après un mouvement de baisse à l'ouverture, une reprise s'est dessinée.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterr (1 £)	6.85	7.20
U.S.A. (1 $)	2.95	3.07
Canada (1 $ can.)	2.98	3.10
Allemagne (100 DM)	111.50	115.50
Autriche (100 sch.)	15.90	16.35
Belgique (100 fr.)	7.25	7.65
Espagne (100 ptas)	5.05	5.40
France (100 fr.)	61.—	64.—
Danemark (100 cr. d.)	47.—	51.—
Hollande (100 fl.)	109.50	113.50
Italie (100 lit.)	—.4150	—.4450
Norvège (100 cr. n.)	52.50	56.50
Portugal (100 esc.)	10.—	12.—
Suède (100 cr. s.)	65.50	69.50

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	150.—	170.—
françaises (20 fr.)	145.—	165.—
anglaises (1 souv. anc.)	148.—	168.—
anglaises (1 souv. nouv.)	160.—	180.—
américaines (20 $)	760.—	830.—
Lingots 1 kg)	14.575.—	14.925.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.98	3.02
Canada	3.0450	3.0850
Angleterre	6.91	7.01
£/$	2.3150	2.3250
Allemagne	113.50	114.50
France étr.	61.80	62.80
Belgique	7.63	7.37
Hollande	111.30	112.30
Italie est.	—.4520	—.4620
Autriche	16.—	16.15
Suède	66.80	67.80
Danemark	49.10	50.10
Norvège	53.90	54.90
Portugal	11.80	12.10
Espagne	5.17	5.27
Japon	—.98	1.01

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Richard Nixon se débat dans de gros ennuis financiers dans sa résidence de San-Clemente

SAN-CLEMENTE (Californie) (AP). — M. Nixon pourrait vendre bientôt les deux maisons qu'il possède en Californie et renégocier l'hypothèque qui pèse sur sa résidence de San-Clemente pour tenter de régler les problèmes financiers auxquels il doit faire face aujourd'hui comme simple citoyen.

Il pourrait aussi récupérer beaucoup d'argent en écrivant un livre comme le lui demandent certains éditeurs, mais, il semble que, pour l'instant, l'ancien président n'ait pas pris de décision définitive.

Sa démission a rendu plus aigus, les problèmes financiers qui avaient commencé à devenir sérieux il y a quatre mois quand l'administration des finances lui avait demandé de payer 500.000 dollars pour les arriérés d'impôts, des amendes et les intérêts s'y rapportant.

Les documents personnels de l'ancien président sont évalués à plusieurs millions de dollars, mais le problème de Nixon est de disposer d'argent liquide. « Je dois trouver un moyen de payer mes impôts », avait-il déclaré dans son discours devant le personnel de la Maison-Blanche, le 9 août dernier.

Il a reçu plusieurs fois ses bons amis Charles « Bébé » Rebozo et Robert Abplanap qui l'ont toujours conseillé pour ses affaires financières mais on ignore quelles on pu être les décisions adoptées.

L'ancien président devra pourtant faire un certain nombre de choix, car, en plus des dettes qu'il a déjà contractées, il devra sans doute, ne pouvant plus bénéficier d'une assistance officielle, payer des avocats pour le conseiller au cours des futurs développements judiciaires de l'affaire du Watergate.

DE BELLES SOMMES

La situation financière de l'ancien président est la suivante :

— Ses économies ont presque été réduites à rien après le paiement de 284.706 dollars pour des arriérés portant sur la période 1970-72 d'impôts, les intérêts et les amendes correspondantes.

— Il s'est engagé à payer un complément de 148.081 dollars pour les arriérés d'impôts datant de 1969.

— Il devait verser 243.000 dollars le 15 juillet dernier pour achever de payer sa propriété de San-Clémente. Mais il a finalement obtenu un délai supplémentaires de dix mois en échange d'une augmentation des intérêts à payer sur cette somme.

— Ses seuls avoirs, pour l'instant, sont ses deux maisons en Californie et ses droits sur la propriété de San-Clemente.

— Alors qu'il touchait 250.000 dollars à la présidence sa pension n'est plus que de 62.950 dollars. Mais il touche aussi 18.000 dollars pour ses différentes fonctions antérieures, depuis sa participation à la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à sa vice-présidence. Pour les six mois qui suivent son départ de la Maison-Blanche il lui est alloué 450.000 dollars pour couvrir les premiers frais de réinstallation. Enfin, il recevra autour de 96.000 dollars correspondant à différents avantages, notamment pour payer ses assistants.

VENDRE

En raison de sa brusque démission, Richard Nixon n'avait même pas d'argent pour faire fonctionner ses services personnels pendant les premiers jours qui suivirent son départ de la Maison-Blanche.

La mesure la plus rapide qu'il pourrait prendre serait de vendre les deux maisons qu'il possède à « Key-Biscayne » en Floride, ce qui lui rapporterait au moins 150.000 dollars.

Quelques heures plus tard, c'était la fin. (Téléphoto AP)

La Guinée-Bissau indépendante le 10 septembre

ALGER (AP). — Le Portugal et le parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert ont signé lundi l'accord mettant fin à quatre siècles d'occupation portugaise dans ce territoire d'Afrique occidentale.

Selon l'agence A.P.S., l'accord a été signé au palais du peuple, dans le centre d'Alger, en présence du président Boumedienne.

M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, a signé du côté portugais et le commandant Pedro Pires pour le P.A.I.G.C.

Le P.A.I.G.C. avait proclamé unilatéralement l'indépendance de la Guinée-Bissau en septembre dernier et plus de 100 pays ont déjà reconnu le nouvel Etat.

Les deux délégations ont publié une déclaration commune selon laquelle le Portugal reconnaîtra officiellement l'indépendance de la Guinée-Bissau le 10 septembre prochain.

D'après ce communiqué, toutes les forces portugaises se seront retirées du territoire de Guinée-Bissau avant le 31 octobre.

Les deux parties se sont mises d'accord pour ordonner un cessez-le-feu immédiat après 12 années de guerre.

L'accord prévoit également que le Portugal et la Guinée-Bissau établiront des relations diplomatiques après le 10 septembre et qu'ils maintiendront « des relations de coopération active, particulièrement dans les domaines économique, financier, culturel et technique, fondées sur l'indépendance, le respect mutuel, l'égalité, la réciprocité d'intérêts et les relations harmonieuses pour tous les citoyens de chacune des deux Républiques ».

UN PARTAGE

Selon un journal sud-africain, le « Rand Daily Mail », la Zambie, le Malawi et le Swaziland auraient décidé de se partager le Mozambique, afin d'assurer leurs liaisons avec les ports est-africains, et ce, si l'administration du Mozambique venait à s'écrouler.

Le quotidien, qui paraît à Johannesbourg, affirme dans son édition de lundi, que cet accord secret aurait déjà été soumis à l'Organisation de l'unité africaine. Toujours selon ce journal la Tanzanie aurait déjà opté pour la province de Calbo-Delgado, dans le nord du Mozambique.

COUP DE BARRE

Par ailleurs, Mgr Pereira, archevêque de Lourenço-Marques, au Mozambique, à démissionné de sa charge et sa démission a été acceptée par Paul VI. Il s'agit, estiment les observateurs, du premier résultat de la mission du cardinal Mozzoni envoyé au début du mois par le pape en Angola et au Mozambique pour régler les « problèmes » des Eglises locales à la suite des changements de régime politique au Portugal et dans ces deux pays africains.

Mgr Pereira était considéré comme le principal responsable de l'attitude politique favorable au régime Caetano prise par les évêques du Mozambique avant le coup d'Etat

UN FAIT PAR JOUR

Le virage

Le Portugal monte à son tour le chemin de croix des indépendances. Car, la décolonisation, même nécessaire, voire indispensable, n'entre jamais seule dans l'histoire. Elle a toujours pour l'accompagner son cortège de sacrifices, de regrets. Et de désespoirs. Comme elles sont belles, les images que nous venons de recevoir. Encore une fois. De ce Portugal d'hier. Comme si décidément, il ne voulait pas mourir tout à fait. Des images avec des titres qui, à la fin, surprennent : « Zones libérées ? Mais où ? ». Et l'explication vient. Dérisoire. Comme si le présent voulait mordre le passé. Comme s'il s'agissait d'un conte : « On parle de zones libérées comme s'il s'agissait d'une réalité incontestable, sans toutefois l'appuyer de la moindre preuve ». Aujourd'hui, la Guinée-Bissau fait ses premières dents.

Alors qu'elle devenait vraiment femme par son union avec ce parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert que Luis Cabral conduisit à l'autel, voici que je recevais d'autres documents où l'on parlait encore de « ce parti fantôme portant sur les bras sa fantomatique république ». C'est un fantôme qui a l'air de bien se porter. Sans préjuger de ce qui se passera après la nuit de noces. Après les premiers serments, il arrive que l'on s'aperçoive que, tout à coup, la fête est finie. Faut-il continuer cette atroce lecture ? A quoi servira-t-il de lire le chapitre commençant par cette phrase : « Nulle part le PAIGC n'est parvenu à capter l'attention des populations ». Bien sûr que ces documents arrivent trop tard emmitouflés de passé. Face à un nouveau régime. Et peut-être à un nouvel espoir. Il fallait le dire.

Mais pourquoi donc ces Noirs veulent-ils être libres ? Que veut dire là-bas ce sacré mot de liberté ? Seront-ils plus heureux qu'aux côtés d'un peuple qui, pour avoir créé un grand empire colonial a été le moins raciste des colonisateurs ? Dans cette Guinée qui va vivre sa vie, le Portugal a construit 10 hôpitaux, 100 maternités, cliniques et dispensaires. Et même aux îles du Cap-Vert fonctionnent 42 établissements de santé. Qu'il y ait en Guinée-Bissau des hôpitaux de 300 lits, construits à coups d'escudos et de mains noires et blanches, prouve que là-bas il s'est tout de même fait quelque chose. Qu'il va falloir quitter. Et que d'autres — les «libérés» ne parviendront peut-être pas à maintenir. Sans le secours, le soutien ou la protection de nouveaux venus. Peut-être plus aimables. Sans doute moins sincères. Il se peut. On a déjà vu cela. Ailleurs. Plus près de nous.

Alors pourquoi ? Parce que les peuples d'Afrique s'abreuvent d'un lait qui n'est plus celui de naguère. Parce que le grand espoir de liberté qui souffla jadis ailleurs, donne maintenant le vertige au continent noir. Et le grise. Et parfois lui fait perdre la tête. Jusqu'à ce qu'il devienne le jouet de certains appétits. Libres ? Aussi et surtout parce que le Portugal le veut. Parce que le nouveau Portugal a dit oui à cette indépendance. Dans un sentiment fraternel. Oui, l'automne viendra. Et il pleuvra du sang. Comme d'habitude. Mais aujourd'hui, voici d'autres hommes, d'autres documents envoyés par un Etat en costume des dimanches. Comment donc les nouveaux maîtres du Portugal se lancent-ils dans cette aventure ?

Sous quel drapeau, le général Costa Gomes envisage-t-il ce changement ? : « Au nom de Dieu, pour le bien du peuple et la gloire du Portugal ». Et le général de Spinola symbole du nouveau régime : « Je ne suis qu'un soldat heureux d'avoir servi la patrie parmi les soldats. Donnons aux Africains leur capacité de citoyens aptes à choisir leur souveraineté, la forme de vie qu'ils entendent mener ». Et Soares, devant l'ONU, parle de la fidélité du Portugal à l'OTAN. Alors ? C'est au rendez-vous du futur que le présent se juge. Le futur ne manque aucun de ses rendez-vous.

L. GRANGER

Remue-ménage dans le monde pétrolier

BEYROUTH (AP). — Le ministre koweïtien des affaires étrangères s'est rendu lundi en Arabie saoudite, pour tenter, selon la presse arabe, de régler un différend opposant les pays producteurs de pétrole au sujet du prix du brut.

La radio de l'émirat, a annoncé que M. Ahmed est porteur d'un message du prince héritier du Koweït, adressé au roi Fayçal d'Arabie.

Plus grand pays exportateur de pétrole, l'Arabie saoudite souhaite une baisse des prix du pétrole, alors que le Koweït et d'autres Etats arabes, l'Irak en particulier, y sont opposés.

Le quotidien libanais « Beyrouth » favorable au gouvernement de Bagdad, affirme qu'une profonde division est apparue à ce sujet au sein du haut conseil pétrolier saoudien, et que ces dissensions sont à l'origine de l'ajournement d'une vente aux enchères de pétrole (un million et demi de barils par jour sur une période de 16 mois), qui aurait dû avoir lieu ce mois-ci en Arabie saoudite.

Des membres du haut-conseil pétrolier se sont opposés à cette vente pour deux raisons, ajoute « Beyrouth » : d'une part elle n'aurait probablement pas contribué à faire baisser les prix parce que son importance était insuffisante pour empêcher les autres pays producteurs de la compenser en réduisant leur propre production, et d'autre part cette vente aux enchères pourrait provoquer la rupture totale entre l'Arabie saoudite et la puissante organisation des pays producteurs de pétrole (O.P.E.P.).

L'ARAMCO

Selon le journal, la vente a été provisoirement ajournée jusqu'en octobre, « au moment où les négociations pour une prise de contrôle saoudienne de 100 % de l'Aramco devraient aboutir à des résultats concluants ».

Il assure également qu'à la suite de l'ajournement, M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, « a reçu pour instructions d'informer le gouvernement américain que l'Arabie saoudite ne peut pas faire baisser les cours du pétrole à elle seule », et de demander à Washington de faire pression sur l'Iran pour qu'il soutienne l'Arabie « malgré l'attachement actuel du shah à conduire la campagne en faveur d'un nouveau relèvement des prix ».

(Téléphoto AP)

L'affaire cypriote dans le creux de la vague

NICOSIE (AP). — Le président Clerides, et le vice-président Denktash sont convenus de se réunir tous les lundis, a annoncé à Nicosie M. Waldheim à l'issue d'une conversation de 20 minutes avec les chefs des communautés cypriotes grecque et turque qui n'a porté, a-t-il précisé, que sur les « problèmes humanitaires » concernant les quelque 150.000 réfugiés de l'île.

Soulignant qu'il espérait que les pourparlers en tête-à-tête, « contribueront à l'élaboration d'une solution politique au problème de Chypre », M. Waldheim a ajouté en quittant Nicosie pour la base britannique d'Adkortiri avant de se rendre à Ankara : « Je quitte l'île avec l'espoir que nous avons fait un pas en avant, un pas limité ».

MM. Clerides et Denktash ne s'étaient pas rencontrés depuis la rupture de la conférence de Genève, sur la paix à Chypre le 14 août. Ils avaient décidé de s'entretenir la semaine dernière mais la réunion n'avait pas eu lieu.

M. Waldheim a fait savoir qu'il a évoqué avec eux la proposition soviétique de conférence élargie sur le règlement de la crise, laquelle réunirait les parties directement intéressées, les 15 membres du Conseil de sécurité des Nations unies et éventuellement un pays non-aligné.

La Grèce et M. Clerides ont déjà accepté la proposition, alors que M. Denktash a dit clairement que les Turcs souhaitaient seulement la reprise des négociations de Genève entre la Grèce, la Turquie, les communautés cypriotes grecque et turque et la Grande-Bretagne.

Après son entretien d'une heure avec le président Clerides, M. Waldheim a fait observer que la réunion de la conférence proposée par Moscou « dépendra de l'attitude des membres du Conseil de sécurité. Des consultations sont en cours à New-York, mais la convocation d'une telle conférence dépendra également beaucoup de l'attitude des parties directement impliquées, la Turquie, la Grèce, et naturellement le gouvernement cypriote ».

« HÉROS »

Aux cris de « lions », « héros » et « Turquie, Turquie », une foule en délire a acclamé lundi une compagnie du corps expéditionnaire turc à Chypre qui a défilé dans les rues à l'occasion de la fête des forces armées marquant l'anniversaire du premier jour de la guerre d'indépendance de 1922, au cours de laquelle les Grecs furent repoussés depuis les approches de la capitale jusqu'à la mer Egée.

Tandis que les enfants couraient entre les jambes des soldats, des milliers de civils se pressaient sur le parcours, certains d'entre eux emboîtant le pas des militaires en armes et leur serrant les mains jusqu'à leur retour aux casernes.

Le chef de la communauté cypriote turque au cours d'une conférence de presse. (Téléphoto AP)

Douaniers italiens

ROME (AFP). — A partir du 1er septembre, le personnel des douanes italiennes ne fera plus d'heures supplémentaires, l'Etat n'étant pas en mesure de les payer, annonce le syndicat des personnels des douanes.

Les douaniers ne travailleront plus que de 8 à 14 heures. Ils se constitueront en quatre équipes pour assurer le service sur 24 heures.

Les quatre mille cinq cents douaniers italiens font 100 heures supplémentaires par mois chacun pour maintenir l'activité des douanes. Ils étaient 4100 en 1940. Depuis lors le nombre des voyageurs et touristes entrant en Italie est passé de quelques millions à des dizaines de millions. Les exportations et importations sont passées d'environ 25 millions à 266 millions de tonnes.

En août, l'Etat n'a payé que 70 % des indemnités dues aux douaniers à titre d'heures supplémentaires, mais à partir du 1er septembre, il ne disposera plus de fonds pour les payer.

LES ANNÉES NOIRES DU BANGLA-DESH

Par Mario Bianchi de l'agence France-presse :

Les années noires se succèdent avec une régularité désastreuse depuis 1970 au Bangla-desh dont les dirigeants semblent abandonner aujourd'hui le vague socialisme national prôné depuis l'indépendance.

Un cyclone, il y a quatre ans, avait été la cause directe du soulèvement contre le Pakistan, accusé « d'abandonner sa province orientale », et de la guerre indo-pakistanaise en 1971. L'année 1972 a été celle de la sécheresse, et 1973 a vu les bénéfices d'une légère reprise économique balayés par la hausse mondiale des prix causés par la crise du pétrole.

Deux chiffres mesurent l'étendue du drame causé par les inondations : les pertes sont estimées à quatre milliards de dollars alors que le total de l'aide mondiale au Bangla-desh depuis l'indépendance ne s'élève qu'à la moitié de ce chiffre, soit deux milliards.

Aujourd'hui, le Bangla-desh a un besoin vital de 318 millions de dollars pour nourrir ses quinze millions de sinistrés à 100 % et procéder aux travaux de reconstruction les plus urgents (routes et ponts).

Avec ses caisses à peu près vides à la veille des inondations, avec un budget en déficit de 80 millions de dollars pour l'année en cours, l'avenir financier du Bangla-desh est sombre. Il vient d'obtenir en juillet un prêt de 50 millions de dollars de la Banque mondiale, qui ne voulait en accorder que 40 et il compte toucher 35 millions de dollars à la signature prochaine des accords avec sept compagnies pétrolières étrangères auxquelles ont été accordées des concessions pour la recherche « off shore » dans le golfe du Bengale.

Sadate et son armement

LE CAIRE (AFP). — Le président Sadate a fait état de « difficultés » rencontrées par l'Egypte pour ses équipements militaires.

Au cours de sa rencontre avec les membres du comité préparatoire de la conférence pan-arabe, le président Sadate a déclaré, selon la presse cairote : « Seule, l'Egypte rencontre des difficultés pour s'équiper en armes, ce qui n'est pas le cas pour la Syrie ».

« L'Union soviétique fournit de manière, régulière des armes à la Syrie, a poursuivi le président égyptien, et a déjà remplacé les avions syriens détruits pendant la guerre d'octobre ».

« Mais, l'attitude de l'Egypte à l'égard de Moscou est particulière, a ajouté le chef de l'Etat, et l'Union soviétique n'a pas remplacé un seul des avions égyptiens détruits en octobre ».

Le président Sadate a indiqué, qu'à la suite de cette prise de position de Moscou, il avait décidé de diversifier les sources d'approvisionnement en armes et que cette décision a déjà été appliquée. Le président Sadate a souligné enfin que « certaines questions étaient toujours en suspens » entre le Caire et Moscou et a indiqué, toujours selon la presse cairote : « il était prévu que nous rencontrerions les dirigeants soviétiques mais cette réunion a été subitement reportée et aucune nouvelle date n'a été encore convenue ».

DANGER ?

L'état d'alerte a été proclamé sur les fronts de Suez et du Golan et les effectifs syriens et égyptiens ont été placés en état d'« extrême urgence », annonce l'agence arabe d'information, se référant à des sources arabes informées. Selon cette agence locale libanaise, des contacts au niveau des commandements militaires ont eu lieu entre le Caire et Damas qui ont d'ores et déjà adopté le mot code qui doit marquer la reprise des hostilités.

Ecrevisses à discrétion

Reprenant une coutume nordique, nous vous proposons deux

« soirées écrevisses »

Vous en demanderez selon votre désir.

½ livre pour Fr. 7.—
une livre pour Fr. 13.—
1 kg pour Fr. 24.—

servies avec mayonnaise à l'aneth, pain noir et beurre salé.
Et vous arroserez le tout d'Akvavit Aalborg et de bière Tuborg.

N'oubliez pas de réserver votre table pour le vendredi soir 30 et le samedi soir 31 août.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

« L'ouverture » en Italie

ROME, (AP). — Sept personnes ont été tuées et 60 autres au moins ont été blessées dimanche en Italie à l'occasion de l'ouverture de la chasse à laquelle ont participé la plupart des deux millions de titulaires de permis du pays.

Dans la forêt de Terni, à l'est de Rome, une femme de 66 ans a été mortellement blessée à la gorge. Elle confiait son fusil à son fils lorsque le coup est parti.

Dans la même région, un garçon de 12 ans, a été atteint d'une volée de plombs en nettoyant des épis de maïs dans un champ. Comme dans de nombreux cas semblables, l'auteur de l'accident demeure inconnu.

Soldat anglais tué en Ulster

BELFAST, (Reuter). — Un soldat britannique a été tué après qu'une landrover de l'armée eut été mitraillée par des inconnus à Craigavon, dans le comté d'Argmagh.

Dix-huit militaires britanniques ont été tués en Irlande du nord, cette année et 222 depuis le début des troubles dans la province.

De la viande de l'Est en Italie

PADOUE, (AP). — Selon un sénateur démocrate-chrétien, M. de Marzi, un important tonnage de viande en provenance des pays de l'Est a été importé en Italie au cours de ces deux derniers mois, en violation des mesures prises par la C.E.E. au mois de juin dernier. Le sénateur a déclaré que, d'après des renseignements dignes de foi, quelque 500 camions chargés de viande ont franchi durant ces 60 derniers jours la frontière italo-yougoslave.

AMÉRIQUE

La fortune de Rockefeller

NEW-YORK, (AP). — Selon le magazine « Time », la fortune de M. Nelson Rockefeller, le nouveau vice-président des Etats-Unis, peut être estimée à 250 millions de dollars, sans compter ses participations aux sociétés possédées en commun par sa famille. Selon « Time », M. Rockefeller, à un moment, touchait 80.000 dollars par semaine du revenu de ses actions.

Il dispose de cinq résidences, dont une de 1200 hectares près de New-York, et possède 1.500 œuvres d'art.

PROCHE-ORIENT

100 millions de dollars pour l'Egypte

PARIS (AFP). — Un prêt de 100 millions de dollars va être consenti à l'Egypte par un consortium international de banques et la signature du contrat de prêt interviendra le 30 août prochain à Paris.

Le syndicat bancaire qui fournit ce crédit est dirigé par 6 banques qui prêteront à elles seules 53 millions de dollars.

L'affaire Capucci

JÉRUSALEM, (AP). — Le patriarche Maxime V Hakim doit rencontrer le pape Paul VI pour s'entretenir avec lui de l'affaire de Mgr Hilarion Capucci archevêque de Jérusalem, arrêté par les autorités israéliennes il y a trois semaines et accusé d'avoir fourni des armes aux Palestiniens.

Selon la radio israélienne, l'Eglise catholique grecque a demandé au ministère des affaires religieuses que le prélat soit jugé par un tribunel ecclésiastique de l'Eglise catholique grecque et non par les autorités judiciaires israéliennes.